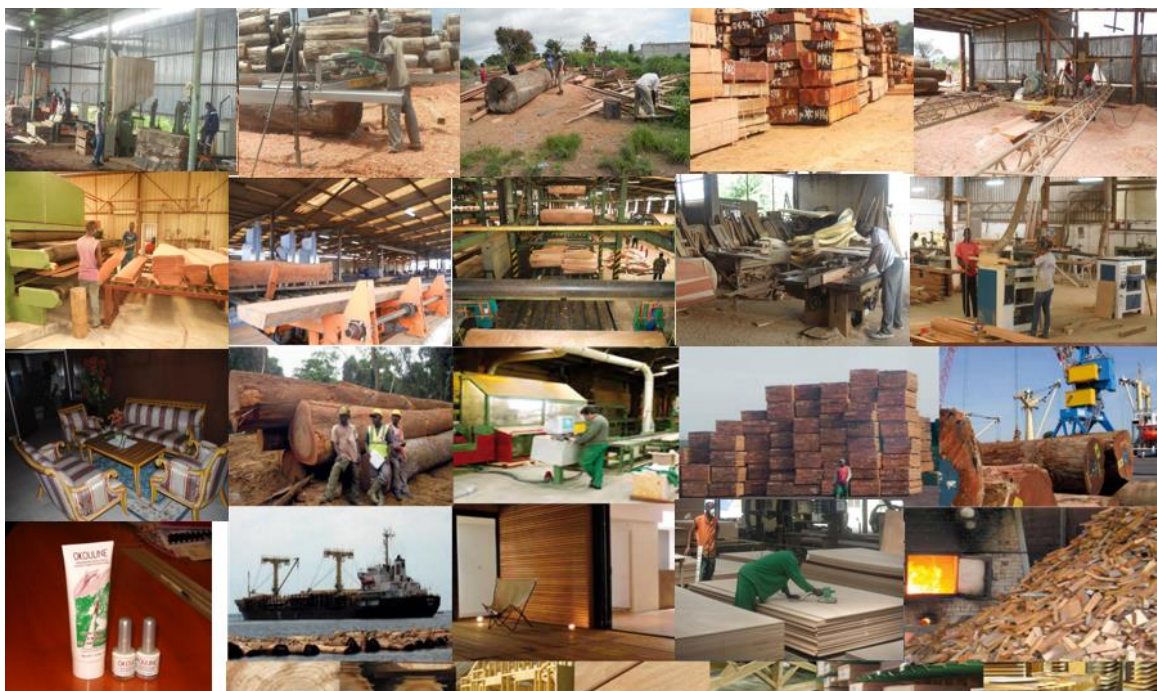


ETUDE DE L'ÉTAT DES LIEUX DES ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS AU GABON



RAPPORT FINAL - JUIN 2019 -

Les projets FLEGT-REDD et FLEGT-IP sont financés par :



Le programme PPECF2 est financé par :



Mentions légales :

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Consultant et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UFIGA, de l'ATIBT, de l'UE, du PPECF-COMIFAC, ni celle de KfW.

Ordonné par :

UFIGA

Union des Forestiers et Industriels du Gabon et Aménagistes (UFIGA)
Sise à l'immeuble Horizon, Boulevard triomphal
B.P 12 595
Libreville (Gabon)
Email : f.vandeven@ufiga.org

Responsable de l'UFIGA :

Françoise VAN DE VEN, Délégué Général

Composantes rattachées à l'étude :

Les prestations du prestataire entrent dans le cadre de l'activité de la composante 2 des projets FLEGT-REDD, FLEGT-IP et FLEGT-Certification (PPECF II) qui a trait à la réalisation de l'état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois au Gabon

Prestataire :

Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC)
B.P 1563
Libreville (Gabon)

Auteurs :

André Jules MADINGOU
N'sitou MABIALA
Marcellin NZIENGUI

Contributions :

UFIGA : Françoise VAN DE VEN et Hugues MOUIDY BOUNGOUNDZY
ATIBT : Jacqueline LARDIT-VAN DE POL et Caroline DUHESME,

Photo de couverture :

Crédits images de la page de couverture ainsi que celles du rapport :
Auteurs

Lieu et date de l'intervention :

Gabon, 18 avril – 18 juillet 2019

Bureau et date de publication :

Libreville, Juillet 2019

Sigles et abbréviations

APV FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire/Forest Law Enforcement Governance and Trade
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BM	Banque Mondiale
CAFI	Central Africa Forest Initiative (Initiative pour la forêt d'Afrique centrale)
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FSC	Forest Stewardship Council (certificat de gestion de gestion forestière considéré comme le plus exigeant)
KfW	Banque allemande pour la coopération financière (Kreditanstalt für Wiederaufbau)
OLB	Origine Légale des Bois (certificat de légalité développé par Bureau Veritas)
FFB	Filière Forêt Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
UE	Union européenne
LS	Legal Source (certificat de légalité développé par NEPCo – remplaçant l'ancien certificat Verification of Legal Compliance (développé par Rainforest alliance))
PMG	Prix Minimum Garantie

Résumé

L'étude de l'état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois (FFB) au Gabon a pour objectif d'améliorer les connaissances sur ce secteur en général, et d'évaluer la situation des acteurs ainsi que de leurs marchés en vue de permettre un meilleur ciblage des actions des projets FLEGT-IP et FLEGT-Certification en particulier.

Elle dresse donc un portrait actualisé de la situation en lien avec les actions des projets comme l'organisation de formations, l'élaboration d'un plan de communication et l'appui à la certification vérifiée tierce partie d'une part et permet la constitution d'une base de données des acteurs du secteur privé FFB d'autre part.

La méthodologie globale de l'étude a consisté à collecter des données primaires et auxiliaires sur la base des différents moyens dont (i) la revue bibliographique, (ii) les interviews à travers un guide d'entretien, (iii) les enquêtes à travers des questionnaires et (iv) des visites de terrain dans trois provinces (Estuaire, Ogooué-Maritime et l'Ogooué-Lolo).

Le diagnostic réalisé montre une typologie diversifiée d'acteurs de la filière dans son ensemble avec cependant une spécificité pour les sociétés intervenant dans l'exploitation des concessions forestières et la transformation industrielle du bois (1^{ière} et 2^{ème}), rarement celles de la 3^e transformation et enfin dans le transport et le négoce des bois.

Les différents groupes d'acteurs concernés sont : les acteurs étatiques, les opérateurs économiques et la société civile impliqués directement et/ou indirectement dans les activités de la filière forêt bois.

S'agissant des associations professionnelles, quatre (4) ont été identifiées et rencontrées. De toutes, seule l'UFIGA a un fonctionnement régulier car, mieux structurée, organisée, dotée de moyens, de ressources et de capacités opérationnelles.

Parmi les actions futures des projets FLEGT-IP et FLEGT-Certification, celles relatives à la communication, la concertation et la mise en place d'une plate-forme numérique sont jugées prioritaires ainsi que les mesures de promotion effectives des PME-PMI/TPE relatives au regroupement et à l'effet de masse.

Selon nos entretiens, les modules de formations traitant de la gestion durable des forêts et de la transformation des bois, cœur de métiers de ces sociétés, sont jugés peu prioritaires par les industriels du bois, paradoxalement à ceux relatifs à l'APV FLEGT, la certification forestière, la lutte contre les changements climatiques. Ces derniers ont une connaissance assez faible des processus l'APV FLEGT et à la certification.

La quasi-totalité des acteurs n'est pas impliquée dans ces processus. Et pourtant celui de l'APV FLEGT, engagé depuis 2009 entre le Gabon et l'UE, connaît un coup d'arrêt à ce jour. Au-delà de la prise de conscience, l'adhésion des acteurs à la démarche de légalité et de durabilité des opérations de la filière FFB se fait toujours attendre. Quant à la décision présidentielle du 28 septembre 2018 sur la certification de toutes les concessions forestières d'ici 2022, elle s'avère à ce stade inopérante suite à l'impréparation des acteurs et aux coûts financiers immédiatement engendrés.

Les diagnostics sommaires des unités de transformation des trois provinces échantillons visitées permettent d'établir une dynamique de changements entre 2013 et 2018 prouvant l'utilité du suivi régulier des activités de terrain ; avec une brusque augmentation du nombre d'unités de transformation industrielle du bois, notamment ceux du segment déroulage (volet placage) toutes localisées dans la ZERP de Nkok.

Table des Matières

Sigles et abréviations	4
Résumé.....	5
Liste des tables.....	8
Liste des figures	8
Introduction.....	9
a) Contexte de la filière forêt-bois au Gabon.....	9
b) Contexte des projets de l'ATIBT	11
c) Objectifs de l'étude	12
d) Plan du rapport.....	12
e) Les livrables.....	13
Section 1 : Méthode de travail	14
1.1 Introduction	14
1.2 La revue documentaire	14
1.3 Prétypologie des groupes d'acteurs	15
1.3.1 Description des activités dans la filière forêt-bois	15
1.3.2 Identification des acteurs.....	17
1.3.3 Description des groupes d'acteurs	20
1.4 L'analyse des lacunes d'information bibliographique	24
1.4.1 Analyse détaillée de la province de l'Estuaire	24
1.4.2 Analyse détaillée de la province de l'Ogooué Lolo.....	30
1.4.3 Analyse détaillée de la province de l'Ogooué Maritime.....	33
1.5 Collecte des informations manquantes	36
1.6 Traitement et analyse des données	37
Section 2 : Résultats.....	40
2.1 Résultats au niveau national	40
2.2 Moyens de communication des sociétés forestières, maillons de la chaîne d'approvisionnement, transformation et flux des bois	42
2.3 Description des associations professionnelles	43
2.4 Résultats des trois provinces échantillon	46
2.5 Résultats des analyses SWOT pour chacun des groupes	47
2.6 Synthèses et messages clés issus des enquêtes et des entretiens	50
2.7 Priorisation des actions futures des projets FLEGT, des mesures de promotion des PME-PMI/TPE	51
2.8 Situation de la certification forestière et de la décision présidentielle sur le FSC en 2022.....	51
2.9 Suivi des recommandations faites dans les documents bibliographiques étudiés	53
Section 3 : Conclusions	56
Section 4 : Recommandations	58
4.1 Recommandations générales.....	58

4.2	Pour les formations.....	58
4.3	Pour le plan de communication	59
4.4	Pour un plaidoyer commun - intersyndicat	59
4.5	Pour l'APV FLEGT et la certification forestière	59
4.6	Selon les résultats des enquêtes/interviews	59
4.7	Pour approfondir d'avantage la connaissance du secteur privé à travers une éventuelle étude complémentaire.....	60
Annexe 1 : Termes de référence de l'étude		62
Annexe 2 : Fiches d'analyses bibliographiques et suivi de la mise en œuvre des actions		64
Annexe 3 : Modèles formulaires d'enquête et de guide d'entretien.....		72
a)	Guide d'entretien adressé aux sociétés d'exploitation forestière, de transformation, de transport/logistique et négoce international.....	72
b)	Guide d'entretien adressé aux administrations publiques.....	74
c)	Modèles de tous les questionnaires	78
Annexe 4 : Modèles fichiers d'enregistrement des données d'enquêtes		79
Annexe 5 : Personnes ressources rencontrées		81
Annexe 6 : Liste des 78 sociétés forestières inventoriées constituées en 64 groupements		84
Annexe 7 : Liste des 162 sociétés industrielles inventoriées.....		91
Annexe 8 : Exemple de résultats des enquêtes des sociétés d'exploitation forestière et de transformation du bois de la province échantillon de l'Ogooué Lolo (Période mai 2019)		100
Annexe 9 : Liste des sociétés membres de l'UFIGA.....		104
Annexe 10 : Liste des sociétés membres de l'UFIAG.....		106
Annexe 11 : Liste des sociétés membres du SIAG		107
Annexe 12 : Liste des sociétés membres de la FGBSP		108

Liste des tables

Tableau 1 : Analyse des groupes d'acteurs intervenants dans la gestion durables des ressources naturelles de la forêt-bois	21
Tableau 2 : Estimation théorique de la consommation en grumes par catégorie et type d'industrie	29
Tableau 3 : Localisation des unités de transformation dans la province de l'Ogooué Lolo.....	30
Tableau 4 : Unités de transformation dans l'Ogooué Lolo et leurs sources d'approvisionnement.....	30
Table 1: Effectifs dans les unités de transformation du bois de l'Ogooué Lolo	32
Tableau 5 : Consommations en grumes théoriques par essence dans l'Ogooué Lolo	32
Tableau 6 : Sources d'approvisionnement grumes des unités de transformation du bois dans l'Ogooué Maritime	34
Table 2: Effectifs dans les unités de transformation de Port-Gentil.....	35
Tableau 7 : Capacités théoriques de consommations mensuelles de grumes par les unités de transformation dans l'Ogooué Maritime.....	36
Tableau 8 : Informations principales de l'Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.	44
Tableau 9 : Informations principales de l'Union Forestière des Industries Asiatiques du Gabon.....	45
Tableau 10 : Informations principales de la Fédération Gabonaise de Bois, Sciages et Placages	45
Tableau 11 : Résumé des documents émis et renseignés par province visitée	46
Tableau 12 : Analyse SWOT/FFMO des sociétés forestières, industrielles, négoce et transport des bois	47
Tableau 13 : Analyse SWOT/FFMO des associations professionnelles	49
Tableau 14 : Situation de certification forestière au Gabon en juin 2019.....	51
Tableau 15 : Tableau récapitulatif des réalisations des recommandations faites dans les documents bibliographiques étudiés	53

Liste des figures

Figure 1 : Activités et produits de l'industrie de bois par degré de transformation (Source : Forum national de l'industrie. Atelier forêt-bois, Libreville. RG/MIM 2013).....	16
Figure 2 : Schéma des principales activités d'amont en aval du compartiment de la filière forêt-bois (source : Fiche technique de EGG, 2019).....	17
Figure 3 : Flux de matières de la filière forêt-bois (source : Etude diagnostic et prospective de la filière bois au Gabon, 2013).....	18
Figure 4 : Flux monétaires de la filière forêt-bois (source : Etude diagnostic et prospective de la filière bois au Gabon, 2013).....	19
Figure 5 : Ensemble des acteurs impliqués dans la filière forêt-bois (Source PSGE 2011)	20
Figure 6 : Schéma des possibilités de prédiction et de planification de la coupe annuelle de bois au niveau national (source : N'SITOU MABIALA, document de travail, 2008)	23
Figure 7 : Extrait du Fichier 1 (Source : Administration forestière centrale 2018).....	38
Figure 8 : Extrait du Fichier 2 (Source : Administration forestière centrale 2018).....	38
Figure 9 : Carte des concessions forestières sous aménagement durable (Source : Administration forestière 2016)	40
Figure 10 : Carte de répartition des unités de transformation au Gabon (Source : Administration forestière 2018)	41
Figure 11 : Carte de répartition des unités de transformation du bois (Source : Administration forestière 2019).....	42
Figure 12 : Principaux voies de communication et les volumes annuels transportés (Source PSGE 2013).....	43

Introduction

a) Contexte de la filière forêt-bois au Gabon

Le Gabon est le deuxième plus grand pays forestier du bassin du Congo avec 23 millions d'hectares de forêts qui couvrent 88 % de son territoire (soit un ratio de 19 HA/habitant, le plus élevé en Afrique centrale). Sur le plan écologique, la faune et la flore du Gabon sont exceptionnellement riches et diversifiées. Plus de 8000 espèces végétales, dont beaucoup sont endémiques au Gabon, ont jusqu'à ce jour été répertoriées. La faune est représentée par plus de 150 espèces de mammifères, 600 espèces d'oiseaux et de nombreux reptiles. Conscient de l'importance du potentiel de ses forêts, le Gabon a compris la nécessité de s'engager dans le processus de gestion durable et responsable de ses forêts de production.

Les principes de base de la législation concernant la gestion durable des forêts reposent entre autres sur les directives de l'OIBT et directives OAB couvrant de nombreuses composantes de la filière forêt-bois, ITTA / ATIBT Accord international sur les bois tropicaux, les objectifs et processus en 2000 de l'OIBT incontournables pour les pays producteurs des bois tropicaux générateurs de nombreux enjeux à forte valeur ajoutée tels que la certification forestière, la traçabilité des produits et les marchés du bois. Quant au contexte régional et international, il se fonde sur des initiatives panafricaines portées par des structures telles que la Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF).

Des outils opérationnels permettant d'assurer la conduite de la politique d'aménagement et d'industrialisation de la filière bois ont été développés. Ces outils sont, (i) la loi 16/01 du 31/12/01 portant Code forestier en République Gabonaise, (ii) le recueil national des critères et indicateurs pour l'aménagement des forêts gabonaises, (iii) les normes d'inventaire et d'aménagement et le guide technique de contrôle et de suivi des plans d'aménagement et divers textes réglementaires.

La loi 16/01 comprend quatre parties : (i) l'aménagement durable des forêts de production, (ii) l'industrialisation de la filière forêt bois, (iii) la conservation des écosystèmes et la biodiversité et (iv) l'implication des populations.

Le code forestier rend obligatoire l'aménagement des concessions forestières attribuées, ainsi que la transformation du bois. Il prévoit en outre, trois types de permis forestiers, la Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD), le Permis Forestier Associé (PFA), le Permis de Gré à Gré (PGG) et les Forêts Communautaires.

Il y a lieu de préciser que ledit Code Forestier a fait l'objet d'une profonde révision-élaboration pour tenir compte à la fois des manquements constatés lors de sa mise en application, de l'organigramme actuel du Ministère et du contexte international. Mais, ce nouveau Code est actuellement en cours d'adoption par le gouvernement.

Le panorama de la filière forêt bois au Gabon en 2019 offre quelques chiffres et informations clés donnés par la DGF, à savoir, (i) superficie et nombre des concessions forestières attribuées : 16 129 654 ha, 97 concessions, (ii) superficie de concessions forestière aménagées : 12 739 939 ha, (iii) superficie certifiées : 2 287 453 ha.

Les Forêts Communautaires faisant l'objet d'une Convention définitive sont au nombre 51 pour une superficie de 259 883 ha. Tandis que celles en Convention Provisoire sont au nombre de 41 et couvrent une superficie de 113 454 ha.

Avant la mesure portant interdiction des exportations de grumes, la production forestière annuelle moyenne était estimée entre 3 et 3,5 millions de m³ de 2007 à 2009.

Juste après cette décision, pour tenir compte des capacités industrielles installées et du temps d'adaptation des opérateurs économiques de la filière forêt bois, cette production de grumes, entièrement dédiée à la transformation locale, est passée de 1,8 millions à 1,4 millions de m³ sur la période de 2010 à 2015. Elle est dominée par une vingtaine d'essences principales (okoumé, okan, padouk, izombé, sipo, tali, kosipo, dibetou, beli, movingui, andoung, ovengkol, ebiara, zingagna, bilinga, niové, ilomba, azobé, iroko, dabema, pachyloba).

Globalement, les taux minimums légaux de transformation de bois de la filière sont respectivement passés de 15% dans la période 1993-1999, à 37% dans la période 2005-2008 puis à 100% à partir de 2010, année d'entrée en vigueur de la mesure interdisant l'exportation des grumes.

La majorité des principaux produits transformés sont composés des sciages, placages déroulés et placages tranchés. Ils sont tous issus du premier niveau de transformation du bois. Ensuite viennent les panneaux de contreplaqués qui sont des produits de seconde transformation. Dans les deux cas, tous ces produits sont destinés à l'export, le marché local occupe une portion négligeable au regard de son alimentation permanente par le secteur informel qui échappe au contrôle de l'administration des forêts.

En fonction des contrats commerciaux, ces produits sont soit verts : en grande partie les sciages ; soit séchés : majoritairement les placages déroulés et tranchés, les panneaux de contreplaqués.

S'agissant de la production des bois en débités (c'est-à-dire sciages, feuilles de placages et panneaux de contreplaqués), elle a fait un bond de 550 000 m³ en 2007 à presque 1 million de m³ en 2015, soit 81% d'augmentation.

D'une année à l'autre, on observe que la production de bois sorties usines est presque entièrement exportée. Les principales destinations d'exportation sont l'Europe et l'Asie dont la part s'est fortement accrue de 65% en moyenne sur la période 2005-2014.

En dépit d'une légère amélioration, les volumes de bois vendus localement sont estimés à environ 10% proportionnellement à la production du secteur formel. Les volumes de bois transformés de ventes locales de 2007 à 2015 sont très faibles et n'ont jamais dépassé le pic de 200 000 m³, en dehors de la période 2009-2010.¹

Il existe au Gabon différents systèmes indépendants de certification de bonne gestion forestière et de légalité. Il s'agit notamment de certificat de gestion durable dont le seul opérationnel au Gabon est (i) le Forest Stewardship Council (FSC) et (ii) le Pan African Forestry Certification (PAFC) Gabon: tous les deux certificats de gestion forestière durable, (iii) le certificat d'origine légal des bois (OLB) : certificat de légalité développé par Bureau Veritas et (iv) le certificat Legal Source (LS) : certificat développé par NEPCON, et le certificat Timber Legality Verification (TLV) : certificat développé par Control Union. Tous ces systèmes de certification totalisent une superficie de 2 287 453 ha.

Dès 2003, l'UE a élaboré le plan d'action FLEGT qui prévoit un ensemble de mesures visant à exclure les bois et produits dérivés de bois d'origine illégale du marché européen, à améliorer l'approvisionnement en bois issu d'une récolte légale et à augmenter la demande de produits légaux. Ce plan d'action est composé de deux axes principaux, à savoir, les APV et le RBUE.

La situation de l'APV FLEGT engagée depuis 2009 entre le Gabon et l'UE en vue de la signature d'un APV, connaît malheureusement un coup d'arrêt à ce jour suite à l'insuffisance de financement des

¹ Rapport sur Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon ; y compris l'identification d'options pour un programme d'appuis au développement économique du secteur industriel du bois.

activités du Comité Technique de Concertation (CTC) et à l'absence de validation par les deux parties d'une feuille de route de négociations.

Enfin, s'agissant de la REDD+, quelques actions ont été menées par le Conseil National Climat (CNC) à travers le Fonds Vert Climat pour une mobilisation optimale des financements. Elles ont consisté à promouvoir l'alignement des interventions du secteur public et privé national et international sur les objectifs REDD+, à assurer l'assurance de la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents. La sensibilisation et la mobilisation des leaders de haut niveau a été assurée par le ROSCEVAC à travers l'animation de plusieurs ateliers et communications dédiés aux membres des organisations de la société civile, aux parlementaires et acteurs des collectivités locales.

Il reste toutefois à :

- Formaliser le cadre national d'intervention (organes de conseil, de coordination nationale, organes d'orientation, de décision, de planification et de gestion tels que comité national, comité interministériel, coordination nationale, conseil scientifique, etc.) ;
- Réaliser les études sur les moteurs de la déforestation et les options stratégiques ;
- Assurer la coordination avec les autres ministères, les autres initiatives pertinentes et le dialogue avec le secteur privé et à élaborer une stratégie REDD au coeur de l'action gouvernementale.

b) Contexte des projets de l'ATIBT

Dans le cadre de ses collaborations à travers des projets internationaux, l'ATIBT met en œuvre de 2013 à 2019, trois projets relatifs au Plan d'action FLEGT, au mécanisme REDD+ et à la certification vérifiée tierce partie.

Le premier projet FLEGT-REDD+ intitulé « intégration de la filière des bois tropicaux d'Afrique Centrale et de l'Ouest dans les mécanismes FLEGT et REDD+ » est financé par le FFEM et a pour objectif global de faire contribuer activement le secteur privé forestier à la gestion durable des forêts tropicales et au développement socio-économique des pays producteurs de bois au travers des mécanismes FLEGT (APV et RBUE) et REDD+.

Le rôle de l'ATIBT est d'accompagner le secteur privé de la filière forêt-bois en Europe et dans cinq pays producteurs d'Afrique pour l'impliquer dans les processus APV FLEGT et RBUE (par de l'information, de la formation, de la communication, des actions de terrain du lobbying, etc. en s'appuyant sur les possibles liens avec la certification forestière et le processus REDD+.

Ce projet a cinq composantes :

- Composante 1 : REDD+ : participation du secteur forestier privé africain au mécanisme REDD+ ;
- Composante 2 : APV FLEGT : sensibilisation et amélioration de la participation du secteur privé africain au processus de négociation et mise en œuvre des APV FLEGT ;
- Composante 3 : RBUE : harmonisation des approches nationales (autorités compétentes) en Europe et reconnaissance de la valeur de certification privée pour la gestion durable des forêts ;
- Composante 4 : RBUE : instauration d'une plateforme d'information pour les sociétés importatrices en Europe ;
- Composante 5 : Capitalisation et diffusion des expériences du secteur privé.

Le deuxième projet FLEGT-IP intitulé « Renforcement des capacités des associations professionnelles du secteur privé forestier d'Afrique centrale et de l'Ouest afin de permettre une meilleure intégration de ce dernier dans le Plan d'Action FLEGT (FLEGT-IP) » est financé par l'UE. Il a

pour objectif d'améliorer la communication entre acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois afin de pouvoir mieux participer au processus de négociation ou de mise en œuvre de l'APV FLEGT dans une sélection de pays producteurs en Afrique. Il s'intègre dans les composantes 2 et 5 du projet FLEGT-REDD+. Les pays producteurs cibles de ces deux projets sont, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la République Démocratique du Congo.

En juillet 2018, l'ATIBT et le PPECF-COMIFAC ont signé un contrat de subvention qui définit une action commune avec le projet FLEGT-IP, à savoir « l'amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie dans les processus FLEGT-REDD ».

c) Objectifs de l'étude

o Objectif général

Conformément aux termes de références, l'objectif général de l'étude est, (Annexe 1), **de réaliser un état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière forêts-bois**, tout en identifiant ceux qui sont concernés par l'obligation de certification et ceux déjà certifiés.

o Objectifs spécifiques

Ces objectifs spécifiques sont :

- Evaluer la situation des sociétés forestières et industrielles, des associations professionnelles et de leurs marchés pour permettre de mieux cibler les actions des projets FLEGT-IP et PPECF ;
- Identifier les associations professionnelles (AP) pour les différentes catégories d'acteurs du secteur privé de la filière forêt bois, et leur représentativité dans le secteur privé forestier gabonais dans le cadre de la mise en œuvre de la certification et processus APV FLEGT ;
- Connaître les canaux de communication privilégiés en fonction du type d'opérateurs.

A cette question centrale sont rattachées des questions connexes formulées sur la base des descriptifs des objectifs spécifiques et des activités à réaliser dans le cadre de l'étude.

Il s'agit notamment de :

- (i.) Quelle est la typologie des opérateurs du secteur privé de la filière forêt-bois ?
- (ii.) Quelle est la typologie et le mode de fonctionnement des associations professionnelles ?
- (iii.) Quels sont les moyens de communication préférés des sociétés forestières et industrielles ?
- (iv.) Quelle représentation semble appropriée pour décrire les maillons de la chaîne d'approvisionnement, de la transformation et des flux des produits du bois au Gabon ?
- (v.) Quels sont les niveaux de priorisation accordés par les acteurs consultés concernant les actions futures des projets FLEGT, les mesures de promotion des PME-PMI/TPE, les modules de formations en gestion durable des forêts, en transformation des bois et en gestion associative ?
- (vi.) Quelles dynamiques de changements peut-on mettre en relief à partir des informations des diagnostics sommaires des trois provinces échantillons sur la période 2013/2018 ?
- (vii.) Quelle est la situation de l'APV FLEGT et de la certification forestière au Gabon ?
- (viii.) Où en est-on avec la faisabilité de la décision présidentielle sur la généralisation de la certification à l'horizon 2022 ?

d) Plan du rapport

Ce rapport comprend une préface une introduction et quatre (4) sections. Dans la préface, le Ministre Chef du Département en charge des Forêts rappelle les axes de la politique du Gouvernement en matière de gestion forestière et de transformation du Bois. Par ailleurs, il encourage les partenariats à tous les niveaux. L'introduction présente les éléments caractéristiques du contexte de la filière forêt-bois au Gabon ainsi que le contexte des projets de l'ATIBT. *La section 1* « méthode de travail » traite

des différentes étapes de l'étude, les résultats de l'étude bibliographique, la méthodologie de collecte des informations manquantes et méthodes d'analyses. *La section 2 « Résultats »* expose sur la chaîne de production, la cartographie des acteurs, la typologie des groupes d'acteurs, description des associations professionnelles. *La section 3 « Conclusions »* présente un récapitulatif de l'ensemble des acteurs privé, les forces, faiblesses, opportunités et risques pour chacun des groupes. *La section 4 « Recommandations »* propose diverses préconisations en lien avec les formations, le plan de communication, le plaidoyer commun intersyndical, l'APV FLEGT et la certification forestière, les résultats des enquêtes/interviews et l'approfondissement de la connaissance sur le secteur.

e) Les livrables

Sur la base des résultats des activités les experts élaboreront :

- Un rapport d'analyse des écarts par rapport aux résultats attendus ;
- Des modèles des questionnaires à transmettre aux différents acteurs et modèles d'enquêtes pour guider les entretiens ;
- L'ensemble des résultats des interviews et d'enquêtes ;
- Un rapport d'étude de l'état des lieux du secteur privé de la filière forêt bois ;
- L'annuaire à jour des acteurs du secteur privé ;
- Une présentation synthétique de l'étude.

Section 1 : Méthode de travail

1.1 Introduction

Pour atteindre l'objectif général de l'étude, les experts ont élaboré un plan de travail assis sur la méthodologie comportant sept (7) points :

- la préparation et le démarrage de l'étude ;
- la revue documentaire ;
- l'analyse de gaps/lacunes d'information ;
- l'élaboration des supports de collecte et d'analyse des données manquantes ;
- la collecte, le traitement et l'analyse des données et informations recueillies ;
- la restitution des résultats et principales conclusions ;
- la réflexion prospective et les recommandations de l'étude.

De manière globale, la méthodologie de l'étude a consisté à collecter des informations sur la base de différents moyens suivants, (i) la revue bibliographique, (ii) les interviews à travers un guide d'entretien, (iii) les enquêtes à travers des questionnaires et (iv) des visites de terrain.

Conformément aux Termes de Référence la base opérationnelle de l'étude est Libreville, toutefois des missions de terrain seront effectuées à l'intérieur du pays, notamment sur trois sites identifiés : Libreville (et son bassin industriel : N'KOK), Port-Gentil et Lastourville, respectivement dans les provinces de l'Estuaire, l'Ogooué Maritime et l'Ogooué Lolo.

1.2 La revue documentaire

Il s'est agit d'assurer une webographie en collectant toutes les sources pertinentes d'information en lien avec la problématique de l'étude et de consulter certains supports physiques selon leur disponibilité auprès des associations professionnelles.

De nombreuses études sur la filière forêt-bois ont été réalisées au Gabon et dans le Bassin du Congo. Ci-dessous illustrées, quelques références bibliographiques relatives aux actions des initiatives, études ou stratégies.

Il s'agit de :

Commission Economique pour l'Afrique (2015). Document de discussion de la 39ième Session du Comité Intergouvernemental d'Expert de l'Afrique Centrale. Thème : "Développer l'Industrie Forestière pour la Transformation Structurale des Économies d'Afrique Centrale" Brazzaville, République du Congo, 04 – 06 mars 2015

COMIFAC (2015). Plan de convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (2015-2025)

OAB (2004). Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique: plan d'action propose par la conférence ministérielle de l'organisation africaine du bois, 51p

OIBT, FAO et ATIBT (2013). Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo, 321 p.

TECSULT (2002). Étude sur la filière bois au Gabon. 158 p

ODYSSE DEVELOPPEMENT (2005). Etude sur la contribution du secteur forestier à l'économie gabonaise. 226 p

AMADOU BA ; GAMIFI PLANET FINANCE (2009). Problématique de l'accès aux services financiers pour la toute petite entreprise au Gabon. 8p

PAPPG (2010). Mesures prioritaires d'urgence pour l'accompagnement à l'industrialisation spécifiques aux petits permis forestiers». Rapport d'études, 13 p

PAPPG (2010). Accompagnement des titulaires inscrits au PAPPG et des PME partenaires dans leur projet d'industrialisation. Rapport de mission Industrie du Bois, 98 p.

CODIFOR (2011). Rapport Final Projet de renforcement du dispositif de formation professionnelle. 94 p.

LESCUYER G., CERUTTI P.O., MANGUIENGA S.N. ET BI NDONG L.B (2011). Le marché domestique du sciage artisanal à Libreville : état des lieux, opportunités et défis. Document Occasionnel 63. CIFOR, Bogor, Indonésie. 36 p

REPUBLIQUE DU GABON (2013). Développement du secteur privé. Rapport final de l'étude économique et sectorielle, 31 p.

BANQUE MONDIALE (2016). Rapport sur Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon ; y compris l'identification d'options pour un programme d'appuis au développement, 70 p

LOI N°016/01 portant code forestier en République gabonaise

PAPPG/BIB/FRM (2013). Rapport diagnostic de la filière Forêt-Bois, Libreville, 27 Avril 2013, 38p

1.3 Prétypologie des groupes d'acteurs

1.3.1 Description des activités dans la filière forêt-bois

Avant de présenter les acteurs privés dans la chaîne de production, il est important de présenter les principales activités dans la chaîne de production et de commercialisation du bois. Les domaines structurants de la filière forêt-bois sont la gestion forestière durable, le développement de l'industrie forestière et le commerce du bois.

Les activités menées sont entre autres, l'exploitation des produits forestiers et des produits autres que le bois d'œuvre, l'industrie de transformation du bois, la commercialisation des produits sur le marché local et le marché international. Les différentes politiques, les stratégies, les programmes, les plans d'actions et les projets sont mis en œuvre au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes (secteur public, secteur privé, collectivités locales, associations professionnelles, populations).

Buttoud (1991), parlant de la structure d'une filière-bois industrielle, indique que la filière-bois regroupe l'ensemble des stades de production et de commerce associé à l'utilisation d'une ressource de base qui est le bois. Ainsi, on distingue dans l'évolution du processus, de l'amont à l'aval quatre (4) stades essentiels (voir aussi Figure 2) :

- a. 1er stade : La sylviculture (aménagement dans la Figure 2) : c'est l'activité de gestion des forêts correspondant à la production de bois sur pied, c'est à dire d'arbres non encore récoltés. A ce stade, le principal facteur de production considéré est la terre. Les forêts en Afrique font parties généralement du patrimoine de l'État, qui est à la fois le propriétaire et le gestionnaire. L'entrée en forêt des entreprises d'exploitation forestière se fait en versant à l'État des taxes dont le montant correspond à la valeur de production ;
- b. 2ème stade : L'exploitation forestière : Pour les différents opérateurs que sont les exploitants forestiers, c'est une activité à la fois technique et commerciale. Les arbres sur

Les grumes sont transformées en grumes façonnées, débardées et classées. Ces grumes vont être vendues à l'exportation, sur le marché local ou mises à la disposition des transformateurs. Dans ce cas de figure, l'exploitant peut également jouer le rôle d'industriel en s'approvisionnant à partir de ses propres concessions.

- c. 3ème stade : La transformation industrielle : Cette étape correspond aux différents stades de première et seconde transformation industrielle. La nature des produits issus de cette transformation dépend de la technologie utilisée pour la mise en valeur du matériau-bois. Plusieurs sous-ensembles peuvent être mentionnés (Figure 1). Il s'agit notamment :
- Pour la première transformation des activités de :
 - scierie, avec la production des sciages et traverses ;
 - la fabrication par déroulage des placages déroulés et de contre-plaqués ; des panneaux, des panneaux de particules ou des fibres ;
 - la fabrication par tranchage des placages tranchés ;
 - la fabrication de pâtes à papier et du carton.
 - Pour la seconde transformation des activités utilisant les produits provenant de la première transformation pour obtenir des produits finis ou semi-finis. La plupart des statistiques auxquelles on se réfère pour analyser les principales activités mettant en œuvre les bois tropicaux correspondent à l'exploitation forestière, aux sciages, aux placages (déroulés ou tranchés) et aux contre-plaqués.

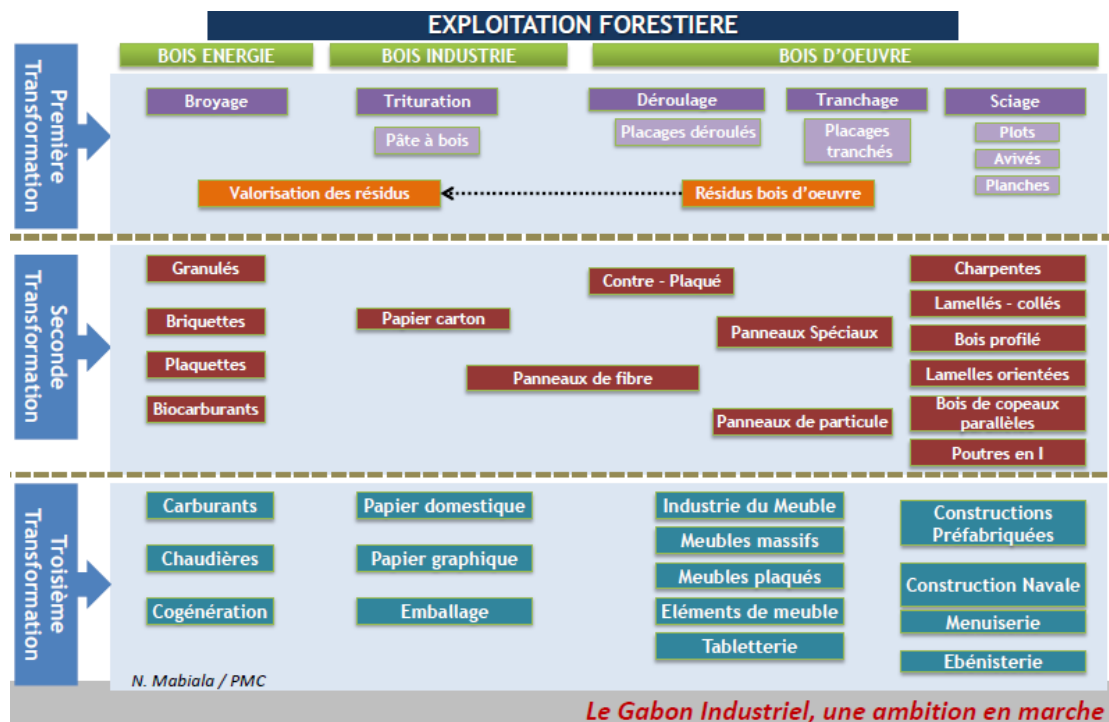


Figure 1 : Activités et produits de l'industrie de bois par degré de transformation (Source : Forum national de l'industrie. Atelier forêt-bois, Libreville. RG/MIM 2013)

- d. 4ème stade : La distribution commerciale : A ce stade, on s'attelle à rassembler les produits issus des transformations précédentes et à les proposer aux différents consommateurs. Dans ce cas, plusieurs opérateurs interviennent à des niveaux divers de la filière-bois jouant ainsi un rôle prépondérant dans le développement du marché.

Une filière forêt bois est donc l'ensemble différentes étapes technologiques de production que subit le bois (ici il s'agit du bois produit de rente). Elles permettent de passer, par la transformation, de la matière première brute au produit semi-fini ou fini qui sera vendu sur le marché. Ainsi, le bois va subir, après l'exploitation forestière, plusieurs transformations dans les unités de production (scieries, usines

de déroulage et de tranchage, menuiseries industrielles et ébénisteries) ayant des caractéristiques différentes tant au niveau structurel que technologique.

AMONT
AVAL

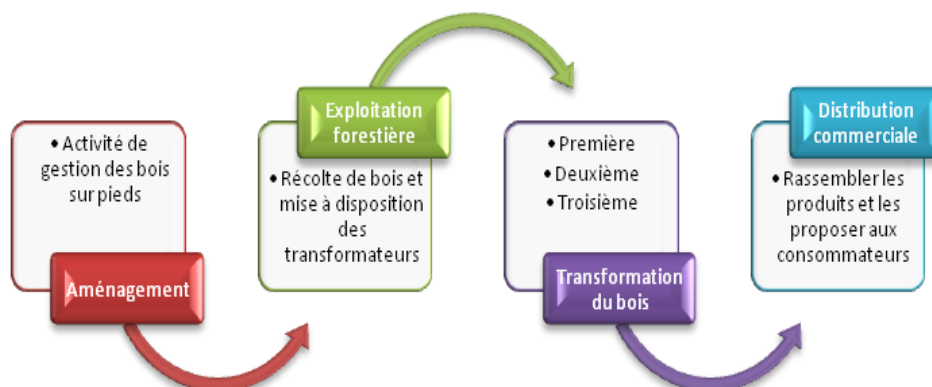


Figure 2 : Schéma des principales activités d'amont en aval du compartiment de la filière forêt-bois (source : Fiche technique de EGG, 2019)

1.3.2 Identification des acteurs

Dans la filière forêt-bois, on y distingue en général plusieurs profils d'acteurs. Les acteurs privés principaux, intervenant dans les activités décrites dans le paragraphe précédent sont :

- Les exploitants/aménagistes forestiers ;
- Les industriels transformateurs de bois ;
- Les négociants ;
- Les importateurs ;
- Les exportateurs ;
- Les transporteurs ;
- Les logisticiens ;
- Les transitaires.

Dans les figures suivantes, qui montrent respectivement les flux de matières bois (Figure 3) et les flux monétaires dans la filière forêt-bois (Figure 4), ces acteurs sont classés par type d'activité.

Dans ce schéma les activités d'aménagement forestier sont mises en oeuvre par l'exploitant forestier lui-même. Le schéma ne tient pas compte des interventions des acteurs privés tels que les sous-traitants (bureaux d'études, agréateurs, transporteurs).

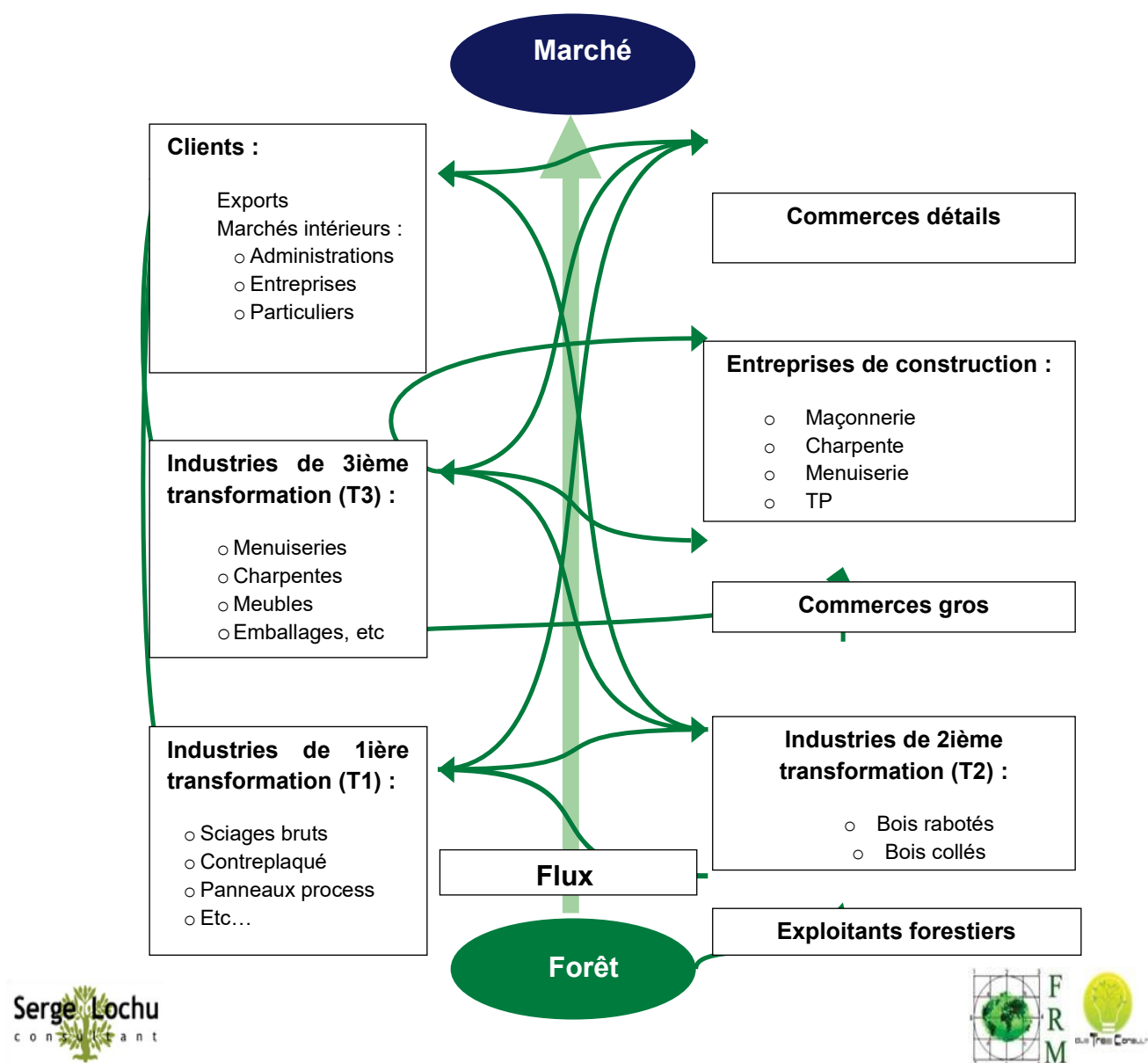


Figure 3 : Flux de matières de la filière forêt-bois (source : Etude diagnostic et prospective de la filière bois au Gabon, 2013)

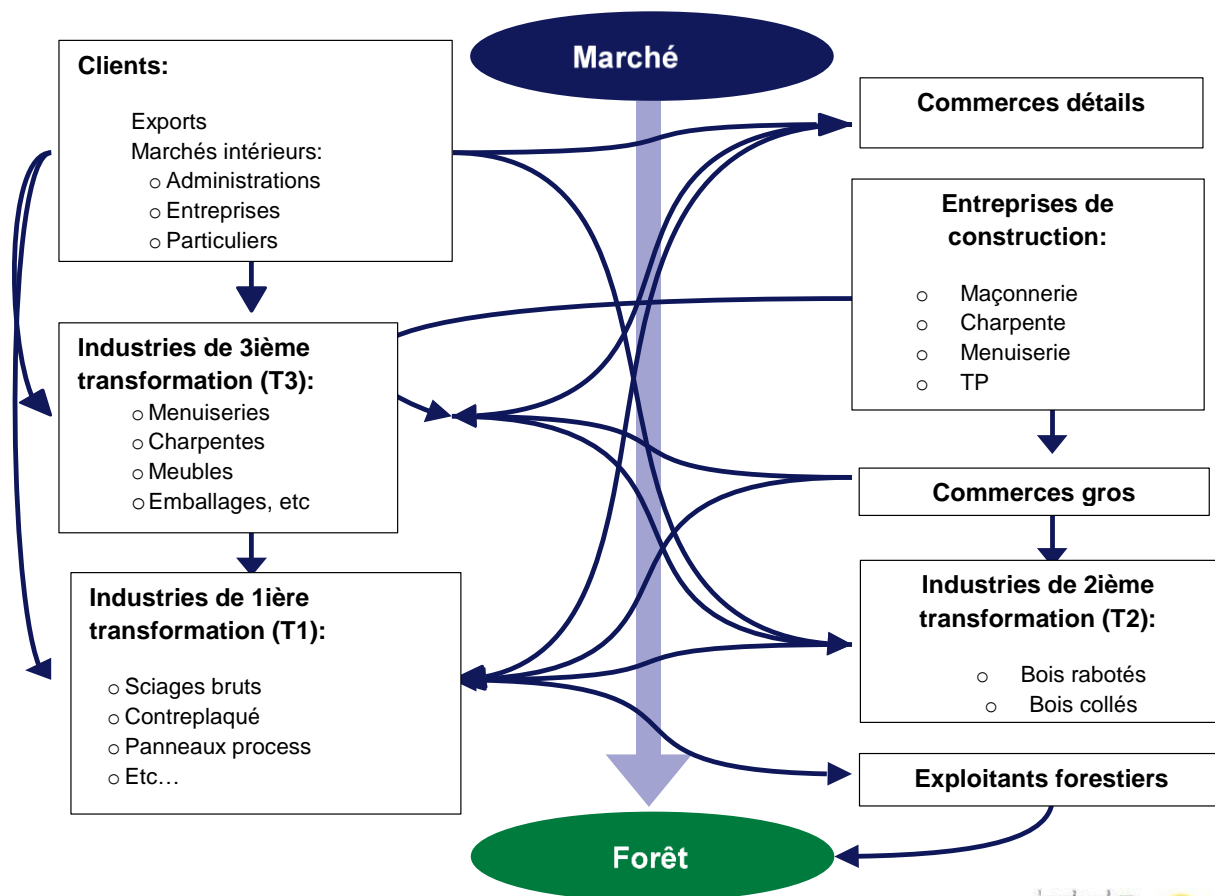


Figure 4 : Flux monétaires de la filière forêt-bois (source : Etude diagnostic et prospective de la filière bois au Gabon, 2013)

D'autres parties prenantes influencent également dans la filière forêts-bois. Même s'ils ne sont pas

des acteurs privés, nous souhaitons les mentionner, car ils interviennent de différentes manières dans le développement du secteur. Il s'agit :

- des associations professionnelles/syndicats ;
- des bailleurs de fonds ;
- des administrations du secteur public ;
- des bureaux d'études ;
- de la société civile ;
- des établissements de formations et de recherches.

La figure suivante montre l'ensemble des acteurs intervenant dans la filière forêt-bois.

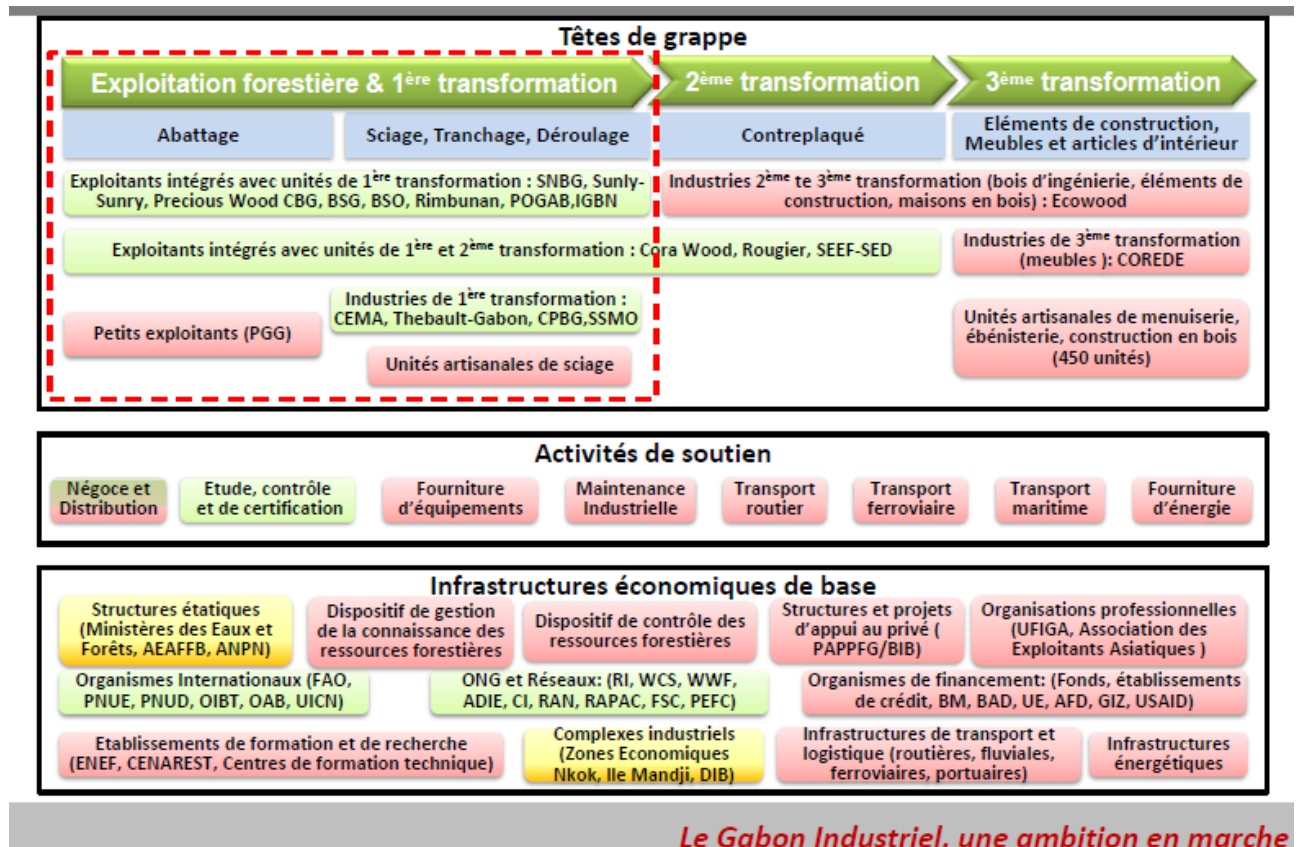


Figure 5 : Ensemble des acteurs impliqués dans la filière forêt-bois (Source PSGE 2011)

1.3.3 Description des groupes d'acteurs

La caractérisation des principaux groupes d'acteurs concernés par la gestion durable des ressources naturelles en général et de la filière forêt-bois en particulier permet de distinguer trois groupes.

Groupe 1 : **acteurs primaires** concernés au premier rang par la gestion durable des concessions forestières et les unités de transformation du bois. Il s'agit :

- des **opérateurs économiques** disposant à la fois: d'une concession forestière et d'une unité de transformation du bois (intégration verticale) et ceux attributaires d'une concession forestière ou ayant une unité de transformation du bois uniquement (intégration horizontale) des sous-secteurs forêt, industriel et commercial du bois, représentés par les **sociétés forestières, industrielles et commerciales**.

Pour les sociétés intégrées verticalement, leur principale source d'approvisionnement en grumes est issue de l'exploitation forestière de leurs concessions. Leur maintien dans lesdits sous secteurs dépend de la durabilité desdites concessions forestières à travers les Plans d'Aménagement (PA) des forêts et les Plans d'Industrialisation (PI) ou les Plans de Développement Industriels (PDI) soumis préalablement à l'administration forestière, pour validation.

Ensuite, les plans validés feront l'objet de contrôle, de suivi et d'évaluation sur l'ensemble de la chaîne de production : c'est le processus de traçabilité.

Enfin, on a éventuellement le cas d'acteurs des secteurs forêt/bois spécialisés uniquement dans le négoce du bois (grumes et/ou produits dérivés du bois).

- des **prestataires de services spécialisés** qui opèrent dans les différents sous-secteurs et notamment les bureaux d'études, les consultants individuels, les populations riveraines : Ils tirent beaucoup de leurs moyens d'existence de la présence des plantations.
- des **riverains** usagers notamment les Organisations villageoises de gestion participative et communautaires des forêts ;
- des **Associations professionnelles** de la filière forêt bois.

Groupe 2 : acteurs secondaires :

- **L'Administration Centrale** en charge des forêts : Structure étatique dont la première mission est l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles et le développement de l'industrie du bois. Elle assure le contrôle, le suivi et l'évaluation des activités relatives à :
 - l'aménagement des forêts à travers la Direction Générale des Forêts;
 - l'industrie, le commerce du bois, et la valorisation des produits forestiers autres que le bois (ICBVPF) par l'entremise de la Direction Générale ICBVPF;
 - l'exécution des activités menées au sein de la filière forêts-bois (EAFFB) par la structure sous-tutelle qu'est l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêts-Bois (AEAFFB).
- **L'Administration décentralisée** représentée par les Services déconcentrés des Eaux et Forêts (Direction Provinciale et Service Départementale) et les collectivités locales. Elle contribue à la protection et à la conservation des forêts et veille au maintien d'un climat sécurisé et paisible pour la gestion durable des ressources naturelles.
- la **société civile** regroupant les ONGs d'appui, les associations de développement des villages et celle des associations professionnelles du bois,

Groupe 3 : acteurs tertiaires

- le Gouvernement constitué d'autres Ministères concernés notamment le Ministère en charge de l'Économie, le Ministère en charge du Transport, le Ministère en charge de la Justice, le Ministère en charge de l'Industrie et des Investissements privés, le Ministère en charge du Travail, le Ministère en charge de la Recherche Scientifique, le Ministère en charge des PME/PMI; le Ministère de la Santé, etc.

Le Tableau 2 présente respectivement (i) leurs caractéristiques, leurs intérêts et leurs potentialités ; (ii) l'analyse des acteurs en présence

Tableau 1 : Analyse des groupes d'acteurs intervenants dans la gestion durables des ressources naturelles de la forêt-bois

Acteurs	Caractéristiques	Le problème	Potentialités	Modalités de participation
Acteurs primaires				
Opérateurs économiques (sous secteur industrie et	Sociétés privées. Diversement Intéressées ou	Accès limité aux marchés réglementés (Européen) ; Sous valorisation des	Volonté de gagner de nouveaux marchés	Collaborer et se conformer aux exigences légales

Acteurs	Caractéristiques	Le problème	Potentialités	Modalités de participation
commerce du bois)	impliquées dans l'aménagement et par la certification forestière. Niveaux variés dans la transformation du bois	produits transformés Faible expérience technique en traçabilité des produits transformés Capacités financière et technologiques variées	Volonté d'adaptation aux changements nécessaires par la certification et la mise en place d'un système de traçabilité	notamment le respect des règles d'exploitation, normes nationales d'aménagement des forêts et de traçabilité des produits transformés
Prestataires spécialisés en exploitation, aménagement des forêts et transformation du bois	Bureaux d'études ou consultants individuels	Insatisfait des conditions de travail (rémunération, outils matériel de travail et de protection) et des moyens d'existence. Faible connaissance des PCI et faible capacité en matière de certification forestière et de traçabilité du bois	Effectifs satisfaisants Ouvriers expérimentés Ouverts aux changements nécessités par la certification forestière	Exécuter les activités de leur compétence dans le respect des règles et principes de certification de la GDF et de la traçabilité des produits
Les riverains usagers notamment les Organisations Villageoises de Gestion Participative et communautaires des Forêts	Structures villageoises faiblement organisées pour participer à la gestion durable et sans autonomie financière	Volonté d'améliorer leurs revenus tirés de la congestion, revendiquant parfois le recrutement des riverains diplômés dans le personnel d'encadrement des sociétés et parfois difficile collaboration	Participent aux activités alternatives, dénonciation des coupes illicites et contre le braconnage. Constitue une main d'œuvre pour le reboisement et le travail dans le chantiers forestiers et les industries locales du bois	Renforcer les activités de sensibilisation des populations riveraines, de reboisement et d'exploitation et de transformation ds bois
Les Associations professionnelles de la filière forêt bois	Regroupement des sociétés forestières et/ou de transformation industrielle di bois	Nécessité d'une meilleure structuration de ces associations pour mieux agir au sein de la filière forêt bois	Défense des intérêts de leurs membres respectifs et force de proposition	Organisation interne et constitution d'une plate-forme intersyndicale
Acteurs secondaires				
Ministère des Forêts, de l'Environnement chargé du Plan Climat	l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles et le développement de l'industrie du bois Chargé du suivi de la mise en œuvre des outils de gestion Assure la légalité de la fonction d'exploitants forestiers et d'industriels du bois	Faibles capacités opérationnelles et financières à mettre en place un système de certification forestière, APV FLEGT/RBUE et traçabilité du bois Faible intérêt de certains agents à travailler sur le terrain à cause des conditions inappropriées Lenteur administrative dans la prise des décisions	Volonté politique exprimée pour la gestion durable des ressources naturelles dans divers documents de politique et de stratégie Validation des plans d'aménagement forestiers , ouverture aux changements liés à la certification et APV FLEGT	Créer les conditions nécessaires pour la réussite des processus (gestion durable, aménagement, certification, APV FLEGT) Renforcer les activités de suivi évaluation des plans d'aménagement ainsi que la surveillance des forêts
Administration décentralisée (communes, association des communes riveraines)	Collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.	Besoins d'amélioration des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles	Sert de structure de facilitation au règlement des conflits entre populations et les représentants de l'administration forestière	Assurer le maintien d'un climat de paix
Société civile	Organisations de la	En attente de meilleurs	Peuvent donner des	Appui technique

Acteurs	Caractéristiques	Le problème	Potentialités	Modalités de participation
(ONG, Association de développement des villages riverains)	société attentives aux conditions socio économiques des villageois.	appuis financiers pour la réalisation des infrastructures socio communautaires	conseils et appuis techniques et le maintien d'un climat de paix auprès des populations	pour les ONGs et maintien d'un climat de paix pour les associations de développement
Acteurs tertiaires				
Autres Ministères (en charge du commerce et de l'industrie, du travail, justice, transport, économie, recherché, etc.)	Interviennent dans les domaines du commerce et l'industrie du bois suivi des conditions sanitaires, de l'orientation du développement et des conditions fiscales, des recherches sur la sylviculture des essences	Faible connaissance des procédures de certification forestière Faible suivi des transactions commerciales et industrielles du bois Faible suivi des travailleurs opérant sur les chantiers Faible coordination des entités administratives impliquées dans les activités de la filière forêt bois.	Meilleur suivi des transactions commerciales et industrielles du bois Volonté de renforcer les collaborations	Collaborer pour le renforcement de la synergie et la complémentarité entre institutions Créer un partenariat avec les agences internationales et améliorer les méthodes et techniques de gestion

Conformément aux Termes de Référence, l'étude se focalise sur les acteurs du secteur privé de la filière bois, et plus précisément sur le groupe d'opérateurs économiques du groupe primaire présenté dans le tableau précédent.

La pré-typologie établie montre qu'on rencontre trois (03) groupes d'acteurs du secteur privé directement impliqués (Figure 4). Il s'agit des groupes suivants :

Groupe 1 : Sociétés Intégrées Verticalement : Détentrices de concessions forestières et d'unités de transformation du bois ;

Groupe 2 : Sociétés Intégrées Horizontalement : Détentrices d'unités de transformation du bois;

Groupe 3 : Sociétés Intégrées Horizontalement : Détentrices de superficies forestières aménagées.

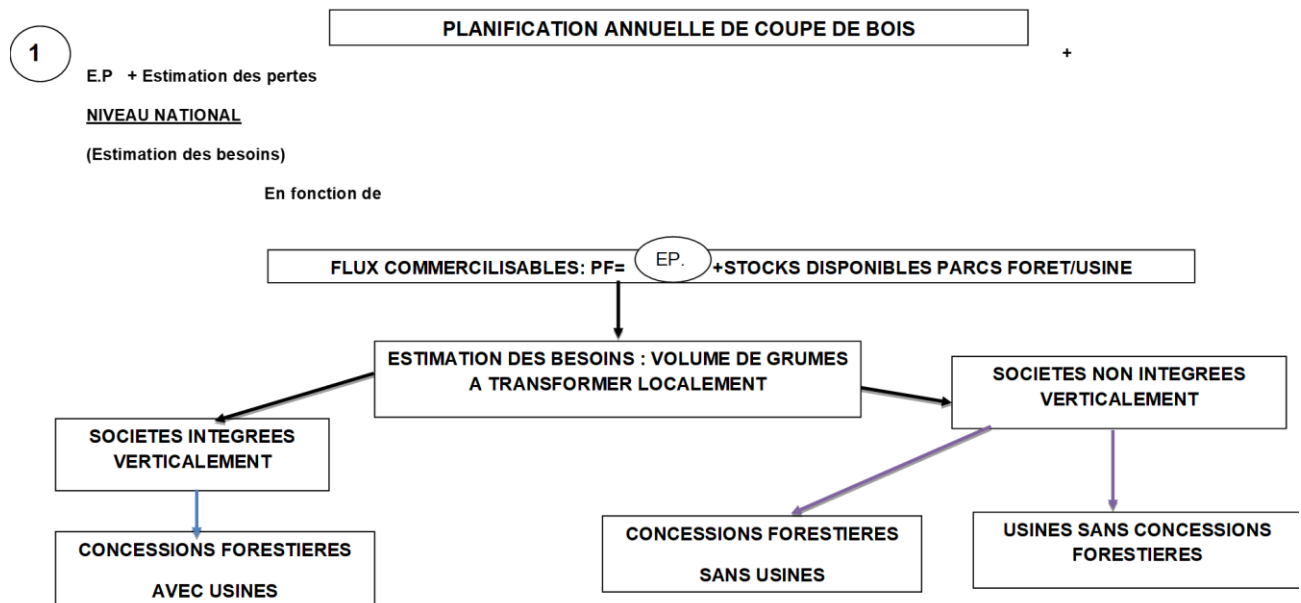


Figure 6 : Schéma des possibilités de prédiction et de planification de la coupe annuelle de bois au niveau national (source : N'SITOU MABIALA, document de travail, 2008)

1.4 L'analyse des lacunes d'information bibliographique

L'analyse bibliographique a porté sur des problématiques spécifiques de la filière forêt bois, ainsi que sur la mise en œuvre des recommandations des différentes études et documents de stratégie ou d'initiatives.

Les informations bibliographiques chiffrés les plus récents sur la filière forêt bois datent de 2013.

La première lacune à laquelle cette étude a été confrontée est l'absence de statistiques récentes sur la filière forêt-bois. Les données existantes sur les structures impliquées, la gestion durable des forêts, la production des grumes, les flux entrées et sorties usines, les volumes mis sur les marchés national et international sont peu connues et disparates. Elles ne couvrent pas l'ensemble des acteurs de la filière pour une période donnée.

L'analyse des rapports d'études et de documents de stratégie ou d'initiatives a montré que de nombreuses recommandations émises pour améliorer la gouvernance forestière, pour le développement de l'industrie, les besoins de formations n'ont jamais été prises en compte.

A titre illustratif, quelques fiches d'analyses bibliographiques sont présentées à l'Annexe 2.

Une analyse détaillée d'informations disponibles en 2013 pour les provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué Maritime, et de l'Ogooué Lolo a été effectuée pour préparer les activités de collecte de données sur le terrain, comme évoqué dans la Paragraphe 1.1.

Les informations présentées proviennent de, pour l'activité forestière, et pour l'activité industrielle des fiches techniques préparées par le Bureau Industrie Bois intégré au Projet d'Aménagement des Petits Permis Forestiers Gabonais (PAPPFG) dans le cadre de la phase préliminaire de l'Etude Diagnostic et Perspective du Secteur Forêt Bois du Gabon,

1.4.1 Analyse détaillée de la province de l'Estuaire

En ce qui concerne l'activité forestière en 2013, la province de l'Ogooué-Lolo comptait une superficie totale attribuée de 999,826 ha dont quatre (4) CFAD validés et sept (7) CPAET ; tandis que le reste des superficies est non aménagée.

Au cours de la même étude, 54 entreprises industrielles avaient été visitées en 2012 pour la préparation des fiches techniques.

▪ Principaux enseignements

D'une manière générale, les principaux problèmes identifiés lors de ces visites dans l'Estuaire sont :

- Les difficultés d'approvisionnement en matière première (unités de 1^{ère} et 3^{ème} transformation) ;
- Les problèmes de transport dus aux infrastructures déficientes dans l'ensemble (réseau routier et ferroviaire) avec pour corollaire l'augmentation du coût de transport de la matière première au regard de l'éloignement des sites d'exploitation forestière et des unités de transformation du bois;
- La rareté d'une main d'œuvre qualifiée :
 - o Absence d'écoles ou de centres de formation aux métiers de la 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois au Gabon;
 - o Formation du personnel opérant sur des machines de haute technologie (dérouleuses, trancheuses, affûteuses numériques, etc.) assurée uniquement sur

le lieu du travail, soit par le fabricant du matériel lors de son installation soit par le personnel d'encadrement qualifié (cas de scieries de grandes capacités, unités de déroulage et tranchage) ;

- o Les formations existantes sont orientées essentiellement vers les métiers de la 3^{ème} transformation (menuiserie, ébénisterie). Certains Chefs d'entreprise ont mentionné une inadaptation de ces formations par rapport à leurs attentes.
- Un marché local restreint (pouvoir d'achat faible) ;
- Les difficultés de gestion et le manque de stratégie de valorisation des déchets (absence de filières structurées de valorisation ou d'élimination des déchets) ;
- L'ampleur des activités du secteur informel (exploitation illégale de la forêt, perte de biodiversité et de recettes fiscales, concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises légalement constituées).

▪ Approvisionnement grumes

o Situation des unités de 1^{ère} transformation

Au sens de la présente note, une entreprise est dite intégrée lorsqu'elle dispose à la fois d'une ou plusieurs concessions forestières et d'une ou plusieurs unités de transformation du bois. Dans le cas contraire, elle est dite non intégrée, car ne disposant que d'une concession forestière ou d'une unité de transformation du bois. Ces unités industrielles non intégrées éprouvent d'énormes difficultés pour assurer et pérenniser leur approvisionnement en grumes.

Elles sont donc totalement dépendantes des exploitants forestiers et ont du mal à sécuriser leurs investissements. Les éléments de synthèse ci-dessous correspondent aux observations et enseignements à tirer en matière d'approvisionnement grumes, après les visites des unités de transformations situées dans la province de l'Estuaire.

D'une manière générale, on note que :

- Les unités de transformation du bois visitées se situent en 1^{ère} zone d'exploitation forestière et sont donc très éloignées des zones actuelles d'exploitation (2^{ème} et 3^{ème} zone).
- Les coûts d'exploitation du m³ de bois et de transport sont particulièrement élevés et cela a une incidence sur le prix de revient de la matière première. De plus, l'état actuel des infrastructures routières et ferroviaires ne facilite pas l'acheminement régulier et permanent des produits vers la zone de l'Estuaire (1^{ère} zone).
- o Les scieries artisanales, voire même industrielles qui ne disposent pas de leurs propres sources d'approvisionnement (unités non intégrées) sont donc dépendantes des exploitants forestiers et sont généralement confrontées à un manque régulier de matière première.
- o La suspension de l'attribution des Permis de Gré à Gré (PGG) depuis 2009 affecte considérablement les scieries artisanales de l'Estuaire. Les PGG ont en effet pour vocation d'approvisionner les unités de transformation locales en grumes (Cf. article 3 du Décret n°0725/PR/MEFEPA fixant les conditions d'attribution du permis de Gré à Gré). Les attributaires de ce type de permis sont donc les principaux fournisseurs des scieries artisanales et moyennement industrialisées.
- o Les fournisseurs potentiels de grumes actuels sont principalement les propriétaires de CFAD (Rougier, CBG, BSO, etc.). Ces derniers livrent prioritairement leurs productions dans leurs propres unités de transformation. Les essences ne pouvant pas être transformées dans leurs usines sont vendues aux tiers. Ainsi, une société forestière exploitant essentiellement de l'okoumé ne possédant qu'une scierie cèdera les grumes de qualité déroulage à un tiers. De même un exploitant forestier cèdera également à un tiers les volumes excédentaires ou non utilisés de certaines essences communément appelés "bois divers".

Un équilibre semble donc s'être instauré entre les exploitants forestiers possédant des unités de transformation dites intégrées et les unités nonintégrées de grande capacité.

Par contre cet équilibre est faussé au niveau des petites unités industrielles et artisanales qui sont dans l'impossibilité de suivre le prix d'achat du m³ des grumes imposées par les grandes entreprises forestières.

○ **Approvisionnements en okoumé**

L'approvisionnement des unités de transformation du bois consommant l'okoumé met en exergue les constats suivants :

- Pas de problème majeur d'approvisionnement dans les grumes de qualité déroulage (bonne qualité) dont le prix de vente sur le marché local reste attractif. Néanmoins, les unités non intégrées demeurent dépendantes des conditions actuelles du marché (Ex. : THEBAULT qui est en sous production pour cette raison, avec une capacité industrielle de consommation théorique de 4 900 m³ et une consommation. Réelle de 3 700 m³) ;
- Les grumes okoumé de basses qualités (qualifiées « d'irrecevable » à l'époque du monopole SNBG) ne sont plus exploitées ou très peu d'une manière générale. Les exploitants forestiers ne les produisent que dans la limite des capacités de consommation de leurs propres unités de transformation. Ceci explique en partie la baisse conséquente des approvisionnements des grumes de basse qualité vers Libreville et ses environs.
- Depuis l'arrêt des exportations des grumes en novembre 2009, on observe de façon générale que les exploitants forestiers ont modifié structurellement leurs politiques de production pour des raisons de rentabilité vraisemblablement. De plus, cette décision a eu un impact non négligeable sur les activités des Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) qui sont en baisse. Initialement, ces entités ne disposant pas d'une industrie de transformation du bois ont connu et subi plusieurs événements : retour au domaine de leurs permis pour non-paiement des arriérés des taxes, absence de mise en œuvre de plans d'aménagement forestier, non attribution des PGG depuis plus de deux (2) ans. Tout cela a considérablement freiné l'exploitation des grumes de basse qualité.

○ **Approvisionnement en bois divers**

S'agissant de l'approvisionnement des usines en bois divers. Il a été constaté que :

- Les bois divers sont transformés par les exploitants forestiers possédant leurs propres usines ou cédés à des tiers si les prix restent attractifs. Les essences qui ne rentrent pas dans ces critères ne sont pas inutilement exploitées.

En conclusion et au regard de ce qui précède on peut dire que les approvisionnements en grumes sont donc limités et cette situation entraîne sur le marché local une surenchère empêchant ainsi les petites structures (scieries de capacités moyennes et artisanales) de s'approvisionner à des tarifs compétitifs. Ces petites unités sont alors contraintes de réduire, voire stopper leur production, faute de matière première disponible. Cette problématique notoire constitue un des freins au développement des activités de transformation du bois qui n'ont de valeur que s'il y a une garantie et une pérennisation de la source d'approvisionnement en grumes. Au-delà du coût d'accès à la matière, il y a aussi à l'origine un vide en termes de mercuriale (c'est-à-dire un Prix Minimum Garantie: PMG) pour la commercialisation des grumes sur le marché local, tenant compte des aléas et des difficultés d'exploitation forestière

▪ **Situation des unités de 2^{ème} et 3^{ème} transformation**

D'une manière générale :

- Absence d'unités de grande capacité dans le domaine de la 3^{ème} transformation ;

- Les unités de moyenne capacité (exemple MBA) s'approvisionnent en matière première à des prix élevés auprès des unités de transformation du secteur industriel et semi-industriel. Ce qui obligatoirement a une incidence sur le coût du produit final ;
- Ces unités font à la fois de la menuiserie (10 à 20 % de leur activité) et du meuble ;
- Les unités artisanales n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour acquérir de la matière première à des prix aussi élevés auprès de grandes scieries (Rougier, BSO, SBL, etc.). Leurs principaux fournisseurs sont alors les scieries artisanales qui, elles-mêmes, connaissent de grandes difficultés d'approvisionnement en grumes. Elles consomment actuellement des produits dont l'origine et la légalité ne sont pas toujours clarifiées : achat de bois dans les dépôts de bois ou des quincailleries de la place dont les principaux fournisseurs sont ceux du secteur informel ;
- Le séchage du bois, un des paramètres indispensables à la bonne exécution et la qualité des travaux de menuiseries et d'ébénisterie, est inexistant à l'exception de MBA citée ci-dessus.

▪ **Production**

Cette partie présente succinctement les principaux éléments à retenir dans les différentes catégories d'unité de transformation du bois.

○ **Complexe industriel SNBG**

La mise en production de ce complexe industriel (comportant une unité de tranchage, une unité de déroulage et une unité de sciage) est prévue pour inf 2013 particulièrement pour les deux dernières unités citées, la première étant déjà en fonction. La Direction Générale de la SNBG estime la consommation grumes mensuelle à 25 000 m³ pour l'ensemble du complexe.

Une visite du site par le BIB est programmée très prochainement et fera l'objet d'une note technique spécifique. Toutefois, compte-tenu des difficultés d'approvisionnement en grumes soulignées plus haut, il est vraisemblable que la SNBG se heurte aux mêmes difficultés d'approvisionnement et concurrence fortement les petites industries de transformation du bois pour l'accès à la matière première.

○ **Usines de déroulage et de tranchage (Ex : Precious Woods, TRANSBOIS)**

- Investissements importants (entre 5 et 10 milliards de francs CFA) ;
- Bonne impression d'ensemble ;
- Matériel entretenu et outils performants ;
- Rythme de production soutenu.

○ **Scieries de grande capacité (Ex SOMIVAB et HTG)**

Cas de SOMIVAB :

- Spécialisation dans l'usinage de bois hydraulique (Azobé, Okan) en 1^{ière} et 2^{ème} transformation du bois ;
- Outils de production performants ;
- Matériel neuf (monté en 2009) et de bonne qualité ;
- Très bonne qualité de travail ;
- Formation du personnel sur le lieu de travail par le personnel d'encadrement.

Cas d'HTG

- Matériel et mécanisation sommaires (essentiellement des bâtis de petits diamètres et des chariots simples)
- Capacité de production importante (8 000 à 10 000 m³ débités/mois) compte-tenu du nombre important de bâtis (8 au total) et du très faible taux de transformation. La production est essentiellement composée d'équarris et de plots à rendement très élevé, que l'on peut

difficilement considérer comme des produits transformés. La légalité de ces produits « dits transformés » reste discutable.

▪ **Scieries de moyenne capacité (Ex. IBNG, TBNI, XYLOS...)**

- L'état de l'outil de production est très contrasté et diffère d'un opérateur à l'autre ;
- Les circuits de production restent classiques et rationnels (scies de tête, scie de reprise, déligneuse ;
- Le niveau de mécanisation demeure rudimentaire et les conditions d'Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) sont totalement inexistantes dans certaines scieries à capitaux asiatiques situées notamment dans la zone de Kango ;
- Certaines de ces usines limitent leur transformation à la production d'équarris ou de plots ;

A l'exception de ces dernières et pour les raisons évoquées dans le paragraphe

« Approvisionnement grumes », ces opérateurs ont de sérieux problèmes d'approvisionnement en matière première.

○ **Petites scieries et unités artisanales**

- Ces unités sont composées généralement de scies mobiles circulaires (**ECO-PRO, LUCAS MILL, MIGHTY MIGHT**) ou à ruban horizontal (**CD 4, CD 6...**) ;
- La capacité de production de ces unités se est très limitée : entre 3 et 10 m³ de bois débités par jour ;
- Ces structures éprouvent de sérieuses difficultés d'approvisionnement en matière première compte-tenu de la rareté des grumes à bas prix sur le marché local (Voir paragraphe « Approvisionnement grumes »). Certaines unités vis itées sont complètement en arrêt de production ;
- La main d'œuvre reste non qualifiée (défaut d'entretien, méconnaissance du matériau bois et des technologies associées, absence de stratégie de production, etc...). Elle a reçu sa formation dans le tas.

○ **Menuiseries et unités de fabrication de mobiliers de grande capacité**

- Capacité de consommation d'environ 100 m³ de bois débités/mois ;
- Vente orientée essentiellement sur le marché local - Spécialisation dans l'exécution des marchés publics (Etat) ;
- Difficultés d'approvisionnement dans les essences nobles (Ex Wengué, Pao Rosa, Dibétou etc...) ;
- Produits de bonne qualité (bois séché, bonne finition) ;
- Conditions HSE correctes ;
- Comme cela a été mentionné au paragraphe 3.1 Généralités, la main d'œuvre qualifiée reste une problématique majeure.

○ **Menuiseries et fabriques de mobiliers artisanales**

Ce recensement a été fait par échantillonnage afin d'avoir un aperçu de cette activité. Il ressort de celui-ci les constats suivants :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première (coût élevé) ce qui incite ces opérateurs à acheter du bois dans les dépôts de bois ou les quincailleries approvisionnés par le secteur informel afin de pouvoir produire à un coût permettant de vendre sur le marché local (hors marché d'Etat et grands clients)
- Manque d'organisation des ateliers : le même espace très réduit servant à la fois de lieu de production et de stockage de produits fabriqués ;

- Gestion des déchets inexistante, insalubrité notoire dans ces structures où le personnel côtoie en permanence des déchets non valorisés tels que : la sciure, les copeaux et autres coursons avec tous les risques sécuritaires et sanitaires possibles ;
- Utilisation dans certains cas des déchets (rebus et chutes issus des scieries industrielles ou semi industrielles) comme principales sources d'approvisionnement ;
- Manque de connaissance approfondie du matériau et des technologies associées (réaction hygroscopique et séchage, techniques de finitions, contrôle qualité, etc.) ;
- Produit final de basse qualité (débits premiers médiocres et non séchés, outils de production très peu performant) ;
- Conditions HSE inexistantes.

○ **CAPACITES INDUSTRIELLES THEORIQUES**

Devant la difficulté à regrouper l'ensemble des informations précises sur la totalité des entreprises présentes dans la province de l'Estuaire, une estimation a cependant pu être faite par branche d'activités. Cette estimation des Capacités Industrielles Théoriques (CIT) de transformation du bois a été faite en fonction des équipements de production en présence. Elle ne reflète donc pas la production réelle, bien inférieure du fait des difficultés citées plus haut dans ce rapport. Elle intègre toutes les industries, quelles que soient leurs dimensions ou leurs difficultés d'approvisionnement. Par contre, elle ne tient pas encore compte de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG), actuellement en cours d'installation (en dehors de l'unité de tranchage), et qui ne sera opérationnelle qu'en fin 2013.

Tableau 2 : Estimation théorique de la consommation en grumes par catégorie et type d'industrie

Catégorie et type d'industrie de transformation du bois	CIT (m³ grumes / mois)
Tranchage	300
Déroulage / contreplaqués	30 200
Scierie grande capacité (> 2 000 m ³ grumes)	32 000
Scierie moyenne capacité (1 000 à 2 000 m ³ grumes)	8 500
Scieries petite capacité et artisanales (<1 000 m ³ grumes)	14 000
TOTAL	85 000

Si l'on rajoute les 25 000 m³ mensuels prévus par la SNBG en fin 2013, cette consommation s'élèvera à 110 000 m grumes / mois, soit une **consommation théorique annuelle de 1 200 000 m grumes** (sur base de 11 mois de travail effectifs), pour la province de l'Estuaire seulement.

L'analyse de l'adéquation entre les capacités industrielles installées (qui intégrera à terme le diagnostic sur l'ensemble du territoire) et la ressource disponible de manière durable (étude à venir), permettra alors d'affiner la stratégie de développement industrielle du Gabon dans le secteur bois.

En conclusion, le problème d'approvisionnement en matière première apparaît comme la problématique principale de cet état des lieux. Les opérateurs concernés sont essentiellement ceux qui ne possèdent pas leurs propres concessions forestières (les unités non intégrées). Avant toute proposition d'aide à améliorer l'outil de coupe existant, il est nécessaire d'assurer la garantie d'approvisionnement en matière première (exemples : IBNG, XYLOS, IWASSOU). Il serait intéressant d'étudier l'option de rapprocher géographiquement les unités de transformation des sites d'exploitation forestière pour réduire les coûts liés au transport encore très élevés.

Par ailleurs, on note des situations très contrastées dans les différentes structures visitées, tant sur le plan organisationnel, le plan technique que des conditions de travail. Le secteur de la première/seconde transformation du bois (avec les segments : sciage, déroulage, tranchage, contreplaqués, produits rabotés) est mieux représenté que celui de la troisième transformation (menuiserie, mobiliers, etc.) en matière d'industrialisation. Vingt et une des quarante et quatre unités de 1^{ère} et 2^{ème} transformation visitées sont des structures industrielles ou semi-industrielles.

Le recensement des unités de 3^{ème} transformation s'est fait par échantillonnage pour les unités artisanales qui sont estimées à plus de 300 dans les communes de Libreville et d'Owendo, par la Direction Générale des Industries du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers (DGICBVPF). Enfin, la province de l'Estuaire compte moins de 10 menuiseries de grandes et moyennes capacités.

1.4.2 Analyse détaillée de la province de l'Ogooué Lolo

Un état des lieux des unités de transformation du bois situées dans la province de l'Ogooué Lolo s'est déroulé du 25 au 26 février 2013.

En ce qui concerne l'activité forestière en 2013, la province de l'Ogooué-Lolo comptait une superficie totale attribuée de 2 257, 880 ha dont cinq (5) CFAD validés et trois (3) CPAET ; tandis que le reste des superficies est non aménagée.

Les entreprises visitées

Cinq (5) scieries ont été recensées dans cette province (voir Tableau 3).

Tableau 3 : Localisation des unités de transformation dans la province de l'Ogooué Lolo

N°	Unité de transformation du bois	Type	Zone géographique
1	Scierie des Bois de Lastourville (SBL)	Scierie industrielle	Lastourville
2	Exploitation Gabonaise des Grumes (EGG)	Scierie artisanale	à environ 30 km de Lastourville
3	Precious Woods (CEB)	Scierie industrielle	Bambidie (proche de Lastourville)
4	Société Equatoriale d'Exploitation Forestière (SEEF)	Scierie artisanale	Milolé
5	KIAS	Scierie artisanale	Gare de Lastourville

▪ PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

○ Approvisionnement en matière première

Seules les scieries ayant leurs concessions forestières propres sont régulièrement alimentées en grumes. La table 4 présente les unités de transformation du bois de l'Ogooué Lolo et leurs sources d'approvisionnements.

Tableau 4 : Unités de transformation dans l'Ogooué Lolo et leurs sources d'approvisionnement

Unité de transformation du bois	Concession forestière
SBL	Oui
EGG	Oui
Precious Woods (CEB)	Oui
SEEF	Oui
KIAS	Non (achat à des tiers)

▪ **Production**

Cette partie présente succinctement les principaux éléments à retenir dans les différentes catégories d'unités de transformation du bois.

○ **SBL**

- Société à capitaux français;
- Une ligne de sciage composée d'une scie de tête Brenta 1800, de deux (2) scies de reprise avec chariot, d'une déligneuse multilame Socolest C13, d'un dédoubleur et d'une chaîne de triage automatique ;
- Consommation mensuelle de 2000 m³ de grumes (100% okoumé) en un poste de travail pour une production de 750 m³/mois de débités, soit un rendement matière moyen de 37% ;
- Installation en cours d'une ligne composée de deux (2) scies horizontales Xravor (fabrication tchèque) et d'une déligneuse monolame Modesto ;
- Objectif de cette ligne complémentaire : 600 m³ de grumes de bois divers par mois ;
- Conditions Hygiène Sécurité Environnement (HSE) non satisfaisantes ;

○ **EGG**

- Société à capitaux français ;
- Outil de production composé de deux (2) scies mobiles de type Mighty Mite ;
- Capacité de consommation mensuelle de 300 m³ de grumes ;
- Essences sciées : bois divers à 60% et okoumé (40%) ;
- Conditions HSE inexistantes.

○ **Precious Woods (CEB)**

Complexe industriel à capitaux suisses, certifié FSC, composé de deux (2) scieries et d'une unité de 2^{ème} transformation :

Scierie okoumé :

- Scierie entièrement mécanisée construite en 1996 et composée d'une scie de tête Rennepont 1600, d'une scie de reprise Bongioanni, d'une déligneuse multilame Rennepont T14, d'un trimmer et d'une chaîne de triage automatique ;
- Consommation de 5000 m³ grumes/mois en deux (2) postes de travail, pour une production mensuelle de 1600 m³ de débités, soit un rendement matière moyen de 32%;
- 10 cellules de séchage pour une capacité totale de 1300 m³, soit une possibilité de séchage de 81%.

○ **Scierie bois divers :**

Mise en production en 2011

- Outil de production composée de deux (2) scies de tête 1800 alimentées par un transfert à chaînes unique, d'une déligneuse multilame Remonnay de grande capacité, d'une déligneuse monolame Modesto et d'une chaîne de triage automatique ;
- Consommation grumes de 2500 m³/mois pour une production mensuelle de 600 m³, soit un rendement matière moyen de 24% ;
- Consommation prévisionnelle de 4300 m³ grumes/mois pour le quatrième trimestre 2013 (réorganisation et modification circuit actuel).

Ligne de production composée d'une moulurière Weinig E23, installée à Libreville en 2000 et délocalisée ensuite sur site le Bambidie en 2010 ;

Production de trois (3) containers/mois de débités de bois divers, essentiellement en Movingui, soit environ 60 m³ de produits finis.

○ **SEEF Milolé**

- Scierie artisanale à capitaux gabonais ;
- Outil de production composé d'une scie mobile de type Mighty Mite ;
- Consommation mensuelle en grumes de 100 m³ d'okoumé ;

- Production destinée exclusivement aux besoins sociaux (aide aux populations riveraines) et internes.

- **KIAS**

- Scierie artisanale à capitaux gabonais ;
- Matériel de production composé d'une scie horizontale de type CD ;
- Capacité théorique de transformation de 300 m³ de grumes par mois ;
- Activités réduites par manque de grumes.

- **Menuiseries artisanales**

Les menuiseries de l'Ogooué-Lolo sont de très petites structures artisanales qui ne produisent que pour le marché de proximité. Elles présentent des similitudes avec les entreprises de la même catégorie identifiées dans tout le Gabon (outil de production vétuste et peu performant, manque d'organisation des ateliers, usage de bois non séché, absence de gestion des déchets, etc...).

- **ESTIMATION DES EFFECTIFS**

Table 1: Effectifs dans les unités de transformation du bois de l'Ogooué Lolo

N°	Unités de transformations	Effectifs		
		Gabonais	Autres *	Total
1	SBL	43	1	44
2	EGG	10	0	10
3	Precious Woods (CEB)	162	3	165
4	SEEF	4	0	4
5	KIAS	1	0	1
Total		220	4	224

* Autres africains et européens

- **CAPACITES INDUSTRIELLES INSTALLÉES**

Tableau 5 : Consommations en grumes théoriques par essence dans l'Oogoué Lolo

N°	Unités de transformations	Consommations Théoriques (m ³ / mois)		
		Okoumé	Bois divers	Total
1	SBL	2 000	600	2 600
2	EGG	150	200	350
3	Precious Woods (CEB)	6 000	4 300	10 300
4	SEEF	100		100
5	KIAS	300		300
Total		8 550	5 100	13 650
% par essence		62%	38%	

La capacité théorique totale de consommation en grumes sur onze (11) mois de travail effectifs est donc de 150 150 m³ dans la province de l'Ogooué Lolo.

En conclusion, les sociétés de transformation du bois situées dans la province de l'Ogooué Lolo sont concentrées dans la zone de Lastourville. Les capacités de transformation de deux (2) des cinq (5) unités de transformation identifiées (Precious Woods et SBL) représentent 95% du volume total de grumes transformées dans cette province, avec une majorité de bois divers (62% du volume total).

1.4.3 Analyse détaillée de la province de l'Ogooué Maritime

Cette analyse dresse un état des lieux de la situation des unités de transformation du bois visitées par le Bureau Industrie du Bois (BIB) dans la Province de l'Ogooué Maritime en octobre 2012. Les visites se sont limitées à Port-Gentil qui regroupe les seules industries de cette Province.

En ce qui concerne l'activité forestière, en 2013 la province de l'Ogooué-Maritime comptait une superficie totale attribuée de 714 452 ha dont une CFAD validés et trois (3) CPAET ; tandis que le reste des superficies est non aménagée.

▪ Les usines visitées

Douze (12) entreprises ont été visitées avec l'appui de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts. Elles se répartissent tel qu'il suit, 1 unité de déroulage (CPBG), 1 complexe industriel comprenant unité de déroulage et de fabrication de contreplaqués (Cora Wood), 2 scieries industrielles de grande capacité (Cora Wood, CBG) et 1 scierie semi-industrielle (MPB), 5 scieries artisanales et 2 menuiseries artisanales.

Soit neuf (9) entreprises de 1^{ère} transformation, une (1) de 2^e et deux (2) de 3^e transformation. En plus de ces sites visités, une scierie d'une capacité de consommation grumes estimée à 1500 m³ par mois, est en cours d'implantation à proximité de Port-Gentil. Il s'agit de la société GABEXFOR-SOM.

▪ PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

○ Généralités

D'une manière générale, les principales observations faites lors de cette visite dans l'Ogooué Maritime se déclinent de la manière suivante :

- Un problème notoire d'approvisionnement en grumes pour les unités de transformation du bois artisanales ou industrielles ne possédant pas de concessions forestières (également appelés unités non intégrées). Il faut souligner que toutes ces unités, intégrées ou non, sont situées en zone urbaine.
- Les rares scieries artisanales sont aujourd'hui à l'arrêt ou en cours de cessation d'activité.
- Les problèmes de qualification de la main d'œuvre restent les mêmes que dans la Province de l'Estuaire particulièrement dans les domaines techniques (électro -mécanique, électricité, soudure, etc.).

▪ Approvisionnement grumes

Au même titre que Libreville, Port-Gentil était une plaque tournante importante en termes d'échanges de flux de grumes jusqu'à l'arrêt de leur exportation. En effet, toutes les grumes, Okoumé ou bois divers, étaient réceptionnées et classées par qualité. Les bois de basse qualité n'étant pas exportables, ce mouvement de grumes était alors favorable à l'approvisionnement des unités de transformation (intégrées ou non).

Seules les trois (3) entreprises importantes qui possèdent leurs propres concessions forestières (Cora Wood, CBG/CPBG, MPB), fonctionnent normalement sans souci d'approvisionnement.

Par contre, l'approvisionnement des usines non intégrées (sans concession forestière) a été bouleversé par l'arrêt des exportations grumes, mais aussi par la suspension de l'attribution des Permis de Gré à Gré (PGG) et le retour au domaine de certains petits permis forestiers. En effet, les mouvements importants de grumes offraient des possibilités d'achat de bois impropres à l'export.

Tableau 6 : Sources d'approvisionnement grumes des unités de transformation du bois dans l'Ogooué Maritime

	Sources d'approvisionnement en grumes		
	Avant 2009	Après 2009	Possibilités pour l'avenir
Unités possédant leurs propres concessions Forestières	CFAD et Achat tiers (PGG, PFA et autres petits permis forestiers)	CFAD et Achat tiers (CPAET et CFAD)	CFAD et Achat tiers (CFAD)
Unités ne possédant pas de concessions forestières	Achat tiers (Exportateurs de grumes et négociants, PGG, PFA...)	Vieilles grumes abandonnées sur certains parcs à Grumes	Achat auprès des CFAD lorsque les moyens financiers le permettent – Achat auprès des titulaires de PGG ?

▪ Production

Cette partie présente succinctement les principaux éléments à retenir dans les différentes catégories d'unités de transformation de bois visitées.

○ Usine CPBG

- 1 Cette usine donne une très bonne impression d'ensemble. Avec un matériel entretenu et des outils performants. Le rythme de production reste soutenu.
- 2 Sa capacité de consommation est de 5000 m³ grumes Okoumé par mois pour une production de 3250 m³, soit 65% de rendement.
- 3 Cette société étant certifiée FSC, (Forest Stewardship Council) toutes les règles d'Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) y sont respectées.

○ Usine de déroulage de Cora Wood

Construite en 1947 par la CFG, cette usine, quelque peu vieillissante, reste malgré tout performante. Sa capacité mensuelle de consommation est de 6000 m³ de grumes d'Okoumé pour une production de 1800 m³ de contreplaqués et 1000 m³ de placages. Cette société étant certifiée FSC, toutes les règles d'HSE y sont également respectées.

○ Scierie Cora Wood

Cette scierie de conception classique, mais parfaitement adaptée au sciage des essences tropicales (un bâti vertical associé à 2 déligneuses monolames), a une capacité de production de 1200 m³ de débités par mois, soit une consommation grumes d'environ 2400 m³. Basée à 80% sur l'okoumé, la quasi-totalité de saproduction est séchée.

- Une deuxième ligne en cours d'installation, avec du matériel neuf et performant, permettra de produire mensuellement 800 m³ supplémentaires de débités en bois divers, soit une consommation d'environ 1600 m³ de grumes par mois.
- Cette scierie est également certifiée FSC (exigences HSE respectées, traçabilité FSC...)

- **Scierie CBG**
 - Composée de deux lignes de sciage basées essentiellement sur la production d'okoumé et d'azobé, cette usine tend à accroître sa production en 2^e transformation (produits rabotés et usinés) avec les essences de bois durs.
 - Les débités okoumé sont généralement séchés (4 séchoirs alimentés par une chaudière).
 - Fonctionnant en deux postes de travail, on peut estimer sa consommation mensuelle de grumes à 4000 m³ pour une production de 1600 m³, soit 40% de rendement matière.
 - Cette usine est certifiée FSC (exigences HSE respectées, traçabilité FSC...)
- **Scierie MPB (TBNI)**
 - Approvisionnée par ses propres chantiers forestiers, comme c'est le cas de Cora Wood et CBG/CPBG, cette usine n'a aucune difficulté d'approvisionnement.
 - Cette scierie est composée de matériel rudimentaire avec peu ou pas de mécanisation. Le sciage premier (plateaux) est réalisé par 2 CD (scies horizontales de petit diamètre). Les scies de reprise sont également des bâtis de faibles capacités.
 - Absence d'unité de séchage
 - Sa consommation mensuelle est de 2500 m³ de grumes en bois divers pour une production de 1200 m³, soit un rendement matière de 48%.
 - Les conditions HSE sont inexistantes.

▪ **Scieries artisanales**

Les cinq scieries artisanales visitées ont chacune une capacité moyenne mensuelle de consommation grumes d'environ 200 m³. Equipées d'une seule scie horizontale CD ou d'une déligneuse mobile à lame basculante de type Eco-pro ou Lucas Mill, elles souffrent toutes d'un manque crucial de matière première. Certaines sont déjà à l'arrêt, les autres se contentant de scier les quelques grumes restantes des derniers parcs à grumes-Gentil, notamment celui de l'ancienne scierie GIB et celui de la ville de Port-Gentil.

▪ **Menuiseries**

- Menuiseries artisanales.
- Elles subissent directement les répercussions des problèmes d'approvisionnement des scieries artisanales.
 - Manque d'organisation des ateliers.
 - Gestion des déchets inexistante.
 - Manque de connaissance approfondie du matériau et des technologies associées (réaction hygroscopique et séchage, techniques de finitions, etc.).
 - Produit final de basse qualité (débits premiers médiocres et non séchés, outils de production peu performants)
 - Conditions HSE inexistantes.

- **ESTIMATION DES EFFECTIFS**

Table 2: Effectifs dans les unités de transformation de Port-Gentil

Unité de transformation du bois	Effectifs
CPBG	147
Usine de déroulage Cora Wood	300
Scierie Cora Wood	80
Scierie CBG	145
Scierie MPB	30
Scieries artisanales	48

TOTAL	750
--------------	------------

▪ **CAPACITE THEORIQUE MENSUELLE DE CONSOMMATION GRUMES**

Tableau 7 : Capacités théoriques de consommations mensuelles de grumes par les unités de transformation dans l'Ogooué Maritime

Unité de transformation du bois	Consommation Théorique (m ³ grumes / mois)
CPBG	5 000
Usine de déroulage Cora Wood	6 000
Scierie Cora Wood	4 000
Scierie CBG	4 000
Scierie MPB	2 000
Scierie SOM (en cours d'installation)	1 500
Scieries artisanales	1 000
TOTAL	23 500

Soit une consommation annuelle de l'ordre de 260 000 m³ grumes essentiellement composée d'Okoumé à 74%.

En conclusion, la difficulté d'approvisionnement en matière première dans la province de l'Ogooué Maritime reste la principale observation faite lors des visites de terrain. La situation des unités de transformation ayant leurs propres concessions forestières (unités intégrées) contraste avec celle des unités non intégrées dont l'unique mode d'approvisionnement est l'achat à des tiers. En effet, les unités non intégrées qu'elles soient de petite ou moyenne capacité ou unité artisanale, ont toutes d'importantes difficultés d'approvisionnement et sont pour la majorité à l'arrêt ou en cessation d'activité. A l'exception des unités artisanales, les sociétés de transformation du bois situées dans la province de l'Ogooué Maritime sont équipées d'outils performants et fonctionnent à un rythme de production soutenu.

1.5 Collecte des informations manquantes

La phase préparatoire a permis de s'accorder sur l'approche méthodologique détaillée proposée, la planification, la liste acteurs et des parties prenantes à consulter ainsi que leurs contacts, les documents de base disponibles, les aspects logistiques des missions dans les trois provinces. La revue documentaire a inclus divers documents (administratifs et techniques) consultés sur le WEB, à partir de bibliothèque numérique personnelle ou à travers les documents disponibles au siège de l'UFIGA. Ils ont permis d'orienter les axes de diagnostic traduits à travers les questionnaires d'enquêtes et guide.

Le processus de collecte a été mené auprès des associations professionnelles (UFIGA, SIAG, UFIAG, FGSP), des sociétés de l'industrie forestière et de la transformation du bois lors des réunions tenues dans les chefs lieux de provinces au sein des Directions Provinciales des Eaux et Forêts (iPort-Gentil et Lastourville) et au sein du guichet unique de la la GSEZ/NKOK (Libreville), des administrations publiques en charge des forêts (DGF, DGI), des impôts (DGI), des investissements privés (ANPI), de

prestataire de service de transport et logistique (BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS). Seuls les responsables de l'administration en charge des Douanes n'ont pas pu être rencontrés, en dépit des diverses dispositions prises par le commanditaire et les consultants.

Pour conduire nos différents entretiens, les formulaires et les guides suivants ont été élaborés. Elles s'adressent aux industriels du bois, aux transporteurs/logistiques, aux négociants, aux associations professionnelles et aux administrations publiques (Annexe 3).

Les préoccupations évaluatives ont été abordées sous divers aspects correspondant aux questions connexes auxquelles l'étude se devait d'apporter des réponses concrètes. Il s'agit notamment de :

- (i.) l'analyse des acteurs de la filière forêt-bois ;
- (ii.) la caractérisation des sociétés d'exploitation forestière et de transformation du bois ;
- (iii.) la typologie des sociétés d'exploitation forestière et de transformation du bois ;
- (iv.) la priorisation des actions futures des projets APV FLEGT et des modules de formations ;
- (v.) la caractérisation des associations professionnelles et évaluation de leur fonctionnement ;
- (vi.) les flux des produits bois, maillons de la chaîne d'approvisionnement et transformation du bois au Gabon ;
- (vii.) les moyens de communications préférés par les sociétés d'exploitation forestière et de transformation du bois ;
- (viii.) les synthèses et messages clés issus interviews et enquêtes ;
- (ix.) les analyses des écarts issus de mise en œuvre des recommandations des initiatives, études ou stratégie au niveau régional et national ;
- (x.) les dynamiques des changements dans le cadre des diagnostics sommaires des trois provinces retenues.

Trois provinces ont fait l'objet de visite, il s'agit des provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué Lolo et de l'Ogooué Maritime qui regorgent des principaux bassins de production, des emplois et des infrastructures logistiques requises par la transformation plus poussée de bois. Ces provinces ont une vocation forestière avérée et un historique en matière de développement de transformation plus poussée du bois, de la conduite de l'aménagement forestier durable et de la pratique de la certification des forêts, de la mise en œuvre d'initiative collaborative.

Le groupe HUB de Lastourville fait intervenir différentes parties prenantes dont le Ministère des Eaux et Forêts et les sociétés de transport et de logistique (SETRAG, BOLLORE TRANSPORT LOGISTICS) et les sociétés forestières et industrielles (PRECIOUS WOOD, COMPAGNIE EQUATORIALE DES BOIS, SOCIETE DES BOIS DE LASTOURVILLE, BONUS HARVEST, SOCIETE DES BOIS DE KOULAMOUTOU).

1.6 Traitement et analyse des données

Conformément aux informations des TdRs, les attributs des bases de données ont été systématiquement vérifiés ainsi que les valeurs des occurrences desdits attributs et il en est de même des critères d'actualité, d'exhaustivité et de complétude des données disponibles pour l'année 2018. Pour cette année 2018, une base des données normalisée au format Excel a été ainsi constituée.

Il s'agit de deux fichiers sous excel recueillis auprès des services de l'administration forestière, contenant des données des unités de transformation de la filière forêt-bois au Gabon en 2018 reconstituées dont les attributs sont mentionnés dans les Figures 7 et 8 ci-dessous. Les caractéristiques des fichiers 1 et 2 ont été fusionnées pour n'en constituer qu'un seul fichier, celui de la base des données de l'étude de l'état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière forêts-bois. D'autres données et informations ont été recherchées auprès des services administratifs des douanes, des impôts et du registre de commerce.

PROVIN	N°	NOM DE L'USINE	ETAT	NIVEAU DE TRANSFORMATION	NIVEAU D'INTEGRATION	INTERET	SECTEUR D'ACTIVITE
ESTUAIRE	SEGMENT SCIAGE						
	1	HUA-JIA DE L'INDUSTRIE DU BOIS (HUA-JIA)	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel
	2	GANG LIN BOIS (ex IBNG)	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel
	3	SNBG SCIAGE	Arrêt technique	1ère	Vertical	Gabonais	Industriel
	4	INDUSTRIE FORESTIERE EXPLOITATION DU Gabon (I.F.E.G)	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel
	5	SITRAB GABON	En activité	1ère	Horizontal	Libanais	Industriel
	6	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE BOIS DU Gabon (SDBG)	Arrêt technique: absence d'approvisionnement	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
	7	SOMIVAB	En activité	1ère	Vertical	Italien	Industriel
	8	COMPAGNIE DAN GABON (CDG)	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
	9	SUPER BOIS DU GABON SARL	En activité	1ère	Horizontal	Taiwanais	Industriel
	10	GABON HUA DONG INVESTISSEMENT (GA HU DI)	Arrêt technique: absence d'approvisionnement	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
	11	TBNI OWENDO	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
	12	BOIS ET SCIERIE DU GABON (BSG Kougouleu)	Reprise des activité le 09/01/2018	1ère	Vertical	Malaisien	Industriel
	13	BOIS ET SCIERIE D'ELITE(BSE)	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Semi-Industriel
	14	PEN XIN SARL	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel
	15	LI JIA TIMBER	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
	16	SOCIETE HUA SEN BOIS(SHSB)	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel
17	SOCIETE YING SHENG DE BOIS DU GABON	Arrêt technique: absence	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	

Figure 7 : Extrait du Fichier 1 (Source : Administration forestière centrale 2018)

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
N°	PROVINCES	NOM DE L'USINE	SEGMENT	ETAT	NIVEAU DE TRANSFORM	NIVEAU D'INTEGRATIO	ORIGINE CAPITAUX	SECTEUR D'ACTIVITE	ADRESSE
1	Estuaire	HUA-JIA DE L'INDUSTRIE DU BOIS (HUA-JIA)	Sciage	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel	BP: 18224 LBV
2	Estuaire	GANG LIN BOIS (ex IBNG)	Sciage	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel	BP: 9442 LBV
3	Estuaire	SNBG SCIAGE	Sciage	Arrêt technique	1ère	Vertical	Gabonais	Industriel	BP: 67 LBV
4	Estuaire	INDUSTRIE FORESTIERE EXPLOITATION DU Gabon (I.F.E.G)	Sciage	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel	BP: 451 LBV
5	Estuaire	SITRAB GABON	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Libanais	Industriel	BP: 18042 LBV
6	Estuaire	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE BOIS DU Gabon (SDBG)	Sciage	Arrêt technique: absence d'approvisionnement	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 12177LBV
7	Estuaire	SOMIVAB	Sciage	En activité	1ère	Vertical	Italien	Industriel	BP: 3893 LBV
8	Estuaire	COMPAGNIE DAN GABON (CDG)	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 4031 LBV
9	Estuaire	SUPER BOIS DU GABON SARL	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Taiwanais	Industriel	BP: 2086 LBV
10	Estuaire	GABON HUA DONG INVESTISSEMENT (GA HU DI)	Sciage	Arrêt technique: absence d'approvisionnement	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 2291 LBV
11	Estuaire	TBNI OWENDO	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 18258 LBV
12	Estuaire	BOIS ET SCIERIE DU GABON (BSG Kougouleu)	Sciage	Reprise des activité le 09/01/2018	1ère	Vertical	Malaisien	Industriel	BP: 8289 LBV
13	Estuaire	BOIS ET SCIERIE D'ELITE(BSE)	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Semi-Industriel	BP: 10909 LBV/ BP: 14379 LBV
14	Estuaire	PEN XIN SARL	Sciage	En activité	1ère	Vertical	Chinois	Industriel	BP: 18522 LBV
15	Estuaire	LI JIA TIMBER	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 18296 LBV
16	Estuaire	SOCIETE HUA SEN BOIS(SHSB)	Sciage	En activité	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	BP: 18296 LBV
17	Estuaire	SOCIETE YING SHENG DE BOIS DU GABON	Sciage	Arrêt technique: absence d'approvisionnement	1ère	Horizontal	Chinois	Industriel	

Figure 8 : Extrait du Fichier 2 (Source : Administration forestière centrale 2018)

Le croisement des informations recherché s'inscrit dans une approche globale de planification et développement de système d'information spécialisés et de mise en place de mécanismes continus de collecte et traitement des données. En effet, il se pose d'autres contraintes techniques à prendre en compte à savoir, la disponibilité de métadonnées de l'information souhaitée (où se trouve-telle, qui la produit, à partir de quelles méthodes, sa fréquence, etc.), les unités de mesure et leur convertibilité en vue de comparaison (m3, pied, kg/tonne, etc.).

Aucun fichier de données ne nous a été fourni lors ou après nos entretiens avec les services administratifs des impôts et de l'ANPI, rendant objectivement illusoire tout croisement des informations.

Les résultats des entretiens ont permis d'identifier les priorités des acteurs privés et de l'administration aux sujets de gouvernance forestière (APV FLEGT, REDD+, certification), de besoins de formations et de la communication. Ils ont également permis de résumer la caractérisation et le fonctionnement des associations professionnelles.

Quant aux besoins en formation, leurs priorisations ont précisées par chaque partie prenante consultée. Le contenu de la base des données spécifiques correspond à la caractérisation faite à travers certains attributs mentionnés dans les TdRs.

Les résultats ont aussi été utilisés pour effectuer des analyses SWOT, aussi bien des acteurs privés de la catégorie « opérateurs économiques » (Tableau 1), que de leurs associations professionnelles.

- 65 unités de transformation du bois sont intégrées verticalement (soit 40,1% du total); pour le reste, ce sont des unités intégrées horizontalement qui ne disposent pas de concessions forestières (Soit 59,9%) ;
- L'Estuaire détient à elle seule 76 unités de transformation du bois sur 162, soit 47% du total. Dans ce cas, ce sont les unités des segments sciage (29) et placage (29) qui prédominent soit 35,8% ;
- L'Ogooué Lolo et l'Ogooué Maritime détiennent chacune 9 unités de transformation du bois, soit un total de 18 (sur 162 unités), soit 12% ;
- Pour l'ensemble des segments d'activités quel que soit la province considérée, les unités de sciage (105, soit 64,8 %) et de placage (35, soit 21,6 %) sont les plus en vue du paysage industriel du bois, soit 86,4% ;
- Sur l'ensemble du pays, on ne trouve qu'une seule unité de tranchage dans l'Estuaire

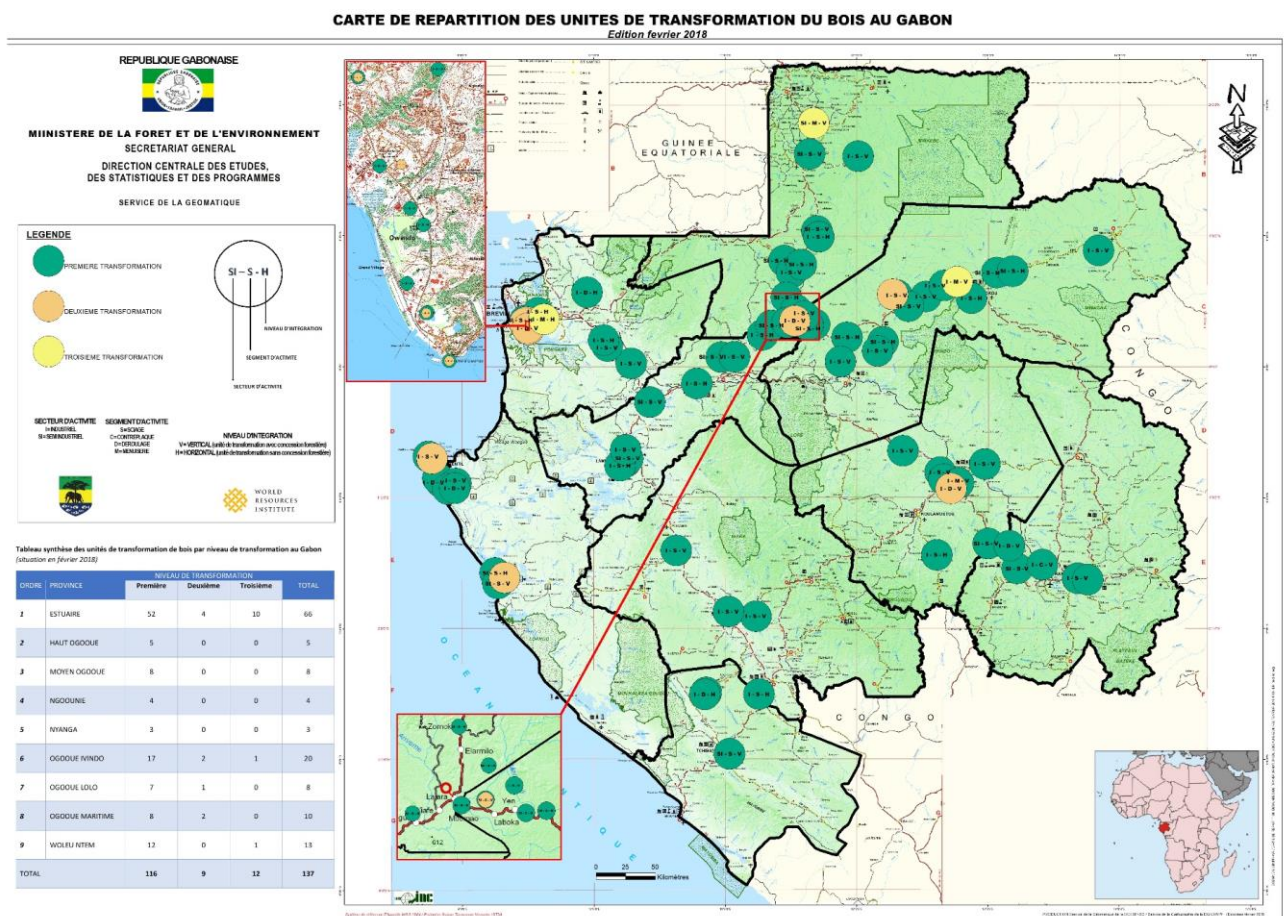


Figure 10 : Carte de répartition des unités de transformation au Gabon (Source : Administration forestière 2018)

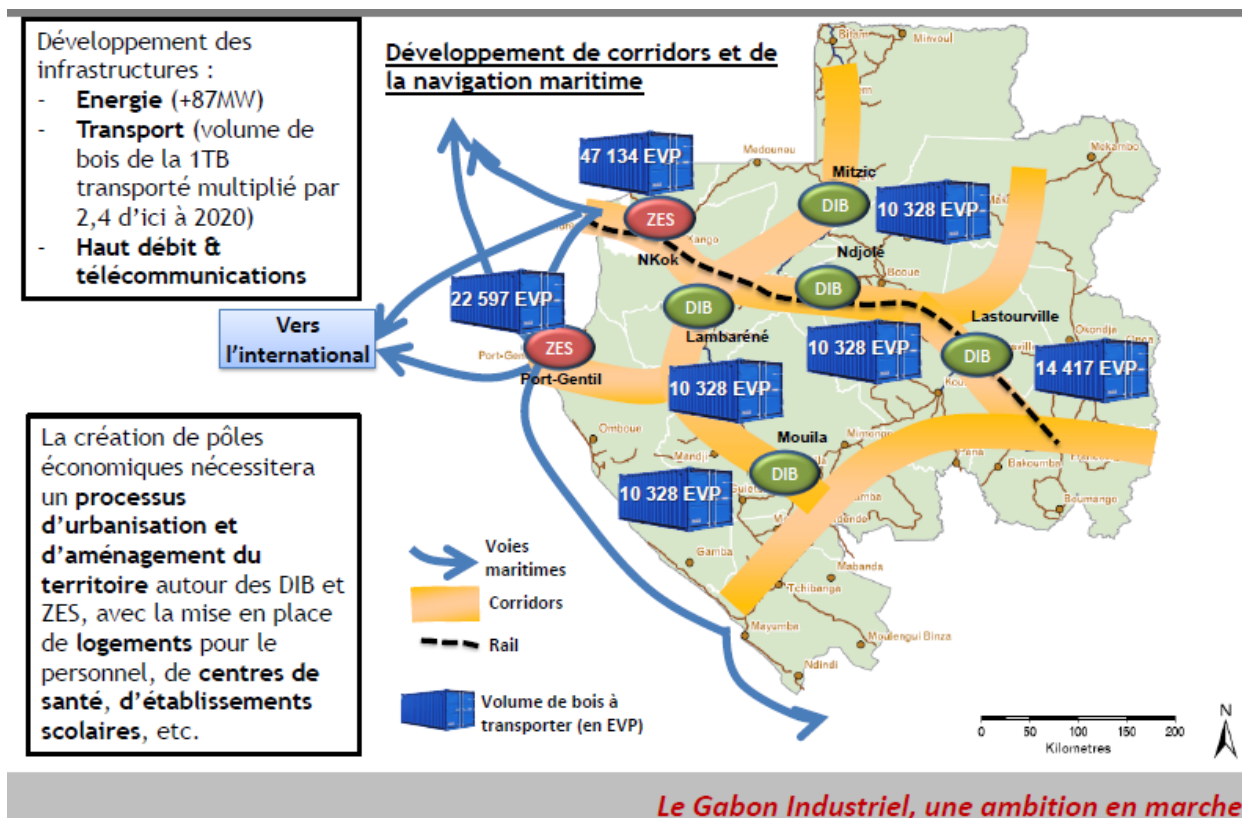


Figure 12 : Principaux voies de communication et les volumes annuels transportés (Source PSGE 2013)

2.3 Description des associations professionnelles

Parmi les quatre (4) associations rencontrées au cours de l'étude, seule l'UFIGA possède un réseau structuré de membres adhérents constitués de sociétés forestières et industrielles. Elle possède également les capacités opérationnelles (formulation et gestion de projets) et d'encadrement de ses membres.

L'UFIGA intervient dans les secteurs (forêts) et segment (transformation) de la filière toute entière. Elle est pleinement impliquée dans le développement du secteur et soutient la promotion de l'aménagement/certification et de l'APV FLEGT/RBUE auprès de ses adhérents. Les trois autres ont une organisation embryonnaire et sont peu structurées et nécessiteraient un appui conseil pour leur opérationnalisation.

Dans les tableaux qui suivent les informations principales de chaque association professionnelle sont présentées. Les listes des adhérents de chaque syndicat sont présentées en Annexes 9 à 12.

Tableau 8 : Informations principales de l'Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes

	<p>UNION DES FORESTIERS INDUSTRIELS DU GABON ET AMÉNAGISTES Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes « Ensemble, gérons durablement la forêt pour accroître la richesse naturelle et contribuer au progrès social »</p>		
Logo	Founi	B.P	12 595
Téléphone siège	Sans réponse	Fax siège	Sans
Site web	www.ufiga.org	Autre contact	(+241) 06 71 47 19
Ville du siège	Libreville	Pays du siège	Gabon
Personne contact	Françoise VAN DE VEN	Contact email	f.vandeven@ufiga.org
Date de création	26 mars 2003	Adhérents en 2019	14
Intérêts majoritaires	Européens	Liste des adhérents	Annexe 9
GOUVERNANCE			
Conseil d'Administration	Sans		
Bureau Exécutif	<p>Président: Le Délégué Général a compétence de Président. Cette fonction est assurée par Françoise VAN DE VEN Trésorier : Néant Secrétaire Général : Néant</p>		
Equipe	<p>Elle composée de trois membres, nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, pour une durée maximale de 4 années. Le Directoire gère et administre le syndicat avec le Délégué Général.</p>		
FONCTIONNEMENT			
<p>Fréquence des réunions : Directoire : Tous les 6 semaines/2 mois ou en cas de besoin Membres : Tous les 6 semaines/2 mois ou en cas de besoin Les membres peuvent également demander des rdv ou séances de travail pour un sujet leur concernant. En moyenne une dizaine de séances par mois.</p> <p>Moyens de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par Téléphone - Par Email (définition des groupes DG, Aménagistes, Certification ou import/export, dépendant le sujet) - Par WhatsApp : groupe DG (Direction Générale), groupe Export (responsables des procédures à l'exportation) <p>Services fournis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quotidiennement : revue de presse - Envoi des éditions du journal officiels <p>En ce qui concerne l'APV FLEGT : il n'y a que la Délégué Général qui siège dans le Comité Technique Conjoint (CTC) FLEGT</p>			

Tableau 9 : Informations principales de l'Union Forestière des Industries Asiatiques du Gabon

UFIAG			
Logo	UFIAG	B.P	
Téléphone siège	00241-07707368	Fax siège	
Site web		Autre contact	
Ville du siège	Libreville	Pays du siège	Gabon
Personne contact	Pierre LUO	Contact email	1517540858@qq.com
Date de création	06-2012	Adhérents en 2018	12
Intérêts majoritaires		Liste des adhérents	Annexe 10
GOUVERNANCE			
Conseil d'Administration			
Bureau Exécutif	<u>Président: Bingchuan Zhuang</u> <u>Trésorier :</u> <u>Secrétaire Général : Pierre LUO</u>		
Directoire	L'assemble		
FONCTIONNEMENT			


Source : Synthèse lors de l'étude

Tableau 10 : Informations principales du Syndicat des Industriels et des Aménagistes Gabonais

SIAG	SIAG		
Logo		B.P	1068 Libreville Gabon
Téléphone siège	+24104624050	Fax siège	
Site web		Autre contact	072963 53
Ville du siège	Libreville	Pays du siège	GABON
Personne contact	Franck Chambrier Christophe Ricordeau	Contact email	
Date de création	21/10/2010	Adhérents en 2018	6
Intérêts majoritaires		Liste des adhérents	Annexe 11
GOUVERNANCE			
Conseil d'Administration			
Bureau Exécutif	<u>Président: Jean Christophe Ricordeau</u> <u>Trésorier :</u> <u>Secrétaire Général : Franck Chambrier</u>		
Directoire			
FONCTIONNEMENT			
<u>Fréquence des réunions :</u> A la demande <u>Moyens de communication</u> <u>Services fournis :</u> Assistance aux adhérents / Protection des intérêts des nationaux.			

Source : Synthèse lors de l'étude

Tableau 10 : Informations principales de la Fédération Gabonaise de Bois, Sciages et Placages

	Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage	B.P	6087 LBV GABON
Téléphone siège	00241 07379495	Fax siège	
Site web		Autre contact	0024106808126

			00241 07707893
Ville du siège	Libreville	Pays du siège	GABON
Personne contact	Moussavou Dieudonné	Contact email	Federationgabonbois@gmail.com
Date de création	2011	Adhérents en 2018	150
Intérêts majoritaires	Développement technique; commercial et augmentation de l'employabilité des PME gabonaises	Liste des adhérents	Annexe 12
GOVERNANCE:			
Conseil d'Administration	11 MEMBRES		
Bureau Exécutif	Président: Dieudonné MOUSSAVOU Trésorier : NYAMA Ferdinand Secrétaire Général : NDJOGAS Lidwine		
Directoire			
FONCTIONNEMENT			
Fréquence des réunions : réunion du bureau: 1fois tous les deux mois Conseil d'administration 1 fois par ans			
Moyens de communication: téléphone			
Services fournis : Promotion des PME Médiation entre administration et PME Suivi dossier au niveau de la tutelle Formation Information Orientation Cherches d'opportunités			

Source : Synthèse lors de l'étude

2.4 Résultats des trois provinces échantillon

L'échantillon traité n'est constitué que de douze (12) questionnaires, soit un taux de remplissage très faible de 29,31 %, d'où la nécessité de réaliser une étude plus élargie à travers le pays. L'information des questionnaires a été complétée par celle des guides d'entretien dont les contenus ont été saisis numériquement puis synthétisés. Des filtres et tableaux d'analyses croisées dynamiques ont été appliqués aux données en vue de la production des synthèses thématiques telles que mentionnées dans les TdRs de l'étude et présentées dans l'Annexe 8 (Province de l'Ogooué Lolo).

Certaines cases (notamment pour les productions, par exemple) n'avaient pas été renseignées par l'ensemble des acteurs et qu'il est à ce stade difficile de mettre à jour les tableaux chiffrés de 2013. Par contre d'autres informations ont été obtenues et sont présentées dans les paragraphes suivants.

Tableau 11 : Résumé des documents émis et renseignés par province visitée

Provinces	Acteurs	Documents remis	Documents renseignés et retournés
Estuaire	DGForêts, DG Industries Bois, DG ANPI, DG Impôts, ADGA GSEZ/NKOK, DG Douanes, DG Statistiques Nationales, UFIGA, UFIAG, SIAG, CAPPP,	47	9

	BOLLORE TRANSPORTS & LOGISTICS, Sociétés forestières et industrielles installées GSEZ/NKOK (35 fichiers excel)		
Ogooué-Lolo	SBL, SBK, SPG, SFIK/RIHBUNAN HIJAU, EGG, Precious Wood (ex CEB)	6	6
Ogooué-Maritime	SOM, FTC, CBG/CPBG, CORA WOOD GABON, MBP	5	2
Total		58	17
Taux de remplissage :		-	29,31%

2.5 Résultats des analyses SWOT pour chacun des groupes

Les forces, faiblesses, opportunités et risques ont été décrites dans le cadre des analyses SWOT/FFMO des sociétés forestières et industrielles, puis des associations professionnelles de la filière forêt bois.

Tableau 12 : Analyse SWOT/FFMO des sociétés forestières, industrielles, négoce et transport des bois

FORCES (interne)	FAIBLESSES (interne)
<ul style="list-style-type: none"> • Décision politique d'interdire l'exportation des grumes prise et respectée par l'ensemble des opérateurs économiques de la filière forêt bois ; • Présence dans la typologie de nombreux acteurs de la filière forêt bois totalement intégrés (concessions forestières reliées à une ou plusieurs unités de transformation industrielles) ; • Potentiel forestier à la fois riche et méconnu, mais dont les capacités de production sont encore sous-estimées, sous-exploitées et non exploitées; • Existence de nombreuses niches dans les pays européens et américains pour développer l'usage de sciages au regard de la diversité des essences du groupe des essences "bois divers". Par exemple la fabrication du decking. Il faut donc utiliser des approches marketing pour accéder à ces marchés porteurs ; • De même, la mesure interdisant les exportations de grumes a également démontré la capacité des opérateurs économiques de la filière à identifier de nouveaux débouchés commerciaux, à créer de nouvelles niches de marché pour la commercialisation de sciages en okoumé en Amérique, en Asie, en Afrique pour les menuiseries extérieures par exemple ; • Il faut maintenir et renforcer le prestige occupé par l'okoumé dans son utilisation comme essence dédiée à la fabrication du contreplaqué. Pour entretenir le maintien de ces niches, il y a lieu d'adopter également une démarche marketing ; • Présence d'un secteur informel dynamique qui 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure d'interdiction des exportations de grumes prise dans un contexte particulier (aménagement durable et restriction d'exploitation de certaines essences) où certains acteurs de la filière forêt bois étaient dans une impréparation totale par rapport à la nécessité d'adaptation et de redimensionnement de leur outil de production ; • Fermeture de nombreuses entreprises, notamment forestières dès lors qu'en termes de cash flow les exportations de grumes se sont révélées plus rentables dans l'immédiat que l'exportation de sciages, de feuilles de placages tranchés ou déroulés et de panneaux de contreplaqué ; • Objectifs économiques non encore atteints à la fois pour l'Etat (pertes de revenus DTS et autres) et les opérateurs économiques qui, faute de revenus conséquents n'ont pas pu investir dans les équipements, les matériels et autres outils de l'industrie de transformation industrielle du bois ; • La pérennité et la régularité des approvisionnements en grumes des usines mettent en exergue deux problématiques : la sécurisation des investissements et la survie à court, moyen et long terme des entités industrielles (surtout non intégrées) dans la filière forêt bois ; • Retard dans l'adaptation des administrations impliquées dans le suivi, le contrôle et l'évaluation des activités de la filière forêt bois par rapport au contexte et à l'évolution des dispositions législatives et réglementaires plus d'une décennie après l'adoption du Code forestier ; • Le déficit en termes d'emplois qualifiés pour les métiers spécifiques et génériques demeure au sein de la filière forêt bois l'un des principaux

prend de l'importance au regard du contexte, en dépit paradoxalement de sa méconnaissance. Il alimente le marché local et le flux des volumes échangé augmente, surtout au niveau des grands centres urbains

facteurs freins au développement de celle-ci, la rendant ainsi moins forte pour affronter les nombreux défis de la compétitivité ;

- La non internalisation par tous des outils et autres nouvelles technologies en la matière communication (TIC) pour dynamiser davantage leurs activités constitue un sérieux handicap.

MENACES (externe)

- Nombreuses pertes d'emplois en forêt, non reconstituées systématiquement en usine (les métiers en cause n'étant pas les mêmes d'un secteur d'activités à l'autre) les activités forestières étant moins flexibles que la transformation industrielles du bois ;
- L'absence systématique de récupération et de valorisation des déchets (rebuts de l'exploitation forestière et des chutes de la transformation du bois) pour une meilleure utilisation de la matière (bio-énergie, fabrication de charbon de bois, diversification de la production, etc...) accentue la pression sur les ressources forestières ;
- L'état global des infrastructures (fluviales, routières, ferroviaires, portuaires) en quantité et en qualité constitue également une préoccupation pour le développement des activités de la filière forêt bois ;
- Les facteurs de production de la filière forêt bois, par rapport à la sous-région, demeurent encore élevés (électricité, transport, salaires, etc...).
- L'absence de mécanismes de financement idoines de la filière forêt bois que ce soit par l'Etat, les banques ou par les potentiels bailleurs de fonds ;
- Le prix de vente des grumes demeure en bas. D'où l'idée d'élaboration d'une mercuriale pour la commercialisation des grumes permettant l'établissement d'un prix minimum garanti à partir duquel la transaction sera engagée ;
- L'image des bois tropicaux dans certains pays du nord (ONG et autres groupes de pression écologique). Son exploitation et sa commercialisation étant quelque fois assimilées comme une contribution à la déforestation ;
- Moral en berne de certains acteurs de la filière forêt bois au regard de nombreuses tracasseries (administratives, policières, Mairies, Commerce, etc..), notamment pour les exploitants forestiers nationaux à qui les permis ont été retirés faute paiement de la fiscalité forestière.

OPPORTUNITES (externe)

- L'érection de la ZERP de N'Kok constitue un atout indéniable pour les investisseurs qui s'y installent au vue des avantages et autres mesures incitatives dont ils bénéficient et des garanties pour l'approvisionnement des unités de transformation du bois ;
- L'exigence de la qualité des produits dérivés sur les marchés européen et asiatique constitue véritable encouragement à l'amélioration et au développement des activités ;
- La diversification et l'augmentation de la palette des essences exploitées ont conduit certains acteurs du segment déroulage à faire des essais avec d'autres essences telles que le bossé, le tiama, le kossipo, le dibetou, le sipo ; réduisant ainsi la pression sur l'okoumé ;
- Même si peu d'acteurs y croient, l'espoir du gouvernement repose sur le développement de la 2^{ème} et la 3^{ème} transformation ;
- L'existence de nombreux bois divers donne lieu à plusieurs opportunités par segment d'activités :
- Sciages
 - fabriquer des produits "haut de gamme" et à forte valeur ajoutée;
 - cibler marchés porteurs.
- Placages
 - user de l'avantage comparatif naturel dont dispose le Gabon avec un potentiel naturel important et diversifié;
 - renforcer l'industrie de placages et développer les échanges Sud-Sud.
- Meubles en bois
 - cibler certains produits haut de gamme, destinés aux marchés européens et américains basés sur les qualités esthétiques et durables des bois divers.
- Charpenterie et moulures
 - développer une industrie de moulures, charpenterie et parqueterie. Il faut trois pré requis: qualité, écocertification et approvisionnement soutenu;
 - exploiter cette niche pour de potentiels investisseurs.
- Produits de Bois et d'Ingénierie
 - augmenter le taux de rendement matière avec la valorisation de certains déchets dans la fabrication des PBI;
- Maisons préfabriquées : Produits de grande valeur ajoutée.
- Le Gabon fait partie des pays qui, de par les politiques mises en œuvre, défendent au mieux la

Tableau 13 : Analyse SWOT/FFMO des associations professionnelles

<p>FORCES (interne)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence des structures faisant office d'Associations professionnelles ; ▪ Présence d'une expertise, bien que limitée ; ▪ Présence des nationaux au sein de la filière forêt bois dans les différents secteurs d'activités 	<p>FAIBLESSES (interne)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de financements adéquats de la part des pouvoirs publics et du secteur bancaire privé pour appuyer et accompagner les nationaux dans la compétition avec les acteurs d'autres nationalités ; ▪ Non présence des nationaux, notamment de leur association professionnelle dans les instances de décision de la filière forêt bois ; ▪ Inégalité d'accès à la ressource et aux marchés publics ; ▪ Absence de communication entre les opérateurs économiques Gabonais et l'administration sur de potentielles opportunités d'affaires dans lesquelles les Gabonais auraient pu postuler ; ▪ Absence de solidarité des membres appartenant à une même association professionnelle et surtout intérêts divergents ; ▪ Faible capacité de gestion des associations professionnelles pour défendre ensemble les intérêts du groupe d'acteurs ; ▪ Irrégularité des rencontres et des réunions de l'association professionnelles ; ▪ Manque d'organisation des entreprises pour se regrouper en association professionnelles afin de résoudre ensemble leurs problèmes communs et saisir les occasions d'expansion qui peuvent s'offrir à elles.
<p>MENACES (externe)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution du nombre de membres dans les associations professionnelles, notamment Gabonais ; suite au retrait de permis (au profit de fois aux expatriés) pour retard de paiement de la fiscalité forestière ; ▪ Risques de disparition définitive des associations professionnelles, posant ainsi leur manque de représentativité pour discuter et défendre leurs causes ; ▪ Certaines associations professionnelles ont des membres qui exercent leurs activités dans l'informel (plusieurs cas relevés). 	<p>OPPORTUNITES (externe)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Affichage formel des responsables des associations professionnelles à vouloir exister, en dépit d'une réalité contraire ; ▪ L'existence de la ressource forestière diversifiée devrait inciter les nationaux à créer et à maintenir des Associations professionnelles de qualité pour mieux défendre la corporation et leurs intérêts respectifs ; ▪ Implication, en dépit d'une certaine timidité, dans les différents secteurs d'activités, mêmes naissants ; ▪ Plusieurs possibilités et opportunités se présentent aux associations professionnelles. Il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> ○ La représentation des membres à tous les niveaux ; ○ La défense des intérêts des membres et de ses actionnaires sur les questions forestières et industrielles les concernant ; ○ Unification et coordination des actions des syndicats et offices affiliés ; ○ Diffusion d'information et conseils techniques aux entrepreneurs directement, sous forme de bulletin ; ○ Diffusion des services techniques pour l'aménagement durable des forêts ; ▪ Diffusion de l'information sur le développement de nouveaux

2.6 Synthèses et messages clés issus des enquêtes et des entretiens

Dans le cadre de l'étude actuelle, nous avons pu déceler plusieurs problématiques, les unes plus importantes que d'autres ; bien entendu en fonction des interlocuteurs en présence. Ainsi, il ressort des discussions que nous avons eues avec quelques acteurs de la filière forêt bois quelques facteurs freins clés suivants :

- Les problèmes de gouvernance avec la difficulté de mettre en œuvre de façon effective sur le terrain les politiques édictées par le Gouvernement ;
- L'absence de stratégies idoines, à court, moyen et long terme, révisable pour réellement accompagner tous les acteurs (populations avec les Forêts Communautaires, les opérateurs économiques, etc...) de la filière forêt bois ;
- La vision marketing en vue de procéder à la captation de nouvelles niches ou de parts marchés au regard de nombreuses opportunités qu'offre notre forêt de par la diversité de son potentiel ;
- L'évaluation des mesures incitatives d'accompagnement mises en place depuis le début de la transformation intégrale de notre production forestière ;
- La déliquescence des infrastructures et de la logistique permettant de rendre plus compétitives les entreprises gabonaises qui doivent gérer plusieurs autres contraintes endogènes en plus des facteurs exogènes ;
- La commande publique qui ne favorise pas l'émulation, ni l'éclosion d'une catégorie d'entreprises nationales PME/PMI voire des TPE susceptibles d'avoir pignon sur rue sur le marché local dans les BTP par exemple ;
- L'absence d'unicité des administrations parties prenantes de la filière pour la conduite des actions communes permettant de booster la filière forêt bois au regard du contexte économique difficile que traversent ces entreprises forestières et industrielles quel que soit respectivement leurs domaines d'activités, leurs tailles et leur niveau d'intégration ;
- La modification (de fois) unilatérale des règles du jeu ou de mode fonctionnement dans la conduite des activités de la filière forêt bois sans en associer les principaux acteurs intéressés laisse entrevoir une certaine méfiance susceptible d'entraver la bonne marche des activités ;
- Le non remboursement systématique de la TVA aux opérateurs économiques assujettis entraîne l'alourdissement de la dette de l'Etat vis-à-vis de ces derniers. Paradoxalement, le même Etat demande aux mêmes de supporter et de payer une fiscalité diversifiée qui ne fait qu'accroître ;
- Un constat très inquiétant et amer d'une sortie définitive, voire même programmée des acteurs nationaux gabonais de la forêt gabonaise au regard du nombre de tracasseries auxquelles ces derniers font face pour obtenir ou conserver leurs superficies forestières régulièrement attribuées par l'Etat, en dépit de retard de paiement des taxes, des retards dans leurs cheminements relatifs aux processus d'aménagement forestier, d'industrialisation, de l'APV FLEGT et leur adhésion à certification forestière et/ou industrielle ;
- L'absence de volonté ou d'incompréhension de certains opérateurs économiques de la filière forêt bois à adhérer à une association professionnelle ;
- Les adhérents ont du mal à pouvoir s'acquitter de leur contribution dans certaines associations professionnelles ;
- Le manque d'intérêts à s'engager dans des processus (aménagement, certification, industrialisation, APV FLEGT) pour lesquels ils ne perçoivent pas l'utilité et surtout les retombées économiques dans l'immédiat ;
- L'absence de visibilité et de lisibilité des actions menées par les associations professionnelles déjà constituées et reconnues par l'ensemble des parties prenantes de la filière forêt bois ;

- Certaines associations professionnelles s'estiment être des laissés pour compte dans les grands débats concernant les problématiques de la filière forêt bois dès lors qu'elles ne sont aucunement consultées par l'administration pour avis ;
- La multiplicité des postes de contrôles (de fois intempestifs) de plusieurs administrations (Eaux et Forêts, Défense, Transport, Intérieur, Commerce, Economie) impliquées directement ou indirectement dans les circuits de transport de la matière.

2.7 Priorisation des actions futures des projets FLEGT, des mesures de promotion des PME-PMI/TPE

Parmi les actions futures des projets FLEGT-IP et PPECF, celles relatives à la communication, concertation et la mise en place d'une plate-forme numérique sont jugées prioritaires, ainsi que les mesures de promotion des PME-PMI/TPE relatives au regroupement et à l'effet de masse.

Les modules de formations traitant de la gestion durable des forêts et la transformation des bois, cœur de métiers de ces sociétés sont jugées peu prioritaires en rapport avec celles relatives au processus de l'APV FLEGT, la certification forestière, la lutte contre les changements climatiques. Leurs connaissances des processus APV FLEGT et de la certification sont assez faibles.

La quasi-totalité n'est pas impliquée dans ces processus, celui de l'APV FLEGT, engagé depuis 2009 entre le Gabon et l'UE, connaît un coup d'arrêt à ce jour. Au-delà de la prise de conscience, l'adhésion des acteurs à la démarche de légalité et durabilité des opérations de la filière se fait toujours attendre.

Dans l'analyse des thématiques en matière de formation, il ressort de nos entretiens avec les acteurs du secteur privé et des associations professionnelles les choix portent principalement sur :

- la certification ;
- le processus APV FLEGT ;
- l'Exploitation à Faible Impact ;
- les métiers spécifiques et génériques importants de la transformation industrielle du bois ;
- la structuration et la gestion des organisations syndicales.

2.8 Situation de la certification forestière et de la décision présidentielle sur le FSC en 2022

En Afrique Centrale, différents systèmes de certification (FSC, PAFC/PEFC, OLB, LS, TLV) de gestion forestière sont utilisés.

La surface totale des concessions certifiées pour gestion forestière durable et/ou légale est 2 494 184 ha. En effet, la certification garantit la bonne mise en œuvre des plans d'aménagement validés ainsi que le respect des lois et réglementations.

Le tableau suivant présente la situation de certification forestière au Gabon. Certaines concessions ayant une double certification (par exemple FSC et PAFC/PECF ou gestion durable et origine légale), ce tableau ne présente pas une ligne avec le cumul de surfaces.

Tableau 14 : Situation de certification forestière au Gabon en juin 2019

Certificat	Nombre de certificats	Surface (ha)
FSC FM/COC	4	1 741 228
PAFC/PEFC	1	596 822
FSC CW/COC	1	235 593

OLB (Bureau Veritas)	0	0
LS (NEPCon)	1	321 428
TLV (Control Union)	2	431 528

Toutefois, pour le suivi, le contrôle et l'évaluation de la gestion durable des forêts, on souhaite qu'il soit mis en place un système de surveillance/gouvernance nationale pour garantir le respect de la mise des normes d'aménagement. On remarque que les soixante quatre (64) entreprises forestières majeures concentrent à elles seules environ 95% du total des forêts attribuées.

Les exigences des domaines de compétences sont de plus en plus variés et concernent notamment, la gouvernance et le développement de politiques forestières et de transformation des bois, la conduite d'un programme national d'inventaires forestiers, l'aménagement des forêts, la gestion de projets, participation aux fora internationaux en matière de gestion durable des forêts et du bois, connaissance des initiatives de gestion durable et de transparence de la filière forêts-bois telles que celles promues par WRI sur les atlas forestiers et l'APV FLEGT.

Plusieurs initiatives en faveur de la gestion durable et de la transparence dans la filière forêts-bois ont été promues par WRI sur les atlas forestiers, les négociations dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), du Plan de Convergence de la COMIFAC l'APV FLEGT entre l'UE et le Gabon.

Malheureusement, la dernière citée a connu une interruption suite à l'insuffisance de financement des activités du Comité Technique de Concertation (CTC) entraînant la non validation de la feuille de route des négociations.

En plus de ces manquements, une décision a été prise lors de la visite du 26 septembre 2018 par le Président de la République, au complexe CFAD de la société française ROUGIER-GABON situé à MEVANG (Ndjolé, Province du Moyen-Ogooué) et consistant à généraliser la gestion durable des forêts du Gabon selon la norme du Forest Stewardship Council (FSC) à l'horizon 2022.

Cette décision importante soit-elle, ne va pas sans susciter moult interrogations au regard des enjeux et surtout des défis à relever dans sa mise en œuvre par l'administration forestière et surtout par le secteur privé producteur de richesses

Les principales questions en débats se situent autour de :

1. Qu'en est-il de l'utilisation des PC&I/GDF (OAB/OIBT, FSC) et des mécanismes de reconnaissance des systèmes de certification privé dans les APV FLEGT dans le Bassin du Congo en général et au Gabon en particulier ?
2. Qu'en est-il de la conduite de l'élaboration des Indicateurs Génériques Internationaux (IGIs) permettant de s'affranchir de l'interprétation des organismes certificateurs ?
3. Le Groupe d'Elaboration des Normes Nationales FSC est-il opérationnel ?
4. Quel est la situation du Ministère face aux contraintes techniques des personnels du Ministère des Eaux et Forêts sur certains aspects tels que l'APV FLEGT, le RBUE, le PSE, l'HVC, l'IFL/PFI, le FPIC, l'EIR... ?
5. Comment faire reprendre le processus de négociation des APV FLEGT entre l'UE et le Gabon ?
6. Comment les craintes et parfois les réticences du secteur privé concernant l'amélioration de leur performance socio-environnementale sera-t-elle prise en compte ?
7. Ne serait-il pas juste d'envisager une différenciation dans le processus de la certification de petits exploitants forestiers et des détenteurs des Forêts Communautaires ?

8. Quelles dispositions fiscales incitatives l'administration devrait-elle envisager pour accompagner efficacement les acteurs du secteur privé déjà engagés ?
9. Face à cette nouvelle décision, ne serait-il pas souhaitable de réaliser un audit institutionnel et organisationnel du Ministère pour l'adapter aux nouvelles exigences en vue d'opérationnaliser objectivement la décision présidentielle ainsi que le Code des Eaux et Forêts ?
 - a) revue du décret portant Attributions et Organisation du Ministère des Eaux et Forêts ;
 - b) Revue des capacités et de moyens opérationnels;
 - c) Réformes prioritaires de l'administration;
 - d) Ressources internes/externes disponibles ou à mobiliser pour accompagner les acteurs du secteur, notamment les PMI/PME/TPE gabonaises;
 - e) Formations spécialisées des personnels à la fois des services centraux et déconcentrés en matière de gestion durable des forêts, de certification et du marché carbone;
 - f) Dynamisation du groupe de travail chargé de l'élaboration des normes nationales;
 - g) Finalisation de l'entrée en vigueur du nouveau Code Forestier et prise de textes d'application;
 - h) Opérationnalisation de la norme nationale FSC Gabon;
 - i) Assurance et vérifications des étapes de mise en conformité, de familiarisation avec la norme, d'élimination des anciennes dispositions et d'assimilation progressive du nouveau cadre national de la GDF selon la norme FSC
 - j) Processus de renforcement des capacités des parties prenantes, identifications des sources de financements et fournisseurs de ressources.

Une certaine familiarisation avec le jargon de plus en plus technique (PCI, APV FLEGT, RBUE, PSE, HVC, IFL/PFI, FPIC, EIR, PC&I/GDF OAB/OIBT, FSC, certification, Indicateurs Génériques Internationaux (IGIs) est plus que requise.

Tenant compte de ce qui précède, il apparaît clairement que la décision présidentielle du 28 septembre 2018 sur la certification de toutes les concessions forestières d'ici 2022, s'avère à ce stade inopportune suite à une impréparation généralisée de tous les acteurs impliqués dans celle-ci.

2.9 Suivi des recommandations faites dans les documents bibliographiques étudiés

La phase terrain de l'étude d'état de lieux des acteurs privés de la filière forêt-bois a également permis de faire un état de mise en œuvre des recommandations émises dans la bibliographie analysée dans le tableau 15 ci-dessous (voir aussi l'Annexe 2).

Tableau 15 : Tableau récapitulatif des réalisations des recommandations faites dans les documents bibliographiques étudiés

Thématiques	Sources bibliographiques	Référence	Réalisations en 2019	Commentaires
Aménagement forestier des concessions	Loi n°016/01 portant code forestier en République gabonaise	2001	Les plans d'aménagement des forêts de production sont élaborés et sont mis en œuvre par les entreprises commanditaires.	Près de 100% des sociétés forestières sont engagées dans le processus d'aménagement forestier

Industrialisation de la filière bois			105 entreprises installées	Transformation à 100%
Objectif stratégique 2.2 : Valoriser les ressources forestières et promouvoir la transformation plus poussée du bois	COMIFAC: Plan de convergence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (2015-2025)	2015	La stratégie nationale d'industrialisation existe. Quant à la transformation plus poussée des bois et produits dérivés, elle est en cours d'élaboration. La stratégie nationale de valorisation des PFNLs et filières artisanes a été élaborée.	En cours
Aménagement d'une base durable de ressources forestières et sécurisation d'un approvisionnement durable	OAB (2004). Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique: plan d'action proposé par la conférence ministérielle de l'organisation africaine du bois, 51p	2004	Les plans d'aménagement des forêts de production sont élaborés et sont mis en œuvre par les entreprises commanditaires.	Près de 100% des sociétés forestières sont engagées dans le processus d'aménagement forestier
Capacités de transformation plus poussée adaptées au potentiel de production des forêts		2004	Audit des installations industrielles à généraliser, autorisation préalable de l'administration et mise en place d'un observatoire économique	Initiative en arrêt
Développement des ressources humaines nécessaires aux besoins d'industrialisation de la filière bois		2004	Besoins en formation réévalués en collaboration avec l'enseignement technique professionnel sans tenir compte de l'adéquation formation-employeurs de la filière FF.	Initiative en arrêt
Promotion de politiques et réglementations incitatives		2004	Textes relatifs à l'appui à l'industrialisation de la FFB, textes sur les exonérations et avantages fiscal-douaniers et mise en place de Hub-bois (Ogooué-Lolo, Franceville, Lambaréné) et de ZES/NKOK	Initiative en cours appelé à se dupliquer sur le territoire national
Levier 1 : Fédérer l'ensemble des acteurs autour de la nouvelle vision	Ministère de l'Industrie et des Mines (2013). Rapport diagnostic de la filière Forêt-Bois, Libreville, 27 Avril 2013, 38p	2013	La maison du bois n'est toujours pas créée. Un financement de la maison du bois à travers le projet d'appui à la filière forêt-bois a été trouvé et son opérationnalisation est en cours. A ce jour, le partenariat Etat et professionnels du bois est faible.	En cours
Levier 2 : Assurer une gestion durable et productive des ressources		2013	Le système d'inventaire national des ressources est en cours de mise en place. L'aménagement durable a été généralisé. Les règles d'exploitation forestière à faible impact sont respectées.	En cours
Levier 3 : Développer un marché intérieur et régional capable d'attirer des acteurs significatifs de la 2TB/3TB		2013	Le développement du marché local du bois n'est pas effectif faute de programme d'investissements et de soutien à l'activité. La tenue de salons de promotion du bois sont effectives. L'intégration du bois dans les normes d'urbanisme et de construction se fait attendre. De nombreuses études de faisabilité du commerce du bois dans un contexte intra-africain ont été menées par certains organismes tels que OIBT, CEA. La mise en œuvre des conclusions par les Etats est toujours attendue.	En cours
Levier 4 : Améliorer le cadre des affaires		2013	La programmation des zones industrielles dévolues au bois a été faite, leur création est toujours attendue. Un cadre incitatif favorisant la transformation poussée du bois a été mis en place. La promotion dynamique et ciblée des	

			investissements reste à faire, tout comme la mise en oeuvre d'un programme de soutien à la créativité et l'innovation pour l'usage du bois et des matériaux de construction	
Levier 5 : Mettre à niveau le capital humain		2013	Le renforcement des capacités d'accueil des établissements de formation en bois et l'amélioration de l'adéquation formation-emploi sont en cours. Plusieurs projets de formations et insertion des jeunes, soutenus par des bailleurs de fonds à la demande du gouvernement ont été menés. Toutefois, l'obtention d'une main d'oeuvre très qualifiée dans certains métiers demeure encore quelque chose de difficile à réaliser.	En cours
Levier 6 : Améliorer les infrastructures et la logistique		2013	Ces dix dernières années, une mise à niveau des infrastructures dans l'ensemble le réseau national a été rénové. Toutefois, il demeure assez vétuste et déficitaire à ce jour dans les zones d'exploitation forestière et de transformation du bois. L'amélioration des services logistiques demeure encore assez faible.	En cours
Atlas forestier interactif du Gabon	Termes de références de l'étude de l'état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois au Gabon, 8p	2005	Des atlas ont été produits par WRI mais le processus n'a pas été approprié par l'administration forestière.	Initiative en arrêt
APV FLEGT		2009		En cours
Certification des forêts		2010		En cours

Section 3 : Conclusions

Cette étude a permis de dresser un portrait actualisé de la situation des acteurs privés de la filière forêt bois au Gabon en lien avec les actions futures des projets FLEGT-IP et PPECF, de constituer une base de données desdits acteurs et d'identifier les associations professionnelles de ladite filière.

La conclusion de l'étude s'articule autour des points suivants :

(i) Caractérisation des opérateurs privés de la filière forêt-bois

Le diagnostic réalisé montre une typologie diversifiée des acteurs de la filière forêt bois dans son ensemble avec cependant une spécificité pour les sociétés intervenant dans l'exploitation des concessions forestières et la transformation du bois (1^{ière} et 2^{ème}), rarement dans la 3^{ème} transformation et enfin, dans le transport et le négoce des bois.

(ii) Caractérisation, typologie et fonctionnement des associations professionnelles

Parmi les quatre (4) associations professionnelles rencontrées, l'UFIGA est celle qui présente un fonctionnement régulier. Elle est la plus structurée, la mieux organisée et dotée de moyens, de ressources et de capacités opérationnelles.

(iii) Caractérisation des moyens de communication d'évacuation des produits préférés des sociétés forestières et industrielles

Les moyens de communication préférés des sociétés forestières et industrielles dépendent de leur localisation par rapport aux infrastructures de transport sur le terrain. Ils n'ont de choix d'évacuation de leurs produits que la route, le train ou les fleuves.

(iv) Description des maillons de la chaîne d'approvisionnement, de la transformation et des flux des produits du bois

Les maillons de la chaîne d'approvisionnement, de la transformation et des flux des produits bois se structurent autour de l'exploitation forestière, la transformation industrielle et la commercialisation du bois.

(v) Priorisation des actions futures des projets FLEGT, des mesures de promotion des PME-PMI/TPE, des modules de formations en gestion durable des forêts et en transformation des bois

Parmi les actions futures des projets FLEGT-IP et PPECF, celles relatives à la communication, la concertation et la mise en place d'une plate-forme numérique sont jugées prioritaires, ainsi que les mesures de promotion des PME-PMI/TPE relatives au regroupement et à l'effet de masse.

Les modules de formations traitant de la gestion durable des forêts et de la transformation industrielle des bois, cœur de métiers de ces sociétés, sont jugés peu prioritaires paradoxalement à celles relatives à l'APV-FLEGT, la certification forestière, la lutte contre le changement climatique. Leurs connaissances des processus APV/FLEGT et de la certification sont encore assez faibles.

La quasi-totalité des acteurs privés du secteur n'est pas impliquée dans ces processus, celui de l'APV/FLEGT, engagé depuis 2009 entre le Gabon et l'UE, connaît un coup d'arrêt à ce jour. Au-delà de la prise de conscience, l'adhésion des acteurs à la démarche de légalité et de durabilité des opérations de la filière forêt bois reste à promouvoir, car elle se fait toujours attendre.

(vi) Dynamiques de changements dans les diagnostics sommaires des trois provinces échantillons

Les diagnostics sommaires des unités de transformation des trois provinces échantillons visitées permettent d'établir une dynamique de changements entre 2013 et 2018 prouvant l'utilité du suivi régulier des activités de terrain.

La problématique informationnelle de la filière est un facteur critique à cause des maux tels que l'absence ou la rétention des données et des informations et le manque de collaboration.

(vii) Exploitation thématique de la base des données des acteurs du secteur privé

La caractérisation des acteurs du secteur privé est possible à partir de l'exploitation thématique de la base de données constituée et fournie par les associations professionnelles.

(viii) Situation de la certification forestière et la faisabilité de la décision présidentielle sur la généralisation de la certification à l'horizon 2022

Quant à la décision présidentielle du 28 septembre 2018 sur la certification de toutes les concessions forestières d'ici 2022, elle s'avère inopérante à ce stade au regard de l'impréparation des acteurs de la filière forêt bois.

Section 4 : Recommandations

4.1 Recommandations générales

AU GOUVERNEMENT

Définir des politiques et appliquer des stratégies associées et s'en tenir en les mettant en oeuvre;

- Actualiser, clarifier et appliquer les textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- Promouvoir, optimiser et sécuriser un cadre des affaires pour les investissements ;
- Innover et valoriser les savoirs et les savoirs faire ;
- Orienter les opérateurs vers d'autres grappes d'activités.

A L'UFIGA

- Assurer auprès des acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois au Gabon, les plaidoyers en faveur de la gestion durable, de la transformation industrielle des bois et de la conservation de la biodiversité ;
- Soutenir, au regard de son expérience, les autres les associations professionnelles existantes en renforçant leurs capacités ;
- Renforcer son rôle actuel et servir de force de proposition et déployer une approche collaborative dans un cadre partenarial avec l'Etat et toutes les autres parties prenantes ;
- Continuer à identifier et à formuler des projets aux à fort impact sur le terrain et à mobiliser des ressources pour leur mise en œuvre.

4.2 Pour les formations

- Priorisation des modules de formations forêt durable des forêts et en transformation des bois ;
 - Identification du type de besoins et les différents niveaux de formation avec:
 - la formation des cadres et les agents d'encadrement des deux sexes pour le contrôle et le suivi des activités forestières et des des process industriels ;
 - la formation des techniciens pour le suivi des process industriels simples ;
 - la formation des métiers artisanaux.
 - Priorisation des mesures de promotion des PME-PMI/TPE
- Elaboration d'une politique générale (particulièrement orientée vers les grandes industries modernes) .tenant compte de la spécificité des petites entreprises souvent confrontées des problèmes qui aggravent leur situation ;
 - identification des possibilités d'actions, permettant de déterminer quelle sont les activités de l'industrie forestière qui sont viables à l'échelle des petites entreprises et susceptibles de se développer encore, sans oublier les moyens requis pour y parvenir.
 - Elaboration des programmes et des mesures visant à aider les petites entreprises. Il faut donc adapter l'aide fourni aux petites entreprises d'industrie forestière à leur taille respective et aux contraintes qui en découlent en matière de ressources et de compétence technique.
 - Clarification détaillée du rôle de l'Etat, de l'importance de ses interventions en matière d'aménagement forestier et d'industrialisation de la filière bois en faveur des PME. Il s'agit notamment :
 - i. des mesures normatives ;
 - ii. des mesures fiscales ;
 - iii. des mesures incitatives ;
 - iv. des mesures coercitives.

4.3 Pour le plan de communication

Pour mener à bien leurs activités, les associations professionnelles devront mettre en place une stratégie commune de communication pour un meilleur véhicule de l'information du secteur. Une étude sur le plan de communication devrait être menée.

Les moyens de communication les mieux utilisés sont : le whatsapp, le courrier électronique et le téléphone.

Pour le transport de leurs produits, les opérateurs utilisent la route, le rail et les fleuves.

4.4 Pour un plaidoyer commun - intersyndicat

Pour constituer une plate-forme commune et structurée, nous proposons que les divers syndicats s'organisent d'abord en interne en mettant en place des outils de gouvernance syndicale, un recensement de tous ses membres et des statuts déterminants les mandats et les rôles de l'association.

L'UFIGA étant la plus ancienne des structures, elle devra accompagner et servir de leader les autres associations syndicales pour qu'elles jouent un rôle plus actif dans l'intersyndical pour servir de force de propositions au gouvernement.

4.5 Pour l'APV FLEGT et la certification forestière

- **APV FLEGT**
 - Reprise des négociations entre le Gabon et l'UE
 - Validation et mise en œuvre de la feuille de route
- **Certification forestière**
 - Opérationnalisation du groupe national pour l'élaboration des normes de certification pour une prise en compte d'autres systèmes.
 - Formations des parties prenantes impliquées
 - Promotion et accompagnement technique auprès des sociétés forestières et industrielles

4.6 Selon les résultats des enquêtes/interviews

Connaissance des acteurs de la FFB

- Recensement de l'ensemble des acteurs opérant dans la filière forêt bois (amont et aval) en fonction :
 - De leur niveau d'implication dans les activités de la filière ;
 - De la typologie des opérateurs économiques ;
 - du secteur formel et informel ;
 - de la proximité de la ressource ou du port ;
 - du niveau d'intégration verticale et horizontale ;
 - des flux matière échangés ;
 - de l'origine réelle des capitaux investis ;
 - etc...
- Identification des besoins réels des acteurs et les principaux facteurs critiques qui minent le développement de la filière forêt bois ;
- Emission de quelques mesures stratégiques pouvant produire des résultats immédiats.

Priorisation des actions futures des projets FLEGT

- Concentrer la grille de légalité sur des indicateurs facilement vérifiables ;
- Identifier l'entité en charge de la vérification en tenant compte de la diversité des administrations impliquées dans le processus ;
- Mettre en place un système informatique qui collecte et centralise toutes les informations issues des administrations agissant dans le cadre du processus de traçabilité et de légalité ;
- Réaliser une étude de faisabilité de mise en place du Système de Garantie de la Légalité (SGL) ;
- Identifier les mécanismes de financement du SGL ;
- Mobiliser les financements pour soutenir le processus de négociation FLEGT-Gabon.

Renforcement des capacités des associations professionnelles

- Procéder à une enquête sur la filière forêt bois pour identifier les besoins et la justification de développer une association professionnelle;
- Financer les réunions et les ateliers pour permettre à la filière forêt bois d'examiner le développement possible des associations interprofessionnelles, et fournir le soutien technique à cet effet;
- Fournir les fonds de départ aux associations interprofessionnelles de filière forêt bois, tout en prenant soin de ne pas compromettre la durabilité à long terme de ces structures.

4.7 Pour approfondir d'avantage la connaissance du secteur privé à travers une éventuelle étude complémentaire

Perspectives d'extension de la présente étude à toute l'étendue du pays

- Elaboration des TDR pour une étude plus élargie intégrant les acteurs des autres provinces pour cerner au mieux les facteurs freins et toutes les problématiques de développement de la filière forêt bois.

Idées de projets à formuler afin qu'UFIGA et ATIBT recherchent financements

- Elaboration d'une fiscalité différentielle et incitative à la filière Bois :
 - Mise en place d'une fiscalité dégressive en fonction du niveau de transformation : Exonération des taxes à l'exportation pour les industries de 2^{ième} et 3^{ième} transformation du bois.
- Concertation nationale pour un usage accru du bois
 - Organisation d'une concertation nationale pour identifier les actions à mettre en place afin de dynamiser le marché intérieur du bois et de promouvoir un usage accru des produits du bois gabonais sur le marché local.
 - Elaboration des normes sur l'usage accru du bois dans les zones d'habitation, les grandes infrastructures et les aménagements externes
 - Création de normes afin de favoriser l'usage du bois dans la filière construction gabonaise (habitations, grandes infrastructures, aménagements externes).
- Réalisation des études stratégiques sur:
 - l'adaptation des équipements par rapport à la matière première. C'est ainsi que les pays asiatiques ont effectué des résolutions technologiques importantes permettant aux industriels de s'adapter aux nouvelles caractéristiques du bois ;
 - la réduction des déchets depuis la forêt ;
 - la récupération des rebuts en forêt pour des utilisations assez spécifiques ;
 - l'utilisation accrue des déchets du bois par :

- la valorisation associée ou Co valorisation des déchets et des sous-produits au niveau des structures industrielles ;
- la cogénération d'énergie pour la production combinée chaleur/électricité pour le fonctionnement des chaudières par exemple.
- la mise en place des mécanismes fondamentaux permettant aux opérateurs d'acheter la matière première à sa juste valeur (Prix Minimum Garantie, mercuriale) :
- une taxation dissuasive à l'origine de l'exploitation forestière permettrait de rééquilibrer la fiscalité entre l'amont et l'aval de la filière, et de lutter contre le gaspillage.

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude



Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes

« Ensemble, gérons durablement la forêt pour accroître la richesse naturelle et contribuer au progrès social »

ANNEXE 1 – TERMES DE REFERENCE

Les prestations du prestataire entrent dans le cadre de l'activité de la composante 2 des projets FLEGT-REDD/ FLEGT IP et PPECF II qui a trait à la réalisation d'un état des lieux des acteurs du secteur privé de la filière Forêt-bois au Gabon.

Dans ce cadre, le consultant aura pour activités de :

- Collecter et analyser les rapports et études d'acteurs privés de la filière forêt-bois existants ;
- Réaliser une analyse des écarts par rapports aux résultats attendus, sur base de la revue bibliographique, qui permettra de déterminer les actions à mener pour collecter les informations manquantes
- Rencontrer les acteurs du secteur privé et de l'administration afin d'identifier les actions à mener auprès des :
 - o Associations professionnelles ;
 - o Entreprises du secteur forestier et de la transformation du bois (sur une base d'échantillonnage) ;
 - o MINEF (directeurs généraux...) et d'autres entités administratives intervenant dans la chaîne de contrôle du bois (douane, impôts, registre commerce ...).
- Caractériser et évaluer le fonctionnement des associations professionnelles (localisation, types d'activités et taille des membres, implication dans les processus de certification et de l'APV FLEGT, fréquence réunions, moyens communications, analyse FFOM).
- Faire des rencontres et visites de sites, afin de :
 - o Caractériser les opérateurs selon certains critères tels que :
 - Opérateurs forestiers (tout type) :
 - Le type et secteur d'activité ;
 - La taille et type de leur concession, volumes exploités (ou autre source d'approvisionnement) ;
 - Leur positionnement géographique (en lien avec les infrastructures logistiques) ;
 - Capitaux (gabonais ou étrangers) ;
 - Nombre de salariés (exploitation et transformation) ;
 - Leur avancée dans l'aménagement et la certification, et l'implication dans l'APV FLEGT ;
 - Présence d'une unité de transformation (type de produits, volume) ;
 - Leurs marchés (volume, produits, destination et type de client) ;
 - Leur appartenance à un syndicat.
 - Grandes sociétés de transformation industrielle
 - Type et secteur d'activité ;
 - Capitaux (gabonais ou étrangers) ;
 - Nombre de salariés ;
 - L'origine des produits de bois entrants (grumes, ou produits de 1ière transformation) ;
 - Type de produits et volumes ;
 - Leur marché (volume par destination) ;
 - Leur implication dans la certification et l'APV FLEGT ;
 - Leur appartenance à un syndicat.

5

7



Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes

« Ensemble, gérons durablement la forêt pour accroître la richesse naturelle et contribuer au progrès social »

- Petites et Moyennes Entreprise (PME)/Toutes Petites Entreprises (TPE)
 - Type et secteur d'activité ;
 - Capitaux (gabonais ou étrangers) ;
 - Nombre de salariés ;
 - L'origine des produits de bois entrants (grumes, ou produits de 1^{ère} transformation) ;
 - Type de produits et volumes ;
 - Leur marché (volume par destination) ;
 - Leur implication dans la certification et l'APV FLEGT (uniquement pour les PME) ;
 - Leur appartenance à un syndicat.
- Elaborer une typologie d'entreprises du secteur privée de la filière forêt-bois sur la base de ces critères ci-dessus ;
- Identifier les maillons de la chaîne d'approvisionnement et de transformation des bois au Gabon ainsi que les flux des produits bois
- Recenser les moyens de communication préférés des opérateurs (sur base de la typologie) ;
- Créer un annuaire avec les coordonnées des acteurs du secteur privé ;
- Elaborer, présenter pour validation puis remettre à l'UFIGA les livrables, notamment :
 - Le Rapport d'analyse des écarts (à partir des résultats de l'analyse bibliographique faite par le consultant) ;
 - Les Modèles des questionnaires spécifiques selon les opérateurs forestiers, les grandes sociétés industrielles et les PME et TPE ;
 - Le Rapport d'étude de l'état des lieux du secteur privé de la filière forêt-bois (incluant les données de l'analyse bibliographique et des interviews et enquêtes) ;
 - Et l'Annuaire à jour des acteurs du secteur privé.

9

11

Annexe 2 : Fiches d'analyses bibliographiques et suivi de la mise en œuvre des actions

Numéro de fiche	1		
Titre	Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique : plan d'action proposé par la conférence ministérielle de l'organisation africaine du bois		
Nature du document	Rapport		
Nombre de pages	51		
Production du document	Elaboré dans le cadre de l'avant-projet OIBT PPD 15/98 Rev.2		
Date de publication	2004		
Auteurs	Organisation Africaine du Bois		
Accès de la diffusion	Libre		
Etendue géographique	Afrique		
Mots clés	Bois ; Transformation plus poussée, Stratégies, Plans d'actions		
Référencement	OAB (2004). Promotion de la transformation plus poussée des bois tropicaux en Afrique: plan d'action propose par la conférence ministérielle de l'organisation africaine du bois, 51 p		
Source	Bibliothèque numérique personnelle		
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur		
Détenteur du document	Marcellin Nziengui		
URL du document	Sans		
Nature du support	Version numérique		
Copyright	Organisation Africaine du Bois		
Structure du document	Avant-propos, sigles et acronymes, résumé analytique, introduction, situation actuelle et perspectives de la transformation plus poussée, contraintes identifiées, politiques, stratégies proposées, plan d'action stratégique, suivi du plan d'action, bibliographie, annexes		
Langue du texte	Français		
Réalisation de l'étude	Organisation Africaine du Bois		
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours			
Sur la bases des politiques, stratégie et plans d'actions sectoriels existants (forêt, bois, marchés), les acteurs du secteur privé de la filière forêt-bois développent des opérations au niveau de l'exploitation durable et certification des forêts, de la transformation plus poussée et du négoce et commerce des bois et produits dérivés. La présente étude comprend des recommandations qui permettront d'évaluer les réalisations et mesurer les écarts (2004-2019)			
Actions stratégiques retenues			
Actions	Planifié	Réalisé	Reste à faire
Aménagement d'une base durable de ressources forestières et sécurisation d'un approvisionnement durable			
Veiller à ce que les capacités de transformation plus poussée soient adaptées au potentiel de production des forêts			
Développement des ressources humaines nécessaires aux besoins d'industrialisation de la filière bois			
Développement des ressources humaines nécessaires aux besoins d'industrialisation de la filière bois			
Développement des marchés des bois africains			
Promotion de politiques et réglementations incitatives			

Numéro de fiche	2		
Titre	Rapport Final Projet de renforcement du dispositif de formation professionnelle		
Nature du document	Rapport		
Nombre de pages	94		
Production du document	Elaboré dans le cadre de l'accord de conversion de dette, mis en œuvre par l'Agence Française de Développement (AFD).		
Date de publication	2011		
Auteurs	CODIFOR (Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ; AFD)		
Accès de la diffusion	Libre		
Etendue géographique	Gabon		
Mots clés	Métiers du bois ; Transformation du bois, Formations Professionnelles, Enseignement technique		
Référencement	CODIFOR (2011). Rapport Final Projet de renforcement du dispositif de formation professionnelle, 94 p		
Source	Bibliothèque numérique personnelle		
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur		
Détenteur du document	N'SITOU MABIALA		
URL du document	Sans		
Nature du support	Version numérique		
Copyright	CODIFOR		
Structure du document	Contexte, Le Gabon : Données socio-économiques, Le secteur bois au Gabon, Le dispositif de formation technique et professionnelle au Gabon, Constats et Analyse, Propositions d'intervention, Budget, annexes		
Langue du texte	Français		
Réalisation de l'étude	CODIFOR		
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours			
<p>Les tous récents développements de la filière forêt-bois requièrent pour les opérateurs économiques de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et surtout de qualité. Or, il est aujourd'hui fait état en termes de problématique, de besoins non négligeables en matière de formation technique et professionnelle quel que soit la taille de la société (grande, moyenne, petite et très petite), les différents niveaux de transformation (1^{ière}, 2^{ème} et 3^{ème}) et les domaines d'activités considérés (Forêt, transformation industrielle, semi industrielle, artisanale). D'où la nécessité de développer des compétences industrielles à tous les niveaux. La présente étude comprend de nombreuses propositions d'intervention qui pourront faire l'objet d'une évaluation en termes de réalisations et des écarts observés (2011-2019)</p>			
Plan d'Actions Stratégiques			
Libellés	Planifié (2011)	Réalisé (2019)	Reste à faire
Pour la formation initiale :			
Revoir la mise en œuvre des cursus			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les niveaux de formation (initiale et continue), les capacités d'adaptation, et l'apprentissage des savoir-faire. 			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques développant l'autonomisation de l'apprenant (pédagogie de projets, recherche documentaire...) 			
Créer des cursus de formation spécifiques			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ créer des cursus plus courts et spécialisés, spécifiques à la filière bois ou au développement de l'entrepreneuriat, dispensés par exemple sous forme de « Mentions Complémentaires » <ul style="list-style-type: none"> ○ Une MC Affûtage au bénéfice de 			

jeunes issus de filières mécaniques d'entretien ;			
○ Une MC Conduite de machine de 1 ère transformation au bénéfice de jeunes issus de filière maintenance industrielle ou électrotechnique ;			
○ Une MC Elaboration de produits semi-finis, contrecollés, lamellés collés au bénéfice de jeunes issus de filière menuiserie / charpente.			
▪ Intervenir sur les équipements des centres			
▪ Compléter la formation des formateurs			
▪ Mettre en place un mode de gouvernance adapté dans les centres			
▪ Cas des métiers transversaux			
▪ Interventions relatives à la formation continue			
▪ Formation des formateurs			
▪ Mettre en place des supports au développement			
▪ Développer une politique financière incitative			
▪ Interventions relatives à la mise à disposition de ressources			
▪ Budget pour les équipements			

Numéro de fiche	3
Titre	Etude économique et sectorielle - Développement du secteur privé
Nature du document	Rapport final Gabon
Nombre de pages	31
Production du document	Elaboré en complément du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP)
Date de publication	2013
Auteurs	Gouvernement Gabonais
Accès de la diffusion	Libre
Etendue géographique	Gabon
Mots clés	Développement, Secteur privé, Politiques publiques, Diversification, Economique, Croissance, Réduction de la pauvreté.
Référencement	Gouvernement Gabonais (2013). Etude économique et sectorielle - Développement du secteur privé, 31 p
Source	Bibliothèque numérique personnelle
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur
Détenteur du document	N'SITOU MABIALA
URL du document	Sans
Nature du support	Version numérique
Copyright	Gouvernement Gabonais
Structure du document	Abréviations et Sigles, Introduction, Diversification du système productif et relais de croissance, Evolution du dispositif institutionnel d'appui au secteur, Le coût des facteurs et la compétitivité de l'économie, Conclusions et recommandations, Bibliographie, Annexe : Plan d'actions thématiques
Langue du texte	Français
Réalisation de l'étude	Gouvernement Gabonais
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours	
La filière forêt-bois fait partie des moteurs indispensables à la diversification de l'économie. Le souhait des gouvernants est d'identifier les goulots d'étranglement qui explique que notre	

économie, nos entreprises du secteur privé y compris certains de nos produits ne soient pas compétitifs. C'est ainsi qu'un passage en revue une sorte d'état des lieux du dispositif institutionnel d'appui au secteur privé a été effectué ainsi que son évolution. Le mode de fonctionnement des organismes publics et les organismes intermédiaires, leurs limites et leur efficacité ont été analysés. L'évocation des principaux coûts de production a permis d'identifier les facteurs qui minent la compétitivité de l'économie et celle du secteur privé. A l'issue de l'étude, plusieurs conclusions ont été tirées et des recommandations formulées. Ce qui logiquement devrait favoriser l'évaluation du niveau de réalisations et d'en mesurer les écarts (2013-2019)

Principales conclusions

Mise en évidence de fortes contraintes qui sur le secteur privé, Nécessité d'élaborer et d'édicter des réformes et des actions permettant :

- Une réelle diversification de l'économie ;
- Un renforcement du dispositif institutionnel d'appui au secteur privé ;
- une meilleure maîtrise des coûts de facteurs pour accroître la compétitivité des entreprises.

Plan d'Actions Stratégiques

Libellés	Planifié (2013)	Réalisé (2019)	Rest à faire
○ Mener des études sectorielles pour approfondir la recherche sur chaque filière de diversification			
○ Renforcer les capacités de l'administration dans le montage de partenariats public-privé avec les opérateurs internationaux et nationaux ;			
○ Redéployer des ressources dédiées à l'éducation générale vers la formation professionnalisante ;			
○ Desserrer les contraintes de financement des entreprises par le développement de la variété des sources de financement ;			
○ Développer des infrastructures d'appui à la diversification (énergie, routes...).			
○ Mettre en place un guichet unique et information, études et services d'appui conseil, et promotion des investissements et du financement des PME et TPME ;			
○ Développer la concertation entre Etat et opérateurs privés, en particulier dans le Comité d'orientation de la nouvelle structure.			
○ Faciliter le partenariat public-privé et la transparence			

Numéro de fiche	4
Titre	"Développer l'Industrie Forestière pour la Transformation Structurelle des Economies d'Afrique Centrale
Nature du document	Document de discussion de la 39 ^{ème} Session du Comité Intergouvernemental d'Expert de l'Afrique Centrale
Nombre de pages	27
Production du document	Document de discussion élaborée par le CIE afin d'examiner les éléments d'une stratégie d'industrialisation des pays de la sous-région basée sur l'exploitation durable et la valorisation des forêts. Plus spécifiquement, il sera mis en exergue des aspects relatifs aux enjeux, aux contraintes, mais également aux défis du développement de l'industrie forestière pour la transformation structurelle en Afrique Centrale.
Date de publication	2015
Auteurs	Nations Unies : Commission Economique pour l'Afrique

Accès de la diffusion	Libre		
Etendue géographique	Afrique		
Mots clés	Taux de croissance du PIB, Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), Système productif, Dynamique de création d'emplois, Transformation structurelle des économies Moyens de production, Industries extractives, Stratégies, Transformation structurelle, Mobilisation des ressources internes et la Diversification économique », Enjeux, Défis, Industrialisation, Sous-région ». Plans d'actions		
Référencement	Nations Unies : Commission Economique pour l'Afrique (2015). "Développer l'Industrie Forestière pour la Transformation Structurelle des Economies d'Afrique Centrale", 27 p		
Source	Bibliothèque numérique personnelle		
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur		
Détenteur du document	N'SITOU MABIALA		
URL du document	Sans		
Nature du support	Version numérique		
Copyright	Nations Unies : Commission Economique pour l'Afrique		
Structure du document	Liste des sigles et des acronymes, Liste des tableaux, , introduction, Etat des lieux du développement de l'industrie forestière en Afrique Centrale, Pertinence des politiques de développement de l'industrie forestière pour la transformation structurelle, Eléments de stratégie pour une meilleure valorisation des produits forestiers en Afrique Centrale, Conclusion, bibliographie		
Langue du texte	Français		
Réalisation de l'étude	Nations Unies : Commission Economique pour l'Afrique		
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours			
<p>Une cartographie du niveau atteint en matière d'industrialisation dans la sous-région permet de se rendre compte des acquis obtenus par rapport aux politiques appliquées, des manquements et des écueils qui restent à surmonter. Par ailleurs, une évaluation de ces politiques peut indiquer le niveau de leur pertinence ou non en matière de développement de l'industrie du bois et de valorisation des produits forestiers non ligneux. Cette étude présente quelques éléments de stratégie pour aboutir à une meilleure valorisation des produits forestiers en Afrique Centrale. Cela permettra d'évaluer le niveau de réalisations et d'en mesurer les écarts (2015-2019)</p>			
Principales conclusions			
<p>Ce document a permis de rappeler les enjeux, les contraintes et les défis auxquels se trouve confronter le développement de l'industrie forestière pour la transformation structurelle des économies des pays d'Afrique Centrale. Il a fait le constat qu'en dépit d'une croissance élevée des pays de la sous-région depuis plus d'une décennie, grâce aux industries extractives, cette situation n'a pas occasionné ou favorisé la création d'emplois nécessaires pour juguler le chômage des populations constituées majoritairement de jeunes. Ce modèle de développement rend ainsi les pays d'Afrique Centrale vulnérables aux aléas chocs économiques extérieurs.</p>			
Plan d'Actions Stratégiques			
Libellés	Planifié (2015)	Réalisé (2019)	Ecarts (2015-2019)
○ Rendre le marché intérieur attractif			
Développer l'industrie de transformation			
○ Moderniser l'outil de production			
○ Combler le déficit en qualifications			
○ Augmenter les possibilités de financement			
Renforcer la présence sur les marchés d'exportation			
○ Se conformer aux exigences des marchés traditionnels d'exportation			
○ Faire face à l'offre asiatique			

Numéro de fiche	5		
Titre	Rapport sur Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon ; y compris l'identification d'options pour un programme d'appuis au développement économique du secteur industriel du bois.		
Nature du document	Rapport		
Nombre de pages	70		
Production du document	Evaluation de la mesure interdisant l'exportation des grumes et l'élaboration d'un programme d'appuis au développement		
Date de publication	2016		
Auteurs	Banque Mondiale		
Accès de la diffusion	Libre		
Etendue géographique	Gabon		
Mots clés	Bois ; Transformation plus poussée, Stratégies, Plans d'actions		
Référencement	Banque Mondiale (2016). Rapport sur Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon ; y compris l'identification d'options pour un programme d'appuis au développement économique du secteur industriel du bois. 70 p.		
Source	Bibliothèque numérique personnelle		
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur		
Détenteur du document	N'SITOU MABIALA		
URL du document	Sans		
Nature du support	Version numérique		
Copyright	Banque Mondiale		
Structure du document	Liste des sigles, Introduction, Note sur l'impact de la Décision interdisant l'exportation des grumes, Identification d'un programme d'appui à la filière bois pour soutenir le secteur industriel et accroître sa contribution dans l'économie nationale, Liste des Figures, Liste des tableaux, Annexes		
Langue du texte	Français		
Réalisation de l'étude	Banque Mondiale		
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours			
Sept ans après la mise en application de la mesure d'interdiction des exportations des grumes, l'étude conduite par la Banque mondiale du 20 au 30 janvier 2016 au Gabon fut l'occasion d'avoir des échanges nourris avec l'ensemble des parties prenantes concernées: c'est-à-dire les administrations, certains opérateurs économiques de la filière forêt bois et d'autres acteurs du secteur privé impliqués directement ou indirectement dans le secteur forêt bois. Par ailleurs, un autre aspect de la mission était abordé. Il s'agissait de voir dans quelle mesure les experts de la Banque Mondiale pouvaient aider la partie gabonaise à identifier et à préconiser des mécanismes permettant d'accroître la contribution de la filière forêt bois au PIB, au regard des impacts de toute nature (entreprises de la filière forêt bois, économie nationale, ressource forestière) observés suite à la matérialisation de cette décision. Suite à ces constats, une synthèse comprenant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces par rapport à cette mesure a été élaborée. La présente étude comprend un chronogramme d'actions qui permettront de mettre en œuvre la stratégie du gouvernement en matière de développement de la filière forêt bois et d'en mesurer les écarts (2016-2019)			
Libellés	Planifié (2004)	Réalisé (2019)	Ecart (2004-2019)
Favoriser la révision des normes de classement des bois pour faciliter les échanges et la commercialisation des produits sur le marché local, régional et à l'exportation			
Promouvoir la valorisation des produits connexes de l'industrie du bois			
Favoriser l'accès des petits opérateurs aux marchés publics et promouvoir les produits bois nationaux sur ces marchés			
Faciliter l'accès au financement des artisans, TPE,			

PME de la 2 ^{ème} et 3 ^{ème} transformation			
Renforcer la formation professionnelle aux métiers de travaux forestiers, de l'industrie du bois, de l'artisanat			
Promouvoir l'utilisation des essences secondaires			

Numéro de fiche	6
Titre	Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo
Nature du document	Livre Blanc
Nombre de pages	32
Production du document	Elaboré dans le cadre d'un atelier organisé par l'OIBT, la FAO, l'ATIBT en faveur des pays du Bassin du Congo
Date de publication	2013
Auteurs	OIBT, FAO, ATIBT
Accès de la diffusion	Libre
Etendue géographique	Afrique
Mots clés	Bois, Développement de la transformation industrielle, marchés, secteurs formel et informel, Stratégies, Plans d'actions, Structuration de la filière, Structuration du marché, Accès aux financements, volonté politique, Climat des affaires
Référencement	OIBT, FAO et ATIBT (2013). Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo, 321 p
Source	Bibliothèque numérique personnelle
Lieu de consultation	Consultation locale sur ordinateur
Détenteur du document	N'SITOU MABIALA
URL du document	Sans
Nature du support	Version numérique
Copyright	OIBT, FAO, ATIBT
Structure du document	Avant-propos, résumé, Axes stratégiques pour développer la transformation du bois, Pourquoi le Livre Blanc, La transformation du bois dans le Bassin du Congo : Quelques caractéristiques, Développement de la transformation du bois dans le Bassin du Congo, Volonté politique et amélioration des affaires, Accès aux moyens de production, Structuration de la filière, Structuration des marchés, Conclusions bibliographie, annexes
Langue du texte	Français
Réalisation de l'étude	OIBT, FAO, ATIBT
Intérêt dans le cadre de l'étude en cours	
Le Livre Blanc fait suite à une série d'ateliers organisés au niveau de plusieurs pays du Bassin du Congo. A cet effet, il est le reflet des discussions, réflexions et préconisations de plusieurs experts de l'OIBT, la FAO, l'ATIBT et des pays du Bassin du Congo sur problématique sous régionale qu'est le développement de la transformation du bois. Tous ces éléments de réflexion, issus d'une vision multi-acteurs devraient favoriser la formulation et la mise en œuvre effective des stratégies de développement des activités de la filière forêt bois. La présente étude comprend des recommandations qui permettront d'évaluer les réalisations et mesurer les écarts (2013-2019)	
Principales conclusions	
Réduire les activités du secteur informel qui concurrence de façon déloyale le secteur formel. D'où l'idée d'encourager la synergie (des deux secteurs) par l'intégration dans le secteur formel des PME-PMI. Par ailleurs, une volonté politique doit également se manifester pour mettre en place un climat des affaires propice, des outils ou des mécanismes favorables de financement de la filière, notamment dans les domaines de la formation, des transports, des moyens de production pour une meilleure structuration de la filière forêt bois et éventuellement son développement.	
Plan d'Actions Stratégiques	
Libellés	Planifié Réalisé Reste à

	(2013)	(2019)	réaliser
Assurer une volonté politique forte et un climat des affaires propice; garantir un accès facilité aux moyens de production; structurer la filière bois; structurer des marchés formels et rémunérateurs			
Créer des conditions pour les opérateurs locaux de transformer, valoriser et commercialiser sur le marché national, régional et continental des produits semi-finis et finis			
Généraliser les plans d'aménagement, établir une adéquation durable du prélèvement forestier, garantir la traçabilité de la matière première			
Faciliter l'accès à des financements clairement identifiés et identifiables			
Renforcer la formation à tous les niveaux de la filière de la transformation du bois			
Sont nécessaires des infrastructures et services adéquats			
Sensibiliser les différents acteurs à la complémentarité de leurs activités et aux avantages des synergies			
Connecter les industries à l'artisanat peut relever le niveau de qualité de la production			
Développer l'interprofession du bois et créer un tissu de PME-PMI bien gérées			
Capter les marchés africains grâce à des productions standardisées et de qualité			

Annexe 3 : Modèles formulaires d'enquête et de guide d'entretien

a) Guide d'entretien adressé aux sociétés d'exploitation forestière, de transformation, de transport/logistique et négoce international

- (1) Quelles appréciations faites-vous de la mise en œuvre du code forestier (Loi 16/2001) ainsi que des principales innovations/évolutions contenues dans le nouveau projet de code des Eaux et Forêts en cours d'examen au parlement ?

- (2) Quel intérêt la présente étude revêt-elle pour votre structure ?

- (3) **Lister quatre (04) contraintes auxquelles votre structure fait face** (exploitation forestière, aménagement et certification, transformation du bois, transport et négoce des bois, mesures d'accompagnement et d'encadrement par l'Etat)

- (4) En quoi la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs pourrait-elle être une solution viable au développement harmonieux de la filière forêt-bois ?

- (5) Comment améliorer votre relation avec l'Etat dans le cadre des missions d'inspections et de contrôles (administratif, fiscal, douanes, travail, clauses contractuelles, HSE, etc.) et de l'allègement du poids de la réglementation ?

- (6) Comment rendre davantage attractif la filière forêt-bois du Gabon à d'autres investisseurs du secteur privé ?

- (7) **Comment votre structure appréhende t-elle la problématique informationnelle de la filière forêt-bois** (standardisation des données et informations, canevas de collecte, systèmes d'information et systèmes informatiques, plateforme de diffusion, etc.) ?

- (8) Votre structure a-t-elle des attentes particulières à propos de la présente étude ou en lien avec la connaissance d'autres acteurs de la filière forêt-bois ?

--

(9) Quel niveau de priorisation donneriez-vous aux actions ci-dessous devant être développées dans le cadre de la planification des activités associées aux projets FLEGT-REDD+ et FLEGT-IP ?

Légende

1. Très prioritaire	2. Prioritaire	3. Peu prioritaire
---------------------	----------------	--------------------

ACTIONS <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Processus de négociation et mise en œuvre des APV FLEGT : sensibilisation et amélioration de la participation des acteurs du secteur privé	1	2	3
Renforcement des capacités des associations professionnelles du secteur privé	1	2	3
Amélioration de la communication entre acteurs du secteur privé	1	2	3
Implication et stimulation des acteurs du secteur privé à la certification forestière	1	2	3
Création d'une plateforme de consultation et d'échanges d'informations	1	2	3
Capitalisation et diffusion des expériences et bonnes pratiques du secteur privé	1	2	3

(10) Votre structure est-elle impliquée dans la mise œuvre du processus FLEGT (APV & RBUE) ?

--

(11) Fournir des statistiques annuelles de production ou d'achat grumières ainsi que les volumes transformés (2012 à 2018)

Production ou d'achat grumières							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume (m ³)							

Produits transformés							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volume (m ³)							

(12) Prioriser les thématiques pouvant ultérieurement faire l'objet de l'organisation de modules de formations continues au bénéfice de personnel de votre administration

Légende

1. Très prioritaire	2. Prioritaire	3. Peu prioritaire
---------------------	----------------	--------------------

CONCESSIONS FORESTIÈRES <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Exploitation à Faible Impact Réduite (EFIR)	1	2	3
Systèmes de sauvegardes environnementale et sociale	1	2	3
Systèmes de certification et audit forestiers	1	2	3
Gestion du changement en entreprise	1	2	3

Normes de légalité, approvisionnement et chaîne de contrôle	1	2	3
Classement des grumes	1	2	3
Réalisation d'un inventaire d'aménagement	1	2	3
Réalisation d'un inventaire d'exploitation	1	2	3
Rédaction d'un plan d'aménagement	1	2	3
Validation de la qualité des plans d'aménagement	1	2	3
Mise en œuvre des plans d'aménagement	1	2	3
Traitements statistiques des données d'inventaires forestiers	1	2	3
Volet social de l'aménagement forestier et soutien aux populations locales	1	2	3
Calcul et suivi des stocks de carbone forestier	1	2	3
Projets d'adaptation et atténuation au changement climatique	1	2	3
Elaboration d'un plan de suivi de la biodiversité	1	2	3
Gestion prévisionnelle des ressources humaines	1	2	3
Gestion de l'hygiène, des risques, de la sécurité et des déchets	1	2	3
Elaboration et mise en œuvre de projets REDD+/REDD++	1	2	3

UNITES DE TRANSFORMATIONS DU BOIS <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Elaboration de plan d'industrialisation/plan de développement industriel	1	2	3
Gestion du changement en entreprise	1	2	3
Normes de légalité, approvisionnement et chaîne de contrôle	1	2	3
Classement des sciages	1	2	3
Conduite du parc machine (scies de tête/de reprise, délignage, affûtage, séchage, tronçonnage)	1	2	3
Emballage et expédition (cubage, marquage, colisage)	1	2	3
Conduite et réparation d'engins (manutention, chargement, mécanique, maintenance, électricité, électronique, soudure, tournage, fraisage, électromécanique)	1	2	3
Gestion d'un site de transformation du bois (gestion et coaching des équipes, réglages des machines, gestion des ateliers et postes de production)	1	2	3
Ajout de valeur aux produits forestiers non ligneux (production, gestion, transformation, commercialisation)	1	2	3
Certification, légalité et durabilité	1	2	3
Référentiels SMQ/SME/SMI/HSST	1	2	3
Evaluations environnementales et études des impacts environnementaux	1	2	3
Gestion prévisionnelle des ressources humaines	1	2	3
Gestion de l'hygiène, des risques, de la sécurité et des déchets	1	2	3

b) Guide d'entretien adressé aux administrations publiques

- (1) **Présentez brièvement votre administration** (plans institutionnel, organisationnel et opérationnel)

- (2) Quelles appréciations faites-vous de la mise en œuvre du code forestier (Loi 16/2001) ainsi que des principales innovations/évolutions contenues dans le nouveau projet de code des Eaux et Forêts en cours d'examen au parlement?

- (3) Quel intérêt la présente étude revêt-elle pour votre administration ?

(4) A quels types de contraintes les acteurs de la filière forêt-bois sont-ils confrontés au sein de votre administration ?

(5) La filière forêt-bois participe t-elle à l'objectif d'optimisation des recettes fiscales tel que définie par le gouvernement gabonais dans le Plan de Relance de l'Economie ? Si non, expliquer pourquoi et quels en sont les écarts ?

(6) Selon vous, de quelles politiques, mesures ou mécanismes d'accompagnement efficaces les sociétés de la filière forêt-bois (Major, PME/PMI ou TPE) devraient-elles bénéficier de votre administration ?

(7) Quelles propositions d'évolution du système fiscal de la filière forêt-bois serait-il indiqué d'envisager dans le cadre du comité de réflexion conjoint regroupant le ministère en charge de la forêt et le ministère en charge de l'économie ?

(8) En quoi la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs pourrait-elle être une solution viable au développement harmonieux de la filière forêt-bois ?

(9) Comment améliorer la relation entre les sociétés forestières et industrielles et l'Etat dans le cadre des missions d'inspections et de contrôles (administratif, fiscal, douanes, travail, clauses contractuelles, HSE, etc.) et de l'allègement du poids de la réglementation ?

(10) Comment rendre davantage attractif la filière forêt-bois du Gabon à d'autres investisseurs du secteur privé ?

(11) Comment votre administration appréhende t-elle la problématique informationnelle de la filière forêt-bois (standardisation des données et informations, canevas de collecte, systèmes d'information et systèmes technologues, plateforme de diffusion, etc.) ?

--

(12) Votre administration aurait-elle des attentes particulières à propos de la présente étude ?

--

(13) Selon vous, quelle priorité donneriez-vous aux actions ci-dessous dans le cadre de la planification des activités associées aux projets FLEGT-REDD et FLEGT-IP?

Légende

1. Très prioritaire	2. Prioritaire	3. Peu prioritaire
---------------------	----------------	--------------------

ACTIONS <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Processus de négociation et mise en œuvre des APV FLEGT : sensibilisation et amélioration de la participation des acteurs du secteur privé	1	2	3
Renforcement des capacités des associations professionnelles du secteur privé	1	2	3
Amélioration de la communication entre acteurs du secteur privé	1	2	3
Implication et stimulation des acteurs du secteur privé à la certification forestière	1	2	3
Création d'une plateforme de consultation et d'échanges d'informations	1	2	3
Capitalisation et diffusion des expériences et bonnes pratiques du secteur privé	1	2	3

(14) Prioriser les thématiques pouvant ultérieurement faire l'objet de l'organisation de modules de formations continues au bénéfice de personnel de votre administration

Légende

1. Très prioritaire	2. Prioritaire	3. Peu prioritaire
---------------------	----------------	--------------------

CONCESSIONS FORESTIÈRES <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Exploitation à Faible Impact Réduite (EFIR)	1	2	3
Systèmes de sauvegardes environnementale et sociale	1	2	3
Systèmes de certification et audit forestiers	1	2	3
Gestion du changement en entreprise	1	2	3
Normes de légalité, approvisionnement et chaîne de contrôle	1	2	3
Classement des grumes	1	2	3
Réalisation d'un inventaire d'aménagement	1	2	3
Réalisation d'un inventaire d'exploitation	1	2	3
Rédaction d'un plan d'aménagement	1	2	3
Validation de la qualité des plans d'aménagement	1	2	3
Mise en œuvre des plans d'aménagement	1	2	3
Traitements statistiques des données d'inventaires forestiers	1	2	3
Volet social de l'aménagement forestier et soutien aux populations locales	1	2	3
Calcul et suivi des stocks de carbone forestier	1	2	3
Projets d'adaptation et atténuation au changement climatique	1	2	3
Elaboration d'un plan de suivi de la biodiversité	1	2	3
Gestion prévisionnelle des ressources humaines	1	2	3
Gestion de l'hygiène, des risques, de la sécurité et des déchets	1	2	3
Elaboration et mise en œuvre de projets REDD+/REDD++	1	2	3

UNITES DE TRANSFORMATIONS DU BOIS <i>(mettre une couleur à la fois)</i>	PRIORISATION		
Elaboration de plan d'industrialisation/plan de développement industriel	1	2	3
Gestion du changement en entreprise	1	2	3
Normes de légalité, approvisionnement et chaîne de contrôle	1	2	3
Classement des sciages	1	2	3
Conduite du parc machine (scies de tête/de reprise, délignage, affûtage, séchage, tronçonnage)	1	2	3
Emballage et expédition (cubage, marquage, colisage)	1	2	3
Conduite et réparation d'engins (manutention, chargement, mécanique, maintenance, électricité, électronique, soudure, tournage, fraisage, électromécanique)	1	2	3
Gestion d'un site de transformation du bois (gestion et coaching des équipes, réglages des machines, gestion des ateliers et postes de production)	1	2	3
Ajout de valeur aux produits forestiers non ligneux (production, gestion, transformation, commercialisation)	1	2	3
Certification, légalité et durabilité	1	2	3
Référentiels SMQ/SME/SMI/HSST	1	2	3
Evaluations environnementales et études des impacts environnementaux	1	2	3
Gestion prévisionnelle des ressources humaines	1	2	3
Gestion de l'hygiène, des risques, de la sécurité et des déchets	1	2	3

(15) Fournir un listing/répertoire des sociétés forestières et industrielles de la filière forêt-bois engagées dans l'aménagement et la certification des concessions forestières, la transformation du bois, le transport et le négoce des bois

--

c) Modèles de tous les questionnaires

Tableau: Informations sur les Associations professionnelles de la filière forêt bois

Éléments d'informations du syndicat	Nom du syndicat										
	Date de création	Nombre d'adhérents	Intérêts majoritaires	Président	Secrétaire Général	Contact téléphonique					
Sociétés affiliées/adhérents											
Nom de la société/l'usine	Types activités	Niveau d'intégration	Responsable/DG	Contact téléphonique	Localisation	Capitaux	Taille	Certificat	APV/FLEGT	Fréquence des réunions	Moyens de communication
1											
2											
3											
4											

Annexe 4 : Modèles fichiers d'enregistrement des données d'enquêtes

Les fichiers ci-dessous et constituant les bases de données concernent :

- Les opérateurs économiques intégrés ou non détenteurs :
 - Des concessions forestières ;
 - Des unités de transformation industrielles du bois.
- Les associations professionnelles : l'UFIGA, le SIAG, l'UFIAG et la FGBSP ;
- Les modules de formations.

Fichier 1 : Unités de transformation de la filière forêt-bois au Gabon en 2017

Numéro	Provinces	Sociétés	Origine des capitaux	Responsable usine	Secteur d'activité	Segment d'activité	Niveau d'intégration	Niveau de transformation	Etat de l'activité	Adresse	Contacts	Lieu d'implantation	Plan industriel/Plan de Développement	Situation agrément
1														

Fichier 2 : Autres caractéristiques des opérateurs économiques décrites dans les TdRs et à rajouter au fichier 1

Numéro	Provinces	Type d'activités	Taille (grande, Petite et Moyenne, toutes petite)	Concessions forestières	Volumes exploités	Origines des produits bois entrants (grumes, produits 1 ^{ère} T)	Proximité avec les infrastructures logistiques	Nombre de salariés par type d'activités (exploitation, transformation, négoce)	Niveau implication (aménagement, certification, APV FLEGT)	Unités de transformation (type de produits, volume)	Marchés (zone, volumes, produits, destination, client)	Appartenance à un syndicat
1												

Fichier 3 : Associations professionnelles

1	Dénomination
	Localisation du siège
	Types d'activités
	Taille des membres
	Sigle
	Catégorisation
	N° Récépissé
	Groupe Acteurs
	Domaines
	Répondant
	Fréquence réunions
	Moyens communication
	Profession
	Telephone
	Fonction
	Email
	Implication processus certification
	Implication processus APV FLEGT

Fichier 4 : Liste thématique des besoins en formations	
Identification organismes consultés	

Annexe 5 : Personnes ressources rencontrées

N°	Noms et prénoms	Structure et fonctions	Adresses	Contacts
Associations professionnelles				
1	Françoise VAN DE VEN	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes (UFIGA) Délégué Général	BP 12595 Libreville (Gabon) www.ufiga.org	(+241) 06 71 47 19 f.vandeven@ufiga.org
2	Franck CHAMBRIER Christophe RICORDEAU	Syndicat des Industriels et Aménagistes Gabonais (SIAG)	BP 1068 Libreville (Gabon)	(+241) 04 62 40 50 07 29 63 53
3	Pierre LUO	Union des Forestiers Industriels Asiatiques du Gabon (UFIAG)	Libreville (Gabon)	(+241) 07 70 73 68
4	Dieudonné MOUSSAVOU	Fédération Gabonaise Bois Sciages et Placages	Libreville (Gabon)	(+241) 04 99 68 38 07 88 86 56
Administration des Eaux et Forêts				
5	Marcel Joachim MEDZEGUE	Cabinet du Ministre Délégué Directeur de Cabinet	BP 3974 Libreville Gabon	(+241) 06 53 00 30 04 08 99 21
6	Delphin MAPAGA	Direction Générale des Forêts Directeur Général Adjoint	BP 3974 Libreville Gabon	(+241) 07 89 15 87
7	Lucien BOUSSOUGOU	Directeur des Etudes, de la Programmation, de la Réglementation et du Contentieux à la DGF	BP 3974 Libreville Gabon	(+241) 07 86 02 69
8	Hervé Charles NDOUME	Directeur des Etudes, de la Programmation, de la Réglementation et du Contentieux à la DGICBVPF	BP 3974 Libreville Gabon	(+241) 07 24 03 57
7	MVOU Thomas	Direction Générale des Industries Directeur Général Adjoint	BP 3974 Libreville Gabon	(+241) 02 60 38 63
Administration des Impôts				
8	Louis Pascal MBIGHI	Directeur des Etudes et de la Prospective Inspecteur Central des Impôts	BP 3745 Libreville Gabon	pascal.mbighi@dgi.ga mbighilp@yahoo.fr (+241) 07 28 06 76
9	Jean-Aimé Christian DIWASSA	Chef de Service / DGI	BP 3745 Libreville Gabon	christian.diwassa@dgi.ga
10	Ignace Davy MENDOME MINKO	Chef de Service / DGI	BP 3745 Libreville Gabon	mendomedavy@gmail.com
Administration des Investissements Privés (ANPI)				
11	Pascal EVA NZE	Direction Générale de l'ANPI Conseiller Financier	BP 3403 Libreville Gabon	(+241) 06 26 01 26 pascalevanze@gmail.com
12	Yvon CAPITO	HCI/ANPI-Gabon Chef de projet	BP 3403 Libreville Gabon	(+241) 06 59 92 83 sergy31a@hotmail.com
13	Sylvain EYENE NKOGHE	Juriste	BP 3403 Libreville Gabon	(+241) 06 36 38 49
14	Davy EMANE NDONG NZE	Unité d'Appui aux PPP Coordonnateur	BP 3403 Libreville Gabon	04 62 52 72 davyemane@gmail.com

Autorité Administrative du Guichet Unique SEZ à NKOK				
15	Jean-Clément BEYEME ZOGO	GSEZ/NKOK Responsable Comptes Opérateurs	BP 19134 Libreville Gabon www.aazerp.ga	(+241) 02 97 53 75 Jeanclement.beyeme@aazerp.ga
16	NKOGHO OBAME	GSEZ/NKOK Chef de bureau des statistiques	BP 19134 Libreville Gabon www.aazerp.ga	(+241) 02 97 53 75 Jeanclement.beyeme@aazerp.ga
17	Christiane MOUKAMBI	Ministère des Forêts Chef de bureau forêts	Libreville Gabon	(+241) 06 63 76 90 christykialo@yahoo.fr
18	Jérôme INENGUE	Ministère des Forêts Représentant le Chef de bureau industries du bois	Libreville Gabon	(+241) 06 41 45 64 inengue_jerome@yahoo.fr
19	Anne Yolaine NKENE	GSEZ/NKOK Administrateur Directeur Général Adjoint	BP 19134 Libreville Gabon www.aazerp.ga	(+241) 06 24 57 18 anne.nkene@aazerp.ga
Personnes ressources rencontrées lors de la mission à Port-Gentil				
20	WYLONA	Scierie de l'Ogooué- Maritime	BP 261 Port- Gentil Gabon	(+241) 02 31 44 71 04 14 62 83
21	ROBERTO	Mont Pelé Bois	BP 2096 Libreville Gabon	(+241) 07 19 90 75 07 17 15 55
22	IVORE	Scierie de la Compagnie des Bois du Gabon	BP 603 Port- Gentil Gabon	(+241) 07 40 96 12
23	IVORE	Compagnie des Placages en Bois du Gabon	BP 22 Port-Gentil Gabon	(+241) 07 40 96 12
24	Jean-François CAMI	CoràWoodGabon Directeur Général	BP 521 Port- Gentil Gabon	(+241) 05 18 36 23 07 40 47 33 jfcami@corawood.com
25	Mireille EFFA NSA	Friends Timber Company- GSEZ Directrice des opérations et de l'administration	Port-Gentil Gabon	(+241) 02 28 17 17 effa_mireille@hotmail.com
26	MINANGA David	Ministère des forêts Directeur Provincial	Port-Gentil Gabon	(+241) 06 87 26 30
Personnes ressources rencontrées lors de la mission dans l'Ogooué-Lolo				
27	Philippe FREGEAC	EGG INDUSTRIES BOIS Directeur de site	BP 785 Libreville Gabon	(+241) 07 24 06 64 pfregeac@yahoo.com
28	Damas MOUSSAVOU	Société des Bois de Lastourville Responsable qualité	BP 3869 Libreville Gabon	(+241) 07 70 80 23 damasmoussavou@gmail.com
29	Bertrand DIVASSA	Société des Bois de Koula- Moutou Chef du personnel	BP 18303 Libreville Gabon	(+241) 04 45 55 88 berty134@gmail.com
30	Emile DITSOUGOU	Société des Parquets du Gabon Chargé des relations extérieures	BP 20058 Libreville Gabon	(+241) 07 85 53 26 ditsougouemile2000@yahoo.fr
31	Christoph ALLOGO NGOUA	Société des Bois de Lastourville	BP 3869 Libreville Gabon	(+241) 06 62 71 04
32	Patrick ILUNGA MALANGU OLLIANG	Direction Provinciale des Eaux et Forêts Directeur Provincial	Lastourville Gabon	(+241) 07 98 48 68
33	Alexandre BOUBEYA	Direction Provinciale des Eaux et Forêts	Lastourville Gabon	(+241) 07 29 78 94
34	JR BENJAMIN	SFIK/RIHBUNAN HIJAU	Libreville	(+241) 02 78 60 98

	ABBOC		Gabon	benjaminabbocjr@gmail.com
Personnes ressources rencontrées à Bollere Logistics Gabon				
35	Cyril MARQUES	Directeur des Solutions Logistiques	BP 77	(+241) 06 61 37 07 Cyril.MARQUES@bollere.com

Annexe 6 : Liste des 78 sociétés forestières inventoriées constituées en 64 groupements

Il s'agit de sociétés forestières titulaires des concessions forestières aménagées et celles détentrices des CPAET (soit 64 regroupement de sociétés), spécialisées dans l'exploitation forestière, et éventuellement dans la transformation et le commerce du bois. On distingue les grandes sociétés et les PME gabonaises (soit 24 entités). Les sociétés dans la liste sont constituées par groupe d'intérêt..

Société	Adresse	Téléphone	Spécificité
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe China Cheng Tong (CCT) • Sunly Gabon • Sunry Gabon 	Oloumi, Libreville B.P. : 18 389, Libreville	+241 01 77 42 83 Fax : 01 77 42 87	Groupe d'entreprises à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Rougier • Rougier Gabon • Compagnie Industrielle Forestière et du Haut-Ogooué (CIFHO) 	Siège social Zone Industrielle d'Oloumi B.P. : 130, Libreville E-mail : info@rougier.fr Web : www.rougier.fr	+241 01 74 31 50/01 74 51 82 Fax : 01 74 31 48	Groupe d'entreprises à capitaux français Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
	Division Industries Akournam 2 B.P. : 146, Owendo	+241 01 17 45/01 70 03 51 Fax : 01 70 03 50	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compagnie des Bois du Gabon (CBG) 	Siège Social : Port Gentil B.P. : 603 Port Gentil E-mail : contact@cbgpog.com Web : www.cbgpog.com	+241 01 55 39 83/01 56 11 32 Fax: 01 55 10 14	Entreprise à capitaux français Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tali Bois/Senchuan • Tali Bois Gabon • Senchuan Timber Gabon 	Libreville B.P. : 9 937, Libreville E-mail : taliboisgabon@gmail.com gabon_tali@yahoo.com.cn	+241 01 70 30 92/07 56 76 36 01 70 54 37 Fax : 01 70 54 75	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compagnie Dan Gabon (CDG) 	Face SOBRAGA (Route abattoir), Owendo B.P. : 4 031, Libreville	+241 07 13 99 72/04 56 77 77	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Corà Wood Gabon (CWG) 	Siège Social : Port-Gentil B.P. : 521 Port-Gentil E-mail : info@corawood.com Web : www.corawood.com	+241 01 56 59 20/01 56 59 21 01 56 59 22 Fax : 01 56 59 28/01 56 59 33	Entreprise à capitaux italiens Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
	Bureau de Libreville Immeuble Frangipaniers		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Hua-Jia S.A. 	Owendo B.P. : 18 224, Libreville	+241 01 70 56 00/04 06 53 86	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Bois et Sciage de l'Ogooué (BSO) 	Glass, Libreville B.P. : 7 314, Libreville E-mail : bsogabon.com	+241 01 72 63 67 Fax : 01 74 52 64	Entreprise à capitaux français Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Wanchuan-Timber SARL (WCTS) 	Libreville B.P. : 8 992, Libreville	+241 04 53 29 21	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois

			bois
➤ Exploitation Gabonaise de Grumes (EGG)	Libreville B.P. : 785, Libreville	+241 01 74 12 51/01 77 43 49 Fax : +241 01 77 44 45	Entreprise à capitaux français Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Groupe MPB/TBNI • Mont Pelé Bois (MPB) • Transport Bois et Négoce International (TBNi) • Forestry Development Gabon (FDG) • Mitzic Exploitation Forestière (MEF) • Compagnie Forestière des Abeilles (CFA)	Zone Industrielle de Barracuda, Owendo B.P. : 18 258, Libreville	+241 01 70 36 45/01 70 42 88 Fax : 01 72 42 88	Groupe d'entreprises à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ John Bitar Gabon S.A.	Owendo B.P. : 9 189, Libreville	+241 07 92 12 60/06 52 21 38	Entreprise à capitaux gabonais Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Groupe BSG/GWI • Bois et Scierie du Gabon (BSG) • Gabon Wood Industries (GWI)	Siège de Libreville Face Mbolo-CCF (à Côté de l'ancien siège de la BEAC) B.P. : 8 289, Libreville E-mail : enquiry@bsgabon.com Web : www.bsgabon.com Siège de Nkok Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok B.P. : 36 326, Libreville	+241 01 72 17 70 Fax : 01 72 17 71	Groupe d'entreprises à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Peng Xin Bois SARL	Carrefour ACAE B.P. : 10 909, Libreville 14 379, Libreville	+241 07 70 73 68	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Société de Sciage de Moanda (SSMO)	Zone Industrielle d'Oloumi B.P. : 8 614, Libreville	+241 01 76 05 05/04 30 83 00 07 81 61 62 Fax : +241 04 30 83 00	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Grande Mayumba Development Company/Nyanga Forestry Operations (GMDC/NFO)	Quartier Sablière B.P. : 1 107, Libreville www.sfmafrica.coza	+241 01 44 16 18	Entreprise à capitaux sud-africains Partenariat public-privé entre la société SUSTAINABLE Forest Management South Africa (Pty) Ltd. (SFM Africa) et la République gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe RFM • Rain Forest Management (RFM) • Rain Forest Management GSEZ (RFM-GSEZ) 	<p>Siège de Libreville Cité Damas B.P. : 3 939, Libreville</p> <p>Siège de Nkok Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok</p>	+241 04 30 90 01	Groupe d'entreprises à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Société des Bois de Lastourville (SBL) 	<p>Libreville B.P. : 3 869, Libreville Email : info@sbl-gabon.com Web : www.sbl-gabon.com</p>	+241 01 74 56 50/01 74 56 51 07 17 17 31 Fax : +241 74 56 52	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Société Equatoriale d'Exploitation Forestière (SEEF) 	<p>ACAE B.P. : 3 971, Libreville</p>	+241 01 70 40 26	Entreprise à capitaux gabonais Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tropical Timber Industry Board (TTIB) 	<p>Face Foyer du Marin (Owendo) B.P. : 1 169, Oyem</p>	+241 01 98 62 26	Entreprise à capitaux gabonais Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sheng Yang International Bois Gabon (SYIBG) 	<p>Owendo B.P. : 23 783, Libreville</p>	+241 07 50 99 96	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taurian Ressources Gabon 	<p>Libreville B.P. : 23 807, Libreville</p>	+241 01 44 21 73/01 20 96 19	Entreprise à capitaux indiens Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compagnie Equatoriale des Bois-Precious Woods (CEB-PWG) 	<p>Rue Kringer Rendjombè, Batterie IV P.O. Box 2 262, Libreville Email : ceb@preciouswoods.com Web : www.preciouswoods.com</p>	+241 01 73 45 79 Fax : 01 73 87 80	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pat Timber 	<p>Libreville B.P. : 11 046, Libreville</p>	+241 07 18 18 00/06 60 87 59	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Xinwang Bois 	<p>Libreville B.P. : 7 455, Libreville</p>	+241 01 70 45 19/07 44 10 22	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gabonaise d'Exploitation de Bois (GEB) 	<p>Pont Nomba (Route Sapeurs Pompier), Owendo B.P. : 18 008, Owendo Email : tiewyong@gmail.com geb.gabon@gmail.com</p>	+241 07 22 58 20/02 46 30 89 07 48 73 88	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Société Forestière des Bois Tropicaux (SFBT) 	<p>Libreville B.P. : 33, Libreville</p>	+241 07 25 10 20	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe ENB/TLP/Hua-Jia 	<p>Libreville B.P. : 18224, Libreville</p>	+241 01 70 56 00/04 06 53 86	Groupe d'entreprises à capitaux chinois

<ul style="list-style-type: none"> • Export et Négoce du Bois (ENB) • Tropical Logs Production (TLP) • Hua Jia 			Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ La Gabonaise des Forêt et des Industries du Bois (LGFIB)	Libreville B.P. : 18138, Libreville	+241 07 21 34 48/07 32 42 52	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Evandzi Bois du Gabon (EBDG)	Nombakélé, Libreville B.P. : 11 111, Libreville	+241 04 61 93 15/06 50 65 93	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Luso Location (LUSOLOC)	Libreville B.P. : 608 et 313, Libreville E-mail : lusolocgab@hotmail.fr	+241 01 77 59 63/07 28 29 90 07 79 08 95	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Société Nationale Bois du Gabon (SNBG)	Centre ville, Libreville B.P. : 67 Libreville Web : www.snbq-gabon.com	+241 01 79 99 03/01 76 02 11 Fax : 01 77 24 01	Société d'Etat Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
	Bureau Asie/Moyen Orient International Metropolitan City 300, Nan Dan Don Road, Building 7(Singapour bld) Room 2501Shangai, China, 200030 E-mail : blancplac@hotmail.com	+86 21 64 87 91 76 21 64 87 91 77 135 640 06 254	
➤ Compagnie Africaine d'Exploitation de Bois (CAEB)	Libreville B.P. : 3 950, Libreville	+241 01 73 45 79	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Gabonaise de Transformation du Bois Bouléndé (GTBB)	Port d'Owendo, Owendo B.P. : 18 522, Owendo	+241 02 52 25 22	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Industrie Bois Négoce Gabon (IBNG)	Barracuda, Owendo B.P. : 9 442, Libreville E-mail : ibngabon1@yahoo.fr	+241 04 62 40 50	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Lynn Timber	Libreville B.P. : Libreville	+241 07 50 50 50	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Gabonaise d'Exploitation Forestière et de Remorquage SARL (GABEXFOR)	Port -Gentil B.P. : 261, Port-Gentil	+241 07 39 60 70	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Sun Harvest Ventures (SHV)	Owendol B.P. : 23 766, Libreville	+241 07 44 20 37	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Forestière d'Exploitation et d'Export	Agondjé, Akanda B.P. : 9 918, Libreville E-mail : frxgab@yahoo.fr	+241 01 70 29 03/07 29 04 94 Fax : 01 70 29 03	Entreprise à capitaux gabonais Spécialités : Exploitation,

(FOREEX)			négoce et transport du bois
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupe Rimbunan Hijau : • Rimbunan Hijau Gabon • Industrie Forestière de Koulamoutou (IFK) • Société Forestière et Industrielle de Koula-Moutou (SFIK) • Bordamur Toujours Vert 	Razel, Owendo B.P. : 2 066, Libreville	+241 01 70 05 90 Fax : 01 70 34 27	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Plantations Forestières de la Mvoum (PFM)	Libreville B.P. : 12 119, Owendo E-mail : pfm@lignafrika.com	+241 07 48 55 62	Entreprise à capitaux français Spécialités : Plantation forestière, exploitation et négoce du bois
➤ New Oriental International Investment Co. LTD (NOII)	Libreville B.P. : 18 138, Libreville 36 688, Libreville	+241 01 20 80 35	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Tian Bei Forêt (TBF)	Libreville B.P. : 15.954, Libreville	+241 02 35 78 48/04 40 67 86 04 35 34 85	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ KHLL FORESTRY SA	Owendo B.P. : 1 024, Libreville	+241 04 84 25 88	Entreprise à capitaux chinois exerçant dans le cadre du partenariat entre Olam International et la République gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Africa View S.A.	Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok Plot N° C2-B2, Gabon Special Economic Zone, Nkok, P.O. Box 1 024, Gabon Email : rishabh@africaview.in	+241 07 93 72 53	Entreprise à capitaux indiens exerçant dans le cadre du partenariat entre Olam International et la République gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Gabon Meubles Modernes (GMM)	Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok B.P. : 2 154, Libreville	+241 04 16 75 68	Entreprise à capitaux chinois exerçant dans le cadre du partenariat entre Olam International et la République gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ FG GZES	Zone Economique à Régime Privilégié (ZERP) de Nkok B.P. : 8 818, Libreville	+241 04 79 49 43/07 31 29 86	Entreprise à capitaux chinois exerçant dans le cadre du partenariat entre Olam International et la

			République gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Société International Company of Timber (SICT)	Owendo B.P. : 1 692, Libreville	+241 07 65 65 30/07 42 45 32	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Bois et Menuiserie du Gabon (BMG)	Libreville B.P. : 4 887, Libreville E-mail : boismenuiserie@gmail.com	+241 05 60 93 21/07 28 82 63	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Société d'Inventaire d'Aménagement et d'Exploitation Forestière du Gabon (SIAEFG)	Libreville B.P. : 7 415, Libreville	+241 01 77 14 40/07 66 20 08	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Mavembé	Libreville B.P. : 714, Libreville	+241 07 15 80 83	PMEF gabonaise Spécialités : exploitation forestière, transformation, exportation, négoce, agréage.
➤ Exploitation Forestière Quentin (EFQ)	Libreville B.P. : 3 774, Libreville	+241 07 39 85 84	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Exploitation Gabonaise de Bois (EGB)	Libreville B.P. : 12 933, Libreville	+241 07 87 61 21/06 29 07 08 07 87 38 80	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Dhara Wood Gabon	Alibandeng, Libreville Immeuble Cocody, 8 ^{ème} étage B.P. : 23 807, Libreville Web : www.dharnisampda.com	+241 01 20 96 19/01 44 21 73 07 05 29 05	Entreprise à capitaux indiens Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Friends Timber Company (FTC)	Libreville B.P. : 7 676, Libreville	+241 07 53 25 73	Entreprise à capitaux indiens Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Reine de Construction Bois (RCB)	Libreville B.P. : 661, Libreville E-mail : rbcrcb89@gmail.com	+241 07 39 58 58	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Gabon Huan Dong Investissement (GAHUDI)	Okolassi, Ntoum B.P. : 2 291, Libreville	+241 07 10 24 86	Entreprise à capitaux chinois Spécialités : Achat, transformation, négoce et exploitation du bois.
➤ Simati	Libreville B.P. : 9 705, Libreville	+241 04 53 23 26	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Société de Transformation Intégrée des Bois du Gabon (STIBG)	Owendo B.P. : 2 122, Libreville	+241 01 70 33 57	PMEF à capitaux libanais Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois

➤ International Forestry Timber of Gabon (IFTG)	Libreville B.P: 400, Libreville	+241 02 82 60 84/07 64 28 24	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ CECOMI	Haut de Gué-Gué, Libreville B.P. 3 774, Libreville	+241 06 01 03 45	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
➤ Arboris	Libreville B.P. 24 145, Libreville	+241 02 26 66 62/03 38 91 91	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
Exploitation Gabonaise des Grumes (EGG)	Libreville B.P. 785, Libreville	+241 07 40 95 35	Entreprise à capitaux français Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois
Exploitation des Bois de l'Estuaire (EBE)	Libreville B.P. 9 206, Libreville	+241 07 91 75 76	PMEF gabonaise Spécialités : Exploitation, négoce et transport du bois

Annexe 7 : Liste des 162 sociétés industrielles inventoriées

La liste est issue de la base de données constituée à partir de fichiers parcellaires au format EXCEL recueillis auprès de l'administration forestière et de celle du guichet unique GSEZ à NKOK.

N°	UNITES TRANSFORMATIONS	DE	NIVEAU D'INTEGRATION	RESPONSABLES	CONTACTS	LOCALISATION	CAPITAUX
1	HUA-JIA DE L'INDUSTRIE DU BOIS (HUA-JIA)		Verticale	WU QUIANG	241 01 70 56 00/ 01 70 32 73/04 06 53 86	OWENDO	Chinois
2	GANG LIN BOIS (ex IBNG)		Verticale	CHAMBRIER Franck	241 04 62 40 50/ 07 41 99 48	OWENDO	Chinois
3	SNBG SCIAGE		Verticale	OKANA Serge Rufin/ LALET Ginette	241 79 98 71/ 06 61 11 01	OWENDO PORT(derrière les 9 provinces)	Gabonais
4	INDUSTRIE FORESTIERE EXPLOITATION DU Gabon (I.F.E.G)		Verticale		241 07 52 79 07	OYAN	Chinois
5	SITRAB GABON		Horizontale	HASSAN Kamel CHARAFEDDINE	241 01 70 25 15/ 05 34 88 88	OWENDO(Avant le commissariat)	Libanais
6	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE BOIS DU Gabon (SDBG)		Horizontale	TAI Jiaguo	241 04 11 44 32/ 07 28 67 69	Z.I NKOK	Chinois
7	SOMIVAB		Verticale	ANDREA RIGONI	241 01 72 18 27	ESSASSA(PK 22)	Italiens
8	COMPAGNIE DAN GABON (CDG)		Horizontale	CHEN Dan	241 07 13 99 72/ 04 56 77 77		Chinois
9	SUPER BOIS DU GABON SARL		Horizontale	NIANBI	241 01 44 28 70/ 07 46 56 63/ 07 25 22 22	KANGO	Taiwanais
10	GABON HUA DONG INVESTISSEMENT (GA HU DI)		Horizontale	ZHO DONG SHENG	241 07 10 24 86/ 07 75 66 12/ 04 31 33 10	PK 32	Chinois
11	TBNI OWENDO		Horizontale		241 01 70 36 45/ 01 70 42 88	OWENDO	Chinois
12	BOIS ET SCIERIE DU GABON (BSG Kougouleu)		Verticale	LAU NAI	241 01 72 17 70	Kougouleu	Malaisiens
13	BOIS ET SCIERIE D'ELITE(BSE)		Horizontale			Kougouleu	Chinois
14	PEN XIN SARL		Verticale		241 01 70 27 45/ 07 70 73 68	KANGO	Chinois

15	LI JIA TIMBER	Horizontale	LIAO Jianguo	241 02 52 25 22	OWENDO(Port)	Chinois
16	SOCIETE HUA SEN BOIS(SHSB)	Horizontale	ZHOU DINGHUA	241 04 78 66 66/ 07 81 87 00		Chinois
17	SOCIETE YING SHENG DE BOIS DU GABON	Horizontale	JA LAURENT	(241) 07 22 96 80	ESSASSA(carrefour NKOK)	Chinois
18	JIN ZHAN BOIS GABON	Horizontale	LIN HUA LONG		ESSASSA	Chinois
19	AKACHI WOOD GSEZ SARL	Horizontale	SURAM RATHI	(241) 03 00 56 69	ZES NKOK	Indiens
20	GABON MEUBLES MODERNES ZERP	Verticale	JIN QINGMEI	241 04 16 75 68	ZES NKOK	Chinois
21	KRISHNA INDUSTRIES	Horizontale		(241) 05 92 12 13/ 07 75 10 35	ZES NKOK	Indiens
22	LINLI	Horizontale				Chinois
23	RESURGENT GABON	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
24	TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION BOIS	Horizontale			KANGO	Belges
25	MORNING WOODS	Horizontale			Owendo	Chinois
26	TRANSPORT BOIS ET NEGOCE INTERNBATIONAL KANGO	Verticale			KANGO	Chinois
27	POGAB	Verticale			Owendo	Libanais
28	AKACHI WOODS INTERNATIONAL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
29	RHEEDI	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
30	CEMA GABON	Horizontale	HASSAN CHAADLI	240 01 70 59 30	OWENDO	Marocains
31	PRECIOUS WOOD- TGI	Verticale	OBER Frédéric	241 73 45 79	OWENDO(derrière la pédiatrie)	Luxembourgeois
32	SNBG	Verticale	OKANA Serge Rufin/ LALET Ginette	241 79 98 71/ 06 61 11 01	OWENDO PORT(derrière les 9 provinces)	Gabonais
33	THEBAULT-TRANSBOIS	Horizontale	SENTUC Jean Roland	241 01 70 58 55 / 01 70 58 56/ 07 40 99 61	OWENDO	Français
34	OTIM VENEER SARL	Horizontale	SHARAD Marathe	07 57 32 90	ZES NKOK	Indiens
35	EVERGREEN GABON ZERP	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
36	GREENPLY GABON SA	Horizontale	JAIN Sudeep	02 54 95 57	ZES NKOK	Indiens
37	SUN VENEER ZERP	Horizontale	GOEL Naveen	02 31 58 55	ZES NKOK	Indiens

38	GABON VENEER SARL	Horizontale	KAPIL Dahra	07 37 54 89	ZES NKOK	Indiens
39	IGNITE GABON SUARL	Horizontale	ATIQUE AHMED	(241) 02 97 33 59/ 02 97 32 50	ZES NKOK	Indiens
40	WOODS INTERNATIONAL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
41	AFRICA VIEW SA	Horizontale	SHRISRIMAL	07 93 72 53	ZES NKOK	Indiens
42	GABON ECO WOOD	Horizontale	MEMANI KAILASH KUMAR	241 06 96 92 75/ 06 34 49 68/ 04 62 97 89	ZES NKOK	Indiens
43	IKONI INTERNATIONAL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
44	ART BOIS	Horizontale	RAJESH SHAH	02 42 08 44/	ZES NKOK	Indiens
45	SOLID WOOD GABON	Horizontale	AMIT GARG	04 85 78 88	ZES NKOK	Indiens
46	TIMBER WORKZ SARL	Horizontale	AGARWALA VIVEK	07 58 60 50	ZES NKOK	Indiens
47	V.D. AFRO PRODUCTS	Horizontale	PANJWANI SATIH	04 16 25 42/ 04 93 26 21	ZES NKOK	Indiens
48	OTIM BOIS	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
49	CREST WOOD INTERNATIONAL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
50	DRAGON WOOD	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
51	RELIANCE WOOD INTERNATIONAL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
52	SUN VENEER	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
53	VEENER LUMBER	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
54	JIAHUI WOOD ZERP	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
55	PRIME WOOD SARL	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
56	FURTUNE LUMBER	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
57	ACCURATE INDUSTRIES	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
58	AFEefa OVERSEAS	Horizontale	SOANKI UMAR	04 18 69 32	ZES NKOK	Indiens
59	ROUGIER GABON	Verticale	CHEZEAUX Eric	05 18 20 00/ 05 18 20 01/07 86 19 26	OWENDO	Français
60	SOCIETE EQUATORIALE D'EXPLOITATION FORESTIERE (SEEF) ex SED et GET	Verticale	RICORDEAU Jean Christophe	241 01 70 40 26/ 07 29 63 53	LIBREVILLE/ ACAE	Gabonais
61	BOIS TRANCHES DE LA SNBG	Verticale	OKANA Serge Rufin/ LALET Ginette	241 79 98 71/ 06 61 11 01	OWENDO PORT(derrière les 9 provinces)	Gabonais

62	TOUCHWOOD	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
63	GORILLA IN & OUT FURNITURES	Horizontale			ZES NKOK	Français
64	WOOD TECH GSEZ	Horizontale	QUINTIN Bruno	07 02 02 59	ZES NKOK	français/ Belges
65	ECOWOOD	Horizontale	Hans FAHRNI	241 01 70 36 31 / 01 70 36 32	ACAE	Suisses
66	MAGAL WOOD INDUSTRIE	Horizontale			ZES NKOK	Sénégalais
67	WOODVILLE FURNITURE GABON	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
68	GABON WOOD BRIGHTNESS	Horizontale			ZES NKOK	Gabonais
69	GABON WOOD CLEAN ZERP	Horizontale		(241) 05 92 12 13/ 07 75 10 35	ZES NKOK	Camerounais
70	GABON WOOD INDUSTRIES(GWI)	Verticale			ZES NKOK	Malaisiens
71	JOSEPH MARTIN WOOD	Horizontale			ZES NKOK	Gabonais
72	MARUTY GABON	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
73	GABON ZHENG DA INVESTMENT	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
74	MENUISERIE LBTP	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
75	PRIDE WOOD GABON	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
76	HERITAGES	Horizontale			ZES NKOK	Indiens
77	SCIERIE DE MBOUMA OYALI (ROUGIER GABON)	Verticale	JEAN Philippe	74 31 50 / 74 51 82/ 05 18 20 00/ 05 18 20 01	FRANCEVILLE	Français
78	SOCIETE DE SCIAGE DE MOANDA (SSMO) scierie	Verticale	PAUL AIME MOUMBANGOU		MOANDA	Chinois
79	TAURIAN RESOURCES GABON SA	Verticale		(241) 02 51 82 99	OKONDJA	Indiens
80	SOCIETE DE SCIAGE DE MOANDA (SSMO)	Verticale	PAUL AIME MOUMBANGOU	(241) 0176 05 05/ 04 30 83 00/ 07 81 61 62/ 07 86 05 57	MOANDA	Chinois
81	SOCIETE DE BOIS DE MOUNANA(SBM)	Horizontale	PAUL AIME MOUMBANGOU	(241) 0176 05 05/ 04 30 83 00/ 07 81 61 62/ 07 86 05 57	MOUNANA	Chinois

82	BOIS ET SCIERIE DE L'OGOUE (BSO NDJOLE)	Verticale	Vincent ETIENNE	(241) 01 72 63 67/ 04 30 90 01	NDJOLE	Français
83	BOIS ET SCIERIE DU GABON (BSG NDJOLE)	Verticale	LAU NAI	241 01 72 17 70	NDJOLE(Otouma)	Malaisiens
84	YONG SHENG BOIS GABON	Horizontale			LAMBARENE	Chinois
85	YUAN SEN BOIS DU GABON	Verticale			Medang Nkoghe	Chinois
86	SENCUAN TIMBER	Horizontale	GEORGE	241 01 70 30 92/ 01 70 54 37/ 07 56 76 36	Bifoun	Chinois
87	REMERINK GROUP INDUSTRIE	Horizontale	REMERINK Bert	241 07 99 01 61	Benguie-Oka	Hollandais
88	SAF ex SAFOR	Verticale			LAMBARENE	Chinois
89	SCIERIE DE MEVANG (ROUGIER GABON)	Verticale	LEBAS XAVIER	74 31 50 / 74 51 82/ 05 18 20 00/ 05 18 20 01	MEVANG	Français
90	RIMBUNAN-HIJAU GABON(Sciage)	Verticale	SIA Charles/ LENG Tham Chee	241 01 70 05 90/ 04 62 66 23	LAMBARENE	Malaisiens
91	AUX BOIS DU GABON				Menguegne NDJOLE	Chinois
92	ZHONGFEI PENGLAIDA MUYE				Otoumbi	Chinois
93	HUIHUANG GABON				LAMBARENE	CHINOIS
94	RIMBUNAN-HIJAU GABON	Verticale	SIA Charles/ LENG Tham Chee	241 01 70 05 90/ 04 62 66 23	LAMBARENE	Malaisiens
95	TALI BOIS	Verticale	ZHUANG BING HAI	241 01 70 30 92/ 01 70 54 37/ 07 56 76 36	FOUGAMOU(Yombi)	Chinois
96	INDUSTRIE DEBITE DE MOUILA(IDM)	Verticale			MOUILA	Libanais
97	AFRICA SUSNAITABLE INVESTEMENT				SINDARA	Chinois
98	SUN HARVEST VENTURES (SHV)	Verticale	MAVOUNGOU Steve	241 01 44 12 94/ 07 92 35 83/ 06 06 51 89/ 07 44 20 37	sur la route de Ndendé	Gabonais

99	ZHONGPENG BOIS DU GABON	Horizontale			SINDARA	Chinois
100	GABON WOOD INDUSTRIES	Verticale		241 01 72 17 70	MOUILA	Chinois
101	WOOD BOIS GABON EX LYN TIMBER	Verticale			MOUILA	Libanais
102	MONT PELE BOIS (MPB)	Verticale	XU Jie	241 01 70 36 45/ 01 70 42 88	TCHIBANGA	Chinois
103	PENG CHEN TIMBER(PCT)	Verticale			TCHIBANGA	Chinois
104	PENG CHEN TIMBER(PCT)	Verticale			TCHIBANGA	Chinois
105	XIN WANG BOIS SARL	Verticale	ONDZAGHA DANIEL	241 01 70 45 19/ 07 44 10 22/ 07 38 08 68/ 04 84 25 88	MAKOKOU(Mbadi carrefour)	Chinois
106	KHLL	Verticale	MEGOME EYEGHE RENE	(241) 04 84 25 88	MAKOKOU(EBESS)I	Chinois
107	KHLL	Verticale	MEGOME EYEGHE RENE	(241) 04 84 25 88/ 04 84 25 85	EKOBA KOBA	Chinois
108	RAIN FOREST MANAGEMENT (R.F.M)	Verticale	YONG KHEE NYOK	241 01 70 46 01/ 04 30 90 01/ 04 30 89 99	LALARA(Mbomao Oussa)	Malaisiens
109	ROUGIER GABON (IVINDO)	Verticale	JEAN Philippe	01 74 31 50 / 01 74 51 82/ 05 18 20 00/ 05 18 20 01	MAKOKOU	Français
110	WAN CHUAN TIMBER SARL	Horizontale	NZE PASCAL	241 01 74 31 50/ 07 71 02 00/ 04 53 29 21	MAKOKOU(MOUNIANDJI)	Chinois
111	TRANSFORMATION BOIS NEGOCE INTERNATIONAL	Verticale	WEL HONG LI	(241) 06 20 47 60	BOOUE	Chinois
112	TRANSFORMATION BOIS NEGOCE INTERNATIONAL	Verticale	ZOU QIN	241 01 70 36 45/ 01 70 42 88	MAKOKOU(Ebeigne)	Chinois
113	PEN XIN SARL	Verticale	LUO CHENG YU	241 07 70 73 68	MAKOKOU(Ntsenkelé)	Malaisiens
114	SOCIETE DRAGONAISE IMPORT EXPORT DU GABON(SODIG)	Horizontale	MANGALA Tanguy	(241) 07 63 99 13	LALARA(Mbomao Oussa)	Chinois
115	SOMIVAB (CFA)	Verticale	ANDREA RIGONI	(241) 01 70 36 45/ 01 70 42 88/ 01 44 28 70	BILIBA	Italiens
116	GABON CHINE INTERNATIONAL COMPAGNY (GCIC)	Horizontale	ZHO DONG SHENG	(241)04 31 33 10	LASSIO	Chinois

117	GREENLINE INTERNATIONALE	Horizontale	WU TIE CHEN		MAKOKOU	Chinois
118	ROUGE DE L'EST	Horizontale	SHAN ZHONG CHO	(241) 02 42 40 41	OVAN	Chinois
119	HUA LIN GABON BOIS (HLGB)	Verticale	HUAG WENBING	02 88 89 99/		Chinois
120	ZHENG YUAN SUARL (ZY)	Horizontale	Joël M. SOGLO	(241) 02 76 62 08/04 31 33 10		Chinois
121	INDUSTRIE BOIS MODERNE DU GABON (IBMG)	Horizontale	ALICE	(241) 02 51 82 99	BOOUE	Chinois
122	FG SARL	Verticale			BYAMBOUTH	Chinois
123	ZHENG YUAN SUARL	Verticale			LASSIO	Chinois
124	SCIERIE GREENLINE INTERNATIONALE	Verticale			Makokou (Bangando)	Malaisiens
125	RAIN FOREST MANAGEMENT ZES	Horizontale			MBOMAO OUSSA	Chinois
126	SOCIETE D'EXPLOITATION DE RESSOURCES NATURELLES	Horizontale			BELINGA	Chinois
127	HENG CHANG TIMBER	Horizontale	LIU YAO DUN	(241) 04 61 26 08	MAKOKOU(MASSA)	Chinois
128	SHENG YANG INTERNATIONAL BOIS DU Gabon	Verticale	LIU XIAN XIANG	241 07 50 99 96	LALARA(Mbomao Oussa)	Chinois
129	EGG INDUSTRIE/ BOA	Verticale	FREJEAC	(241) 07 86 05 57	LASTOURVILLE(LIBEMBE)	Français
130	PRECIOUS WOOD (CEB)	Verticale	OBER Frédéric	241 01 73 45 79/ 07 97 31 88	LASTOURVILLE(Bambidie)	Luxembourgeois
131	SOCIETE DES BOIS DE LASTOURVILLE (Scierie SBL)	Verticale	ERIC GU	(241) 01 56 50/04 97 63 33/ 07 53 52 70	LASTOURVILLE	Chinois
132	BONUS HARVEST	Verticale		01 70 57 07/ 02 00 99 86/ 02 00 98 66	LASTOURVILLE(Lolo Wagna)	Chinois
133	RIMBUNAN HIJAU Lémengue	Horizontale	RICKY LI	241 04 35 19 98/ 07 81 61 61/ 04 19 11 99	PANA(Lémengué)	Malaisiens
134	RIMBUNAN HIJAU Ndjokal	Horizontale	JEROME LAW	242 04 35 19 98/ 07 81 61 61/ 04 19 11 99/ 07 53 36 08	Lastourville	Malaisiens
135	SOCIETE DE BOIS DE KOULA-MOUTOU	Horizontale	BOUSOUGOU SOSTHENE	241 07 95 90 96/ 07 42 86 83/	LASTOURVILLE	Chinois

				01 76 33 70		
136	SOCIETE DES PARQUETS DU GABON	Horizontale	WU XIUU	214 07 56 22 23/07 50 99 96	LASTOURVILLE	Chinois
137	SOCIETE DES BOIS DE LASTOURVILLE (déroulage SBL)	Verticale	ERIC GU	(241) 04 97 63 33	LASTOURVILLE	Chinois
138	CORA WOOD GABON	Verticale	CAMI Jean François	241 05 18 36 23/ 07 40 47 33	PORT-GENTIL	Italiens
139	SCIERIE DE L'OGOOUE MARITIME	Horizontale	MIA	(241) 02 80 59 01	Mandorové(PORT-GENTIL)	Chinois
140	SCIERIE DE LA COMPAGNIE DES BOIS DU GABON (CBG)	Verticale	MERLIN Pierre François	241 01 55 39 83 / 01 56 52 56/ 04 46 54 86	PORT-GENTIL	Français
141	INDUSTRIE BOIS EXOTIQUE (IBEX)	Horizontale	MICCADEI Marco	(241) 04 13 35 10	OMBOUE(PORT-GENTIL)	Italiens
142	MONT PELE BOIS (MPB POG)	Verticale	LINDA	(241) 07 19 90 75	PORT-GENTIL(Bagnara)	Chinois
143	FRIENDS TIMBER COMPANY	Horizontale			Port Gentil	Indiens
144	FORESTRY DEVELOPMENT GABON(FDG)	Verticale	DING	241 06 02 13 48	OMBOUE(PORT-GENTIL)	Chinois
145	COMPAGNIE DES PLACAGES EN BOIS DU GABON (CPBG)	Verticale	MERLIN Pierre François	241 01 55 39 83 / 01 56 52 56/ 04 46 54 86	PORT-GENTIL	Français
146	CORA WOOD GABON	Verticale	CAMI Jean François	241 05 18 36 23/ 07 40 47 33	PORT-GENTIL	Italiens
147	BORDAMUR (SCIERIE D'OYEM)	Verticale	LEE SUK WEE	241 01 70 05 90/ 04 62 66 23	OYEM	Malaisiens
148	BOIS EXPORT DU GABON(BEG)	Horizontale	HAGARD Alexandre	241 01 76 33 37/ 07 88 45 25	MITZIC	Chinois
149	TROPICAL TIMBER INDUSTRY BOARD (T.T.I.B) oyem	Verticale	NAFR Camille	241 07 41 09 99/ 01 98 62 26	OYEM	Libanais
150	TROPICAL TIMBER INDUSTRY BOARD (T.T.I.B) bitam	Verticale	NAFR Camille	242 07 41 09 99/ 01 98 62 26	BITAM	Libanais
151	GIB	Horizontale			Medzui Awega	Chinois
152	HUA PEN BOIS(HPB)	Horizontale	SU LEI	(241) 01 44 46 50	ZOMOKO (MITZIC)	Chinois

153	GABONAISE D'EXPLOITATION DU BOIS(GEB)	Verticale	NANCY NGOUESSY	241 07 22 58 20/ 02 46 30 89/ 07 48 73 88	Miang	Chinois
154	SOCIETE BAO LI INTERNATIONAL	Horizontale	Kevin NSA	(241) 07 95 29 81	LALARA(Lalara-Oussa)	Chinois
155	DA YANG INTERNATIONAL	Horizontale			ZOMOKO	Chinois
156	PROSPER SARL	Verticale	WU DAN/ LIU	07 38 38 96/ 02 73 22 58/ 07 48 80 90	MITZIC	Chinois
157	HUA LIN GABON BOIS	Horizontale			MINVOUL	Chinois
158	HUADA GABON	Horizontale			Zanangoué	Chinois
159	SOCIETE ZHENG DA INTERNATIONAL BOIS DU GABON(SZBG)	Horizontale	CHEN FEI	241 04 56 88 88	ZOMOKO(MITZIC)	Chinois
160	KELAI INTERNATIONAL BOIS GABON (KIBG)	Horizontale			MITZIC	Chinois
161	FG SARL GZES	Horizontale	MBADINGA FELICIEN	07 31 27 86	MAYBOUTE	Chinois
162	REMERINK GROUP INDUSTRIE	Horizontale	REMERINK Bert	241 07 99 01 61	Benguie-Oka	Hollandais

Annexe 8 : Exemple de résultats des enquêtes des sociétés d'exploitation forestière et de transformation du bois de la province échantillon de l'Ogooué Lolo (Période mai 2019)

	SOCIETE INDUSTRIES BOIS	EGG	SOCIETE DES BOIS DE LASTOURVILLE	SOCIETE DES BOIS DE KOULA-MOUTOU	SOCIETE DES PARQUETS DU GABON	SOCIETE SFIK/RIHBUNAN HIJAUEGG
1. ADMINISTRATION						
Date de création	1986		1985	2017	2016	2002
Affilié à un syndicat	UFIGA		UFIGA	Sans	Sans	Sans
Type	PME/PMI		Grande Entreprise (GE)	PMI	Grande Entreprise (GE)	Grande Entreprise (GE)
Type de capitaux	Etrangers d'origine française		Etrangers d'origine chinoise	Etrangers d'origine chinoise	Etrangers d'origine chinoise	Etrangers d'origine chinoise
Segment d'activités	Exploitation forestière Transformation des Bois Transport/logistique		Exploitation forestière Transformation des Bois Transport/logistique	Transformation des Bois Transport/logistique	Transformation des Bois Transport/logistique	Exploitation forestière Transformation des Bois Transport/logistique
Taille	Moyenne (Forêt) Petite (Transformation)		Grande	Moyenne (Transformation)	Grande	Grande
Niveau d'intégration	Verticale		Verticale	Horizontal	Horizontale	Horizontale
Siège social	Libreville		Libreville	Libreville	Libreville	Libreville
Capital	Pas renseigné		2 388 450 000	10 000 000	2 000 000	400 000 000
Registre du commerce	Pas renseigné		RCCM N°2000B00152	RCCM N°2016B19796	RGLBV2016B2018	2000B00137
N°Statistique	Pas renseigné		795 812 C	Pas renseigné	Pas renseigné	098674 R
Chiffre d'affaires	Pas renseigné		Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné	1 390 000 000
Directeur Général	Pas renseigné		Hao CHEN	Jia DEPING	WANG WU BING	LING KOUK LIK
Effectifs total	240 170 (Forêt) 20 (Usine) 20 LBV (Ntoum)		618	107	185	85
Ressources humaines	01 Directeur usine 02 cadres Gabonais 18 personnels d'exécution gabonais Genre 18 hommes et 0		01 Directeur usine 07 cadres Gabonais 05 cadres expatriés 605 personnels d'exécution Genre 561 hommes et 56	01 Directeur usine 03 cadres Gabonais 18 gabonais 09 chinois 107 exécution	01 Directeur usine 05 cadres Gabonais 04 cadres expatriés 185 personnels d'exécution Genre 114 hommes et 60	01 Directeur usine ?? cadres Gabonais ?? cadres expatriés ?? personnels d'exécution Genre 85

	femmes	femmes	Genre 104 hommes et 03 femmes	femmes	66 hommes et 18 femmes
Formation et aptitudes des personnels gabonais	Personnel d'exécution non opérationnel au moment de l'embauche. Formé sur le tas sur une période de 3 à 6 mois pour être aptes à exécuter une tâche. Pas de poste et de budget formation	Personnel qualifié et opérationnel au moment de l'embauche. Pas de poste et de budget formation	Personnel d'exécution non opérationnel au moment de l'embauche. Formé sur le tas sur une période de 3 mois pour être aptes à exécuter une tâche. Pas de poste et de budget formation	Personnel qualifié et opérationnel au moment de l'embauche. Pas de poste et de budget formation	Pas renseigné
2. EXPLOITATION DES CONCESSIONS FORESTIERES					
Equipements et matériels	Pas renseigné	Bull, camions, manitou, chargeurs, hister, ebouteuse, scies à ruban/circulaires	Pas renseigné	Pas concerné	Pas renseigné
Capacités de l'outil de production	Matériels et équipements anciens. Pas de renouvellement prévu à court ou moyen terme	Matériels et équipements anciens. Renouvellement prévu à moyen terme (dérouleuse, masticots, bull, matériel usine de contreplaqués, sciage, placage, etc.)	Matériels et équipements anciens. Pas de renouvellement prévu à court ou moyen terme (chariot élévateur, chargeur à grumes, scie horizontale et verticale)	Tout type d'engin et de matériel qui permet la fabrication du placage et du contreplaqué	Pas renseigné
Nombre et type de concession	02 CFAD	ZACF, PTE, PI (10 permis)	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné
Superfices concédées	250 000 ha	335 954 ha	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné
Aménagement forestier	En cours	En cours	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné
Certification forestière	Non	Non	Non	Non	Non
APV FLEGT/RBUE	Non	Non	Non	Non	Non
Volumes exploités (m³/an)	Okoumé : 75 000 Bois divers : 9 000	Okoumé : 41 307 Bois divers : 68 212	Okoumé : 75 000 Bois divers : 9 000	Okoumé : 41 307 Bois divers : 68 212	
Effectifs en forêt	172 employés dont 02 européens 170 gabonais	122 employés dont 02 européens 120 gabonais	Pas concerné	Pas concerné	
Réalisations sociales	Ecole, dispensaire, économat, stade, église	Ecole et logement des enseignants, dispensaires,	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné

		économat, hydraulique villageoise, entretien routier, salle d'écoute			
3. TRANSFORMATION INDUSTRIELLE					
Capacité industrielle installée (m³)	Consommation annuelle en grumes Théorie : 10 000 Réelle : 9 000	Consommation annuelle en grumes Théorie : 106 000 Réelle : 42 341	Consommation annuelle en grumes Théorie : 12 000 Réelle : 6 000	Consommation annuelle en grumes Théorie : 20 000 Réelle : 17 460	Pas renseigné
% des principales essences transformées annuellement	Pas renseigné	Okoumé, Beli rouge, Andoung, Ilomba, Padouk, Okan, Dabema	Pas renseigné	Okoumé, Izombé, Beli, dibetou, Andoung	Pas renseigné
% des sources d'approvisionnement en grumes	Concessions forestières en propre. Produits de récupération Délais d'une semaine pour tenir en cas de rupture de stocks	Concessions forestières en propre. Délais d'une semaine pour tenir en cas de rupture de stocks.	Achat divers auprès d'autres forestiers. Plus d'une semaine pour tenir en cas de rupture de stocks	Achat divers auprès d'autres forestiers (CEB, SFIK, EGG, BH). Moins d'une semaine pour tenir en cas de rupture de stocks	Pas renseigné
Localisation par rapport à la ressource	Proche à l'intérieur de la CFAD et à 60 Km de l'unité de transformation	Eloigné	Proche de SBL et très éloigné de Bonus Harvest	Eloigné	Pas renseigné
Essences utilisées	Okoumé (CS), Beli, Padouk, Izombé, Dibetou, Tali, Dabema	Okoumé (CI, CE, CS), Sipo, Sapelli, Azobé	Okoumé (CE), Iroko, Okan, Movingui, Beli gris, Padouk	Okoumé (QS, CI), Beli, Kosipi, Dibetou, Andoung	Pas renseigné
Déchets et sous-produits	Utilisés comme bois de chauffe	Utilisation pour chaudière, don aux travailleurs, fabrication baguettes et palettes	Jetés	Utilisation pour chaudière	Pas renseigné
Rendement matière moyen	Par segment et type de produit dont le Sciage : 29% Par groupe et type d'essence : non renseigné	Par segment et type de produit Sciage : 42% Déroulage : 38% Par groupe et type d'essence Okoumé : 37% Bois divers avec aubier : 46% Bois divers sans aubier : 28%	Par segment et type de produit dont le Sciage : 50% Par groupe et type d'essence Non renseigné	Par segment et type de produit Sciage : Pas renseigné Déroulage : 63% Par groupe et type d'essence Okoumé : Pas renseigné Bois divers avec aubier : Pas renseigné Bois divers sans aubier : Pas renseigné	Pas renseigné

Répartition moyenne des produits transformés (m³/an)	Sciages : 1 800	Sciage : 32 244 Déroutage : 15 000	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné
Effectifs usine	20 employés	341 employés	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné
4. ASPECTS COMMERCIAUX					
Volume et type de produits vendus (m³/an)	Grumes : 75 000 Sciages : 1 800	Sciage : 32 244 Déroutage : 15 000	Pas renseigné		Pas renseigné
Volumes et destinations des ventes locales	Dépôts de vente des bois	Pas concerné	Pas renseigné	Contreplaqués : 6600 (m³/an)	Pas renseigné
Volumes et destinations des ventes à l'export	Pas concerné	Pas renseigné	Pas renseigné	Placages : 11000 (m³/an)	Pas renseigné
Connaissances des marchés domestiques et internationaux	Pas concerné	Chine, France, Turquie, République Dominicaine, Guadeloupe, Espagne, Belgique, Australie, Tunisie, Italie, Grèce, Maroc,	Pas renseigné	Chine, France, Turquie, République Dominicaine, Guadeloupe, Espagne, Belgique, Australie, Tunisie, Italie, Grèce, Maroc,	Pas renseigné
Continents	Afrique	Asie, Afrique, Amérique, Europe	Pas renseigné	Asie, Europe	Pas renseigné
5. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS FUTURS					
Traitement des déchets solides	Stockage et récupération de la ferraille, batteries, ordures ménagères, emballages et le reste est mis en fosse	Incinération, recyclage avec prestataire	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné
Traitement des déchets liquides	Stockage des huiles usagées pour récupération	Récupération et incinération (contrat avec TOTAL MARKETING)	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné
Projets futurs	Aucun	Augmentation des machines et main d'oeuvre	Pas renseigné	Pas renseigné	Pas renseigné

Annexe 9 : Liste des sociétés membres de l'UFIGA

	SOCIETES	TYPE ACTIVITES	NIVEAU D'INTEGRATION	RESPONSABLES (DG)	FONCTIONS	TELEPHONES	LOCALISATION SIEGE SOCIAL	CAPITAUX
1	ASI	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Kevin XU	DGA	02 96 90 90	Libreville	Chinois
2	BONUS HARVEST	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Mr. HU ZHAOYU	DG	04 87 95 21	Libreville	Chinois
3	BSO	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Christine BORET Vincent ASSO'O Julien TARDY	DG Rel. Ext DGA/Logistique	06 73 65 46 06 70 90 90 06 76 64 64 07 68 38 27	Libreville	Français
4	CEMA	Transformation	Horizontale	A. FASSIFIHRI A. CHAMI	DG Directeur Exploitation	05 12 26 26 05 58 82 13	Libreville	Marocain
5	CORAWOOD	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	J.F. CAMI	DG	07404733	Port Gentil	Italien
6	EGG	Exploitation forestière	Verticale	Mr. SPAYMANT	DG	07 40 95 31	Libreville	Français
7	PDG	Transformation	Horizontale	Mr. N. EYMERY	DG	06 08 05 57	Libreville	Français
8	PRECIOUS WOODS TGI & CEB	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Frédéric OBER	DG	07 97 31 88	Libreville	Suisse
9	ROUGIER GABON	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Philippe FIEVEZ	DG	02 06 03 15	Libreville	Français/ Gabonais
10	SBL	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Chen HAO	PDG	07 94 30 99	Libreville	Chinois
11	SOMIVAB	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Andrea RIGONI	DG	07 74 50 77	Libreville	Italien/Belge
12	T.B.N.I.	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Mme Zou Qin Mr. Kim Mr. Xu RULIN	DG PDG DIR SITE	07 59 90 15 07 53 71 00 07 39 34 18	Libreville	Chinois
13	THEBAULT	Transformation	Horizontale	Jean Roland SENTUC Jean-Charles THEBAULT	Dir Site DG	07 40 99 61	Libreville	Français
14	TTIB	Exploitation forestière/ transformation	Verticale	Camille NASR Martin BAUDY	Gérant DGA	06 40 13 85 04 33 21 10	Libreville	Libanais

Annexe 10 : Liste des sociétés membres de l'UFIAG

	SOCIETE	TYPE ACTIVITES	NIVEAU D'INTEGRATION	RESPONSABLE DG	FONCTIONS	TELEPHO NE N°	LOCALISATION SIEGE SOCIAL	CAPITAUX	APV FLEGT
1	MPB	Exploitation Transformation		Ruilin XU	DG	07393418			
2	KHLL	Exploitation Transformatio		Xianglong JIN	President	04842585			
3	PX			Jianming WU	President	04573212			
4	RFM	Exploitation Transformatio		Kheenyok YONG	President	04711102			
5	SEN CHUAN TIMBER	Exploitation Transformatio		Yinlong MA	DG	07671591			
6	SYIBG			Xiaoxiang LIU	DG	07509996			
7	HUAJIA	Exploitation Transformatio		Qiang WU	DG	04065386			
8	XINWANG			Ge WANG	DG	07386641			
9	CDG	Exploitation Exploitation Transformation Transformation		Yan GAO	DG	04567777			
10	BONUS HARVEST	Exploitation Transformatio		Zhaoyu HU	DG	07139324			
11	FG	Exploitation Transformatio		Shengyu LUO	DG	07312786			
12	SUNLY	Exploitation Transformatio		Jianjun CHEN	DG	02816666			

Annexe 11 : Liste des sociétés membres du SIAG

	SOCIETES	TYPE ACTIVITES	NIVEAU D'INTEGRATION	RESPONSABLE DG	FONCTIONS	TELEPHONE N°	LOCALISATION SIEGE SOCIAL	CAPITAUX	APV FLEGT
1	SEEF	Exploitation forestiere / Industrie	Verticale	JC Riccordeau	DG	07296353	LBV Owendo	GAB	
2	SED	Industrie deroulage	Verticale	JC Riccordeau	DG				
3	EBE	Exploitation forestiere		J. Bitoli	DG	02171961	LBV	GAB	
4	IBE	Industrie <exploitation forestiere /	Verticale	F Chambrier	DG	04624050	LBV Owendo	GAB	
5	Sun HArvets	Industrie Expolitation forestiere /	Verticale	S. Mavoungou	DG	07442037	LBV Ndendé	GAB	
6	Mig. Co	Exploitation forestiere		Brice Migolet		07656530	LBV	GAB	

Annexe 12 : Liste des sociétés membres de la FGBSP



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

LISTE DES ENTREPRISES MEMBRES DE LA FEDERATION GABONAISE DE BOIS SCIAGE ET PLACAGE

PROVINCE DE L'ESTUAIRE

SECTEUR EXPLOITATION

COORDINATEUR : AGUENDA Dieudonné

TEL : 07 87 34 78

N°	NOM ET PRENOM	ENTREPRISES	FONCTIONS	VILLAGES	VILLES	ACTIVITES	CONTACTS
1	ONGUENGUE George	Les Forestier du Gabon	Gérant		LIBREVILLE OWENDO	EXPLOITATION	07 32 36 06
2	AGUENDE Dieudonné	Entreprise ELSHADAI	Gérant	WUBELE KANGO		EXPLOITATION	06 93 25 12 07 87 34 78
3	ESSEVO ESSIVE		Gérant		NTOUN	EXPLOITATION	07 73 40 48 04 05 15 95
4	KOUNBI Justin	BOIS ET JARDIN	Gérant		NTOU	EXPLOITATION	07 51 33 74
5	DIBANGANGA Gaston	Société Africaine du bois	Gérant		NTOU	EXPLOITATION	07 52 81 31
6	ESSONO AMVEM Dominique	GAVIF EAB	Gérant		KANGO	EXPLOITATION	
7	KOUTA Raphael	Exploitation forestière Izaza	Gérant		KANGO	EXPLOITATION	07 13 62 94
8	NDOMBIROU Justin	BOIS ET JARDIN	Co Gérant		KANGO	EXPLOITATION	03 16 33 16
9	DITSI Gilbert	SOCIETE GABONAISE DE BOIS	Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	07 90 71 20
10	MOUKAMBI Jean Blaise		Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

11	NGNALANGOYE Constant	NGNALANGOYE BOIS	Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	07 24 23 87
12	MOMBO Steev		Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	04 28 28 66
13	NGUEMA Henri	OBG	Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	
14	BOUGUENDZA Modeste	FORET BOIS GABON	Gérant		Libreville Pont Nomba	EXPLOITATION	06 05 44 58
15	DIOUF Célestin	S N F F	Gérant		NTOUM	EXPLOITATION	07 52 37 65
16	NZOUZGHE Paul		Gérant		Libreville	EXPLOITATION TRANSFORMATION	07 40 72 18
17	NGOUNDJI Francial	SOGEAM	Gérant		Libreville	EXPLOITATION	06 26 44 83
18	KASSA KASSA ALI	INDUSTRIE DU BOIS KASSA ET FILS	Gérant		KANGO	EXPLOITATION	06 54 40 43
19	GROUPE GASEP				KOUGOULEU	EXPLOITATION TRANSFORMATION	
20	DOUYI Alphonse	FORET BOIS GABON	Gérant				
21	GRU ?E INDUSTRIE				EKOUK Chantier	EXPLOITATION FRANSFORAMTION	
22	NDZO ?A Exploitation				ESTUAIRE Individuelle	EXPLOITATION TRANSFORMATION	
23	LES FORETS DU GABON				KOUGOULEU MEDOUNEU	EXPLOITATION SCIAGE	
24	,						
25							
26	OUNDOUNGA Laurent	LGBTP	Gérant		KANGO	EXPLOITATION	07 36 71 61
27	NZA MEYO OBAME Charles		Gérant		Libreville	EXPLOITATION	06 74 59 82



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

SECTEUR TRANSPORT

1	MOUSSAVOU Dieudonné	SOCIETE AFRIQUE BOIS MOUSS	Gérant		Libreville	Exploitation Transport Négos et vente	07 37 94 95 07 88 86 53
---	---------------------	-------------------------------	--------	--	------------	---	----------------------------

SECTEUR MENUISERIE : ESTUAIRE COORDINATEUR YEMBI DODO /07.52.43.10

1	YEMBI DODO Jean Pierre	ELCO BTP	Gérant		Libreville	MENUISERIE	07 52 43 10
2	MBOM Charly Augustin	EGP	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 26 6071 07 91 96 14
3	IROMBA LIDWINE	LA GABONAISE CONSTRUCTION	Gérant		Libreville	MENUISERIE	07 70 78 93 06 80 81 26
4	WOLOU KOFFITHEY	SOGETRAC	Gérant		Libreville	MENUISERIE	07 94 62 48
5	DIBOUBOU Magloire	DIVINE GLOIRE	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 37 62 72 07 74 58 39
6	ONA ONDO	MENUISERIE DECORATION	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 25 23 50
7	MOUDZEGOU François	MENUISERIE BOUKEKA	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 75 24 99
8	ABESSOLO NTOMA Patrick	MENUISERIE ABESSOLO	Gérant		Libreville	MENUISERIE	02 72 02 35
9	NGOUA Jonas Gabriel	SOCIETE GABRIEL DES SERVICES	Gérant		Libreville	MENUISERIE	
10	NZENGUE François	GENIBAT	Gérant		Libreville	MENUISERIE	04 08 34 77
11	MENGONEMB Nicola	ENTREPRISE TCHIBOULICKA	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 49 85 02 07 30 31 41
12	ONDO DONAVENTURE	MENUISERIE ETOILE	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 24 81 60
13	EMANE Marcel	MENUISERIE Charpente	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 87 88 59



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

14	NDONG Adolph	MENUISERIE	Gérant		NTOUM	MENUISERIE	06 72 2462
15	BOUCKA GUELE Jean	MENUISERIE Mardochée	Gérant		NTOUM	MENUISERIE	06 95 71 16
16	ITOU MBA DAVY Roland	BATISPRO	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 455253
17	TCHICAYA ESTEPHANE	ENAMI Consulting	Gérant		Libreville	MENUISERIE	06 30 99 35
18	MOUBAMBA Jean Aimé	MENUISERIE ART ET TECHNIQUE	Gérant		Libreville Jeanne Eborie	MENUISERIE	06 21 54 81

Informelle

1	EYEGHE Guy Paul			SCIAGE	Libreville	07 36 82 15
2	MBA SERGE			MENUISERIE	Libreville	06 06 43 40
3	MEBALE ANTHONY			MENUISERIE	Libreville	06 51 95 29
4	EKORE BORIS			MENUISERIE	Libreville	06 74 42 90
5	OSE CYRIL			MENUISERIE	Libreville	04 11 28 74
6	ETOUA PATRICE			MENUISERIE	Libreville	06 03 95 44
7	ENGONE SYLVAIN			MENUISERIE	Libreville	06 11 97 70
8	BIKAGA MVE Christian			MENUISERIE	Libreville	06 27 32 87
9	ASSOUMOU ERIC			MENUISERIE	Libreville	07 89 65 22
10	AYONG NANG Mathieu			MENUISERIE	Libreville	06 39 19 57 / 07 25 19 87
11	NZOGHE MBA GUY			MENUISERIE	Libreville	02 47 93 08
12	EDZANG ESSONO MARC			MENUISERIE	Libreville	06 31 23 04
13	MBENG NDONG			MENUISERIE	Libreville	07 47 82 32
14	MOUELE RICHARD			MENUISERIE	Libreville	06 56 49 92
15	NDONG ESSONO NOEL			MENUISERIE	Libreville	07 38 18 94



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

16	MVONO ENGOANG FRANCOIS			MENUISERIE	Libreville	07 88 70 71
17	NDONG MINGO DONALD			MENUISERIE	Libreville	07 62 22 67
19	OBIANG EVOUNA Arthur			MENUISERIE	Libreville	02 64 86 35
20	NGUEMA Olivier			MENUISERIE	Libreville	03 13 25 61



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

PROVINCE DU MOYEN OGOOUE LAMBARENE COODINATEUR BEYE ME BONDO SERGE

MENUISERIES

TEL : 02 27 8123

1	BEYE ME BONDO SERGE		Gérant	LAMBARENE		MENUISERIE	02 27 81 23
2	ALLOGO PIERRE		Gérant	LAMBARENE		MENUISERIE	06 11 98 68
3	BOUKIRI JULIEN		Gérant	LAMBARENE		MENUISERIE	0724 70 60
4	NDOUKOU PATRICE			LAMBARENE		MENUISERIE	07 24 16 13
5	MAKELA MENOCH			LAMBARENE		MENUISERIE	07 31 90 50
6	NGUEMA OBA ME ETEVY			LAMBARENE		MENUISERIE	07 61 63 83
7	MOUTSINGA ININGA LUCIEN			LAMBARENE		MENUISERIE	03 24 61 06
8	NKO MAUH FRANCIS			LAMBARENE		MENUISERIE	06 33 67 62
9	NDONG CHILDERIC			LAMBARENE		MENUISERIE	06 03 45 87
10	NGOUA ONDO	LE RURAL FORESTIER	Gérant	LAMBARENE	NDJOLE	Exploitation Sciage vente	06 45 20 15 07 19 00 82
11	ANDZENG NZE SERAPHIN	SFA ET FILS	Gérant	LAMBARENE	NDJOLE	ABATTAGE Sciage et vente	06 81 0161
12	NZE NANG Jean Albert			LAMBARENE	NDJOLE	Exploitation	04 67 73 30



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

PROVINCE DE LA NGOUNIE COODINATEUR BINGOUNGOU Jean Philippe 07 96 87 13

1	BINGOUNGOU Jean Philippe	SEEP	Gérant		FOUGAMOU	Exploitation Commercialisation	07 96 87 13
2	KOUANGA LOUIS MARIE	ENTREPRISE BANDJA	Gérant		IKRAOY SINDA	Exploitation	04 58 59 20 04 31 17 87
3	JEAN BOSCO MANGO MBE	OVG	Gérant		SINDARA		

PROVINCE DU HAUT OGOOUE FRANCEVILLE COODINATEUR LIPILI PHILIPPE

1	LIPILI PHILIPPE	EGP	Gérant		FRANCEVILLE	MENUISERIE	
2	ENTREPRISE EL SHADAI					Exploitation	
3	NDALA RIGOBERT		Gérant		OUANDA	Exploitation	06 24 24 35
4	BOUYANGA BENJANIN		Gérant		FRANCEVILLE	MENUISERIE	06992859



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

PROVINCE DE LA NYANGA COODINATEUR MAGANGA RODOLPHE 07 20 31 22 02 05 73 00

1	MAGANGA RODOLPHE AUBIN		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 20 31 22 02 05 73 00
2	KOMBILA Hugue		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	02 06 71 45
3	NZAOU Jean Joseph	LES BEAUX ARTS	Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	04 45 09 77
4	FOUTI Jean	VEMO PLATEAU	Gérant		TCHIBANGA	MENUISERIE	07 82 2641
5	BOUSSOUNGOU Joël	LA DIFFERENCE	Gérant		TCHIBANGA	MENUISERIE	
6	IKAPI IFOUNGA CYPRIEN		Gérant		TCHIBANGA	MENUISERIE	07 54 79 62 06 70 08 08
7	MBADINGA MIHINDOU Jean Aloïse		Gérant		TCHIBANGA	MENUISERIE	07 68 18 35 02 30 97 55
8	KOMBILA MOUSSAVOU		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 66 97 72 06 59 65 77
9	MAVOUNGOU BAYONNE		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 94 1717
10	MANFOUMBI Rodrigue		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 73 59 99
11	PAMA Guy		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 23 88 61 02 68 06 99
12	MFOUBOU César		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	04 40 68 91 02 61 69 29
13	MAHERA VANE		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	04 89 71 62



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

14	KI MBOUALA Jean		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 28 98 77
15	LOEMBE Jean Benoit		Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	06 05 04 66
16	MOUANDA Nathalie	GRBF	Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	07 68 02 76
17	KOMBILA DIBOUENZI	GROUPE EPSER	Gérant		TCHIBANGA	Exploitation	06 70 86 76 07 14 58 49

PROVINCE DE L'OGOUE IVINDO COORDINATEUR IPOTSI ELI ERIC 07 03 88 88 0288 8282

1	IPOTSI ELI ERIC	SOCIETE ERIC RESSOURCE	Gérant		MAKOKOU	Exploitation Récupération	07 03 88 88
2	KOUMA MOTO Célestin	SOCIETE GABON FORESTE	Gérant		MAKOKOU	Exploitation	07 41 50 55
3	ANTONIO Hubert		Gérant		MAKOKOU	Exploitation	06 06 94 76
4	NGADI Serge		Gérant		MAKOKOU	Exploitation	06 62 00 81
5	BANA BIKAKA		Gérant	MBELA BAYA	MEKAMBO		
6	MBAZA ZAKA		Gérant	KANGARA	MEKAMBO		
7	NTSEBO MOIMBOKA		Gérant	IKEIBOCABOCA	MEKAMBO		
8	IKOUEDI		Gérant	HENZO	MEKAMBO		
9	MANABTGNEKA		Gérant	ZOLENBE	MEKAMBO		
10	ASSOCIATION Genie Forestier du GABON			OVAN		Exploitation	
11	ASSOCIATION MANOMBA ESSENGONE				MEKAMBO	Exploitation	



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

12	ASSOCIATION IKEI BOCA BOCA TSEBOMAO MBOKA				MEKAMBO	Exploitation	
13	ASSOCIATION VILLAGE HEANZO ZOKOTA IKOUEDI				MEKAMBO	Exploitation	
14	ASSOCIATION VILLAGE MBELABAYA BANABIKAKA				MEKAMBO	Exploitation	
15	ASSOCIATION Wood Wood			OVAN		Exploitation	
16	ASSOCIATION MINABIGNEKA				MAKOKOU	Exploitation	
17	ASSOCIATION VILLAGE ZA MBA				MEKAMBO	Exploitation	
18	ASSOCIATION MBAZA			ZAKA	MEKAMBO	Exploitation	
19	ASSOCIATION ROUTE OKONDJA				MAKOKOU	Exploitation	
20	ASSOCIATION MABEKA				MEKAMBO	Exploitation	
21	ASSOCIATION ODILE BWA MABEKA						
22	JONAS NGOUA ONDO				BOUE	Exploitation	



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

PROVINCE DU WOLEU NTEM COORDINATEUR MACKAYA TCHITEMBO TCHIMACK 06 08 58 19

1	MACKAYA TCHITEMBO	Genie Forestier	Gérant		MITZIK	Exploitation	06 08 58 19
2	KOUIMA Alain		Gérant		MITZIK	Exploitation	
3	CHITEMBO MACKAYA Marien Cabral		Gérant		MITZIK	Exploitation	
4	MUSSAVOU ELY Patrick		Gérant		BITAM	Exploitation	
5	MOUNOMBI ME NGUEMA Armel		Gérant		BITAM	Exploitation	
6	NKOULOU ABAGA Emmanuel		Gérant		OYEM	Exploitation	
7	OBIANG NGUE.A Hurbain		Gérant		OYEM	Exploitation	
8	ONDO Hugues Michel		Gérant		OYEM	Exploitation	
9	ALLO'O Fabien Prosper	ORIENT CONSTRUCTION	Gérant		BITAM	Exploitation	04 40 03 55
10	MEYE ME NFA	EGECO	Gérant		OYEM	MENUISERIE	07 19 82 78
11	OBA?E EBOLO	OBAME EBOLO et FILS	Gérant		OYEM	MENUISERIE	02 26 98 20



Fédération Gabonaise de Bois Sciage et Placage

PROVINCE DE L'OGOUE MARITIME COORDINATEUR ROKOSSA OPAPE CHRISTIAN 07 16 52 13

1	ROKOSSA OPAPE Christian		Gérant		PORGENTIL	MENUISERIE	07 16 52 13
2	AWORET Jean Claude		Gérant		PORGENTIL	MENUISERIE	07 84 57 78
3	PA MBO Jean Louis		Gérant		PORT -GENTIL	MENUISERIE	07 52 07 39
4	OPAPE LOUIS GOERGES	OCEANCE MA RINE GABON	Gérant		PORT-GENTIL	MENUISERIE	07 42 35 92
5	KOU MBA ROGER		Gérant		PORT- GENTIL	MENUISERIE	
6	MAGAYA ULRICK		Gérant		PORT- GENTIL	SCIAGE	07 89 08 41

Président de la Fédération

Handwritten signature of Dieudonné MOUSSAVOU



Dieudonné MOUSSAVOU

